

A11A32  
E881  
2004/05  
QL  
P. gouv.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04 ÉLÉMENT 01

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

➤ CAHIER EXPLICATIF

SECTION 1

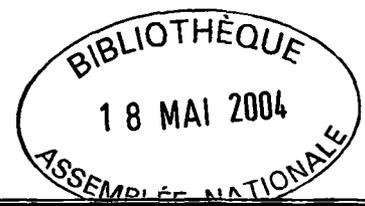
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE :

➤ RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SECTION 2

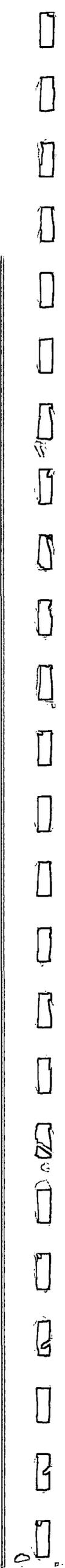
➤ RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SECTION 3



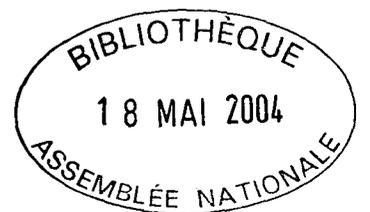
ASSEMBLEE NATIONALE  
RECU

4 MAI -6 11:12



**SECTION 1**

**CAHIER EXPLICATIF**

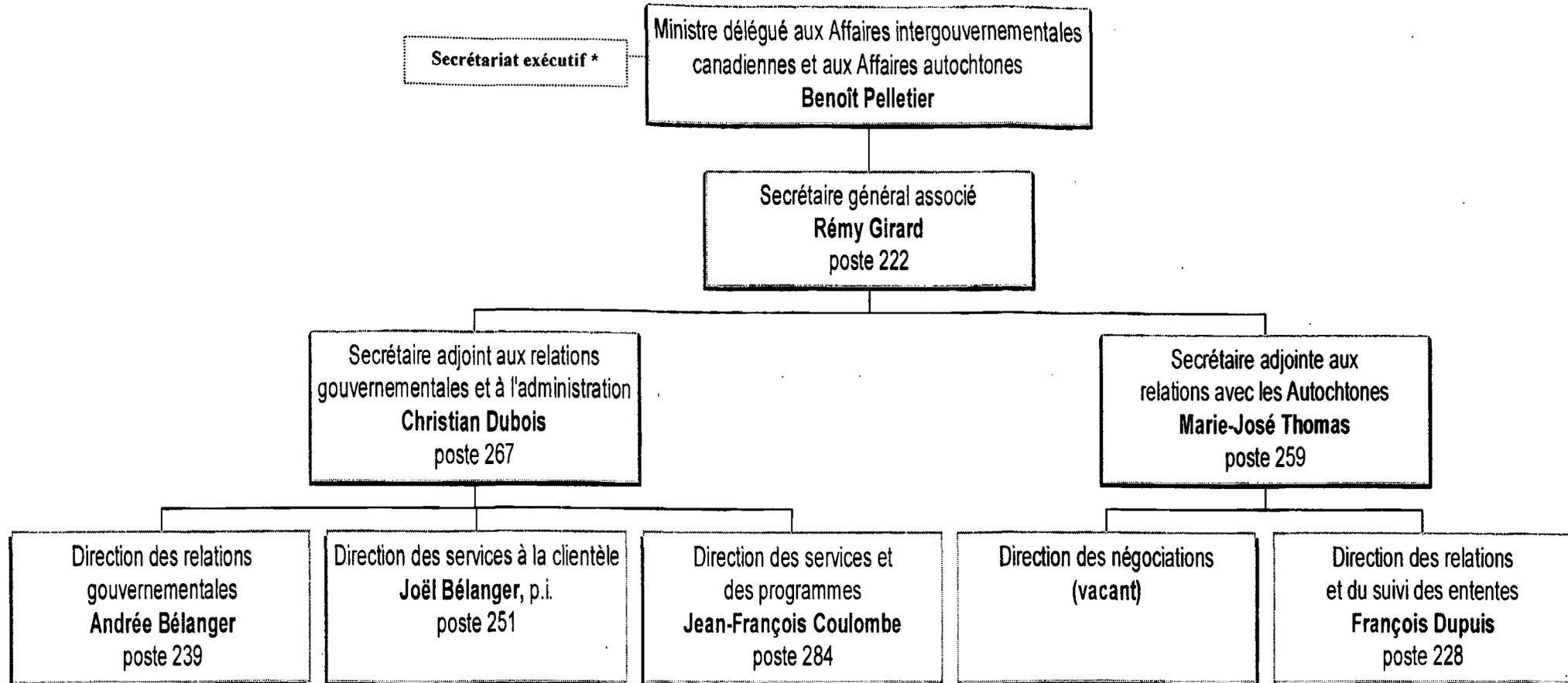


PR .04 ÉI. 01

Organisation

*Secrétariat aux affaires autochtones*

Téléphone : (418) 643-3166



\* Le cadre supérieur de la Direction des relations gouvernementales assume le Secrétariat exécutif du bureau du secrétaire général associé.

A11A32

E881

2004/05

QL

P.500V.

Lecture

in place



Identification	Numéro	Titre
Programme	04	Affaires autochtones
Élément	01	Secrétariat aux affaires autochtones
Responsable	Monsieur Rémy Girard	

## MANDAT

Deux décrets du gouvernement, adoptés respectivement le 18 janvier 1978 et le 14 janvier 1987, régissent les activités du Secrétariat aux affaires autochtones (décrets 154-78 et 17-87).

En vertu de ces décrets, le mandat du Secrétariat aux affaires autochtones consiste à :

- élaborer, en concertation avec les intéressés, des politiques gouvernementales en milieu amérindien et inuit ;
- coordonner et s'assurer de la cohérence des activités des ministères et organismes gouvernementaux en milieu amérindien et inuit ;
- fournir une information générale aux Autochtones et l'information sur les politiques gouvernementales en matière autochtone au public en général ;
- négocier des ententes globales en collaboration avec les ministères concernés, conseiller les ministères dans la négociation des ententes sectorielles et veiller à la mise en œuvre des ententes conclues.

Par ailleurs, la section III.2 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30) et le décret 565-2003 du 29 avril 2003 précisent les responsabilités du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones en matière d'affaires autochtones.

## SOMMAIRE DES CRÉDITS PAR SUPERCATÉGORIE

PROGRAMME : 04 - Affaires autochtones  
 ÉLÉMENT: 01 - Secrétariat aux affaires autochtones  
 RESPONSABLE : Rémy Girard

Supercatégorie	Crédits 2004-2005	Crédits 2003-2004	Augmentation (diminution)	
			\$	%
<b>Budget de dépenses</b>				
Fonctionnement personnel	3 004,0	3 004,0	0,0	0,0%
Fonctionnement autres dépenses	1 489,9	1 489,9	0,0	0,0%
Budget d'investissements d'immobilisations	16,8	16,8	0,0	0,0%
Transfert	152 532,7	125 286,6	27 246,1	21,7%
Prêts, placements et avances				
<b>TOTAL</b>	<b>157 043,4</b>	<b>129 797,3</b>	<b>27 246,1</b>	<b>21,0%</b>
Effectif régulier autorisé	50	50		
Effectifs total autorisé	50	50		

**PR. 04 ÉL. 01 - PAGE 2**  
**ANALYSE DES VARIATIONS BUDGÉTAIRES**

Sommaire des crédits

	2004-2005	2003-2004	Variation	
			\$	%
Fonctionnement-personnel	3 004,0	3 004,0	0,0	0,0%
Fonctionnement - autres dépenses	1 489,9	1 489,9	0,0	0,0%
Budget d'investissements d'immobilisations	16,8	16,8	0,0	0%
Transfert	152 532,7	125 286,6	27 246,1	21,7%
Prêts, placements et avances				
<b>TOTAL</b>	<b>157 043,4</b>	<b>129 797,3</b>	<b>27 246,1</b>	<b>21,0%</b>

**Explication des écarts par supercatégorie :**

**Transfert**

Les variations observées dans les dépenses de transfert s'expliquent principalement par l'accroissement des sommes versées dans le cadre de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec (*La paix des Braves*) ainsi que dans le cadre de l'Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire au Nunavik. (*Entente Sanarrutik*)

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES

PR. 04 ÉL. 01

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Agents de la paix	Ouvriers	TOTAL 2003-2004	TOTAL 2004-2005
Bureau du secrétaire général associé	1			1			2	2
Bureau de la secrétaire adjointe	1			1			2	2
Bureau du secrétaire adjoint	1			1			2	2
Direction des services et des programmes	1		3	5			15	9
Direction des services à la clientèle	1		3	2				6
Direction des relations gouvernementales	1		3	2			6	6
Direction des négociations	1		6	3			10	10
Direction des relations et du suivi des ententes	1		9	3			13	13
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>		<b>24</b>	<b>18</b>			<b>50</b>	<b>50</b>

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire, entre les crédits 2003-2004 et 2004-2005. **(Annexe 1)**
2. Organigramme du ministère ou de l'organisme en indiquant pour chaque poste le nom et titre du titulaire ainsi que le numéro de téléphone. **(Annexe 2)**
3. Liste de toutes les publications du ministère ou de l'organisme (incluant les publications régulières, particulières ou occasionnelles) : **(Annexe 3)**
  - tirage;
  - coût;
  - distribution;
  - imprimeur.
4. Liste des voyages hors Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003 : **(Annexe 4)**
  - endroit et dates du départ et du retour;
  - but du voyage;
  - personnes rencontrées;
  - coût;
  - noms des ministres, députés, personnel de cabinet et fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre);
  - pour les organismes, noms des dirigeants et fonctionnaires concernés.
5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet) et des articles promotionnels : **(Annexe 5)**
  - les sommes dépensées pour l'exercice 2003-2004 et les prévisions pour 2004-2005;
  - les noms des fournisseurs;
  - le but visé par chaque dépense.
6. Liste des sondages et groupes de discussions effectués durant l'exercice financier 2003-2004 à la demande des cabinets des membres du Conseil des ministres, ministères, organismes, sociétés, régies et commissions qui s'y rattachent : **(Annexe 6)**
  - liste et coût;
  - copie des soumissions;
  - copie du questionnaire et du résultat;
  - firme ayant obtenu le contrat.
7. Liste des études commandées à l'extérieur ou à l'intérieur durant l'exercice financier 2003-2004 à la demande du ministère ou de l'organisme : **(Annexe 7)**
  - liste et coût;
  - copie des soumissions;
  - copie des études;
  - firme ou individu ayant obtenu le mandat;
  - copie au contrat.

8. Liste des contrats de moins de 25 000 dollars octroyés par le ministère ou l'organisme en 2003-2004 en indiquant : **(Annexe 8)**
- le nom du professionnel ou de la firme;
  - le mandat et le résultat (rapport ou document final);
  - le coût;
  - le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
  - dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.
9. Le montant, pour l'année 2003-2004, de chacune des dépenses suivantes : **(Annexe 9)**
- la photocopie;
  - la téléphonie cellulaire et coût d'utilisation;
  - les téléavertisseurs;
  - le mobilier de bureau;
  - distributeurs d'eau de source;
  - le remboursement des frais de transport;
  - le remboursement des frais d'hébergement;
  - le remboursement des frais de repas;
  - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec  
b) à l'extérieur du Québec.
10. Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles (de chaque ministère et pour chacun des organismes relevant de sa compétence) pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) par ministère, par cabinet ministériel et par organisme pour 2003-2004 ainsi que les prévisions pour 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007. Pour chaque catégorie, indiquer le pourcentage par rapport à l'effectif total du ministère ou de l'organisme. **(Annexe 10)**
11. À chacun des mois de l'exercice budgétaire 2003-2004, pour chaque ministère et organisme (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation), et ce, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : **(Annexe 11)**
- nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
  - nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
  - nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour chacun des exercices budgétaires depuis 2001-2002: **(Annexe 12)**
- évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
  - évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
  - nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
  - nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
  - niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
  - nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années.

13. La liste des baux pour les espaces loués par la SIQ en indiquant chacun d'eux : **(Annexe 13)**
- l'emplacement de la location;
  - la superficie du local loué;
  - la superficie réellement occupée;
  - la superficie inoccupée;
  - le coût de location au mètre carré;
  - le coût total de ladite location;
  - les coûts d'aménagement réalisés en 2003-2004,
  - la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
  - la durée du bail.
14. Liste des baux auxquels la SIQ a mis fin en 2003-2004, et prévisions 2004-2005. **(Annexe 14)**
15. Mise à part la SIQ, la liste des firmes en 2003-2004 qui louent des espaces en indiquant pour chacune d'elles : **(Annexe 15)**
- l'emplacement de la location;
  - la superficie du local loué;
  - la superficie réellement occupée;
  - la superficie inoccupée;
  - le coût de location au mètre carré;
  - le coût total de ladite location;
  - les coûts d'aménagement réalisés en 2003-2004, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
  - la durée du bail;
  - le propriétaire et/ou le nom de la firme.
16. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels depuis le 29 avril 2003 **(Annexe 16)**
17. La liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres au 1<sup>er</sup> mars 2004 en indiquant pour chaque individu : **(Annexe 17)**
- la date de l'entrée en fonction;
  - le titre de la fonction;
  - l'adresse du port d'attache;
  - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
  - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
  - la description des tâches;
  - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 29 avril 2003;
  - le nombre total d'employés au cabinet;
  - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée.
18. Liste des sommes d'argent versées en 2003-2004 à même le budget discrétionnaire du : a) ministre b) du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **(Annexe 18)**
- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
  - le montant attribué;
  - le projet visé et le résultat.
19. La ventilation détaillée des budgets des dépenses afférentes aux transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2002-2003 et 2003-2004; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007. **(Annexe 19)**

20. Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : **(Annexe 20)**
- le poste initial;
  - le salaire;
  - le poste actuel, s'il y a lieu;
  - date de la mise en disponibilité;
  - la prévision 2003-2004 et 2004-2005.
21. Liste du personnel hors structure par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : **(Annexe 21)**
- nom de la personne;
  - poste occupé;
  - salaire;
  - assignation initiale;
  - date de l'assignation hors structure;
  - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
22. La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : **(Annexe 22)**
- assignation initiale;
  - assignation actuelle;
  - salaire;
  - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
23. La liste du personnel rémunéré par des organismes parapublics non gouvernementaux et autres et affecté au ministère : **(Annexe 23)**
- assignation initiale;
  - assignation actuelle;
  - salaire;
  - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
24. Liste du personnel par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération, soit celle rattachée à leur fonction et un revenu d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers, en indiquant : **(Annexe 24)**
- salaire de la personne;
  - montant reçu du régime de retraite.
25. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, la liste détaillée du matériel informatique (année d'acquisition, modèle et la somme dépensée). **(Annexe 25)**
26. Évolution de la masse salariale de chaque cabinet ministériel depuis 1989. **(Annexe 26)**
27. Liste de tous les abonnements du ministère et le coût de chacun : **(Annexe 27)**
- services Internet d'information;
  - livres;
  - journaux;
  - magazines;
  - bulletins électroniques et/ou papiers;
  - clubs privés ou autres;
  - billets de saison;
  - etc.

28. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : **(Annexe 28)**
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
  - les coûts de construction du site;
  - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
  - qui est responsable du contenu sur le site;
  - quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;
  - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
  - combien de fois le site a-t-il été refait? quel a été le coût? quels sont les critères qui ont justifié les changements?
29. La liste des programmes spécifiques qui sont offerts aux jeunes (15-35 ans), le nombre de participants ainsi que le coût de la mesure, du service ou du programme? **(Annexe 29)**
30. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, lors de mission à l'étranger : **(Annexe 30)**
- la liste des ententes signées et/ou annoncées;
  - les détails de ces ententes;
  - les résultats obtenus à ce jour;
  - les investissements annoncés et/ou les annonces de fermetures.
31. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, état d'avancement des travaux relatifs à l'équité salariale. **(Annexe 31)**
32. Dépenses effectuées en 2003-2004 par chaque ministère et chaque organisme dans les technologies de l'information : **(Annexe 32)**
- a) téléphonie;
  - b) matériel informatique;
  - c) logiciels;
  - d) programmation;
  - e) formation.
33. Une liste et une copie de tous les contrats octroyés dans le cadre du processus de réingénierie de l'État ainsi que le montant de chacun de ces contrats. **(Annexe 33)**
34. Liste et copie des sondages commandés dans le cadre du processus de réingénierie de l'État ainsi que le montant de chacun de ces contrats. **(Annexe 34)**
35. Méthodologie employée pour effectuer la planification des départs à la retraite, des embauches et du renouvellement des contrats d'employés occasionnels. **(Annexe 35)**
36. Pour chaque ministère et organisme, le cas échéant, le nombre de réunions des comités ministériels sur l'organisation du travail **(Annexe 36)**
37. Pour chaque ministère et organisme, les budgets consacrés à la sécurité des ministères (interne ou par contrat à l'externe) en 2001-2002, 2002-2003 et ceux prévus pour 2003-2004. **(Annexe 37)**
38. Pour chaque ministère et organisme, le nombre et la nature des griefs formulés à l'égard des politiques ministérielles visant à assurer la confidentialité des informations ainsi que le nombre de sanctions imposées aux employés et aux cadres à l'égard de ces mêmes politiques. **(Annexe 38)**
39. Toute modification à une directive existante ou toute nouvelle directive s'appliquant à tous les ministères ou organismes, ou particulière à certains ministères ou organismes, à l'égard de la circulation et la confidentialité de l'information ainsi que toutes les sommes investies dans l'application de ces mesures par chacun des ministères et organismes incluant le ministère de la Sécurité publique. **(Annexe 39)**

40. Nominations, depuis le 29 avril 2003, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs : liste, mandats, contrats, résultat du travail effectué, échéances prévues, sommes impliquées. (Annexe 40)
41. Pour chaque ministère et organisme, toute nouvelle entente ou lettre d'entente ainsi que toute modification à une entente existante avec le gouvernement fédéral, l'un de ses organismes ou un autre organisme qui a son propre conseil d'administration mais dont les fonds proviennent à plus de 50 % du gouvernement fédéral ou de l'un de ses organismes. (Annexe 41)
42. Toutes les études commandées en 2003-2004 sur la privatisation ou l'impartition des services gouvernementaux déjà offerts ou de nouveaux services publics, les contrats liés à ces études, les mandats détaillés, l'échéance prévue et les montants impliqués. (Annexe 42)
43. Pour 2003-2004, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en distinguant pour chacune des régions. (Annexe 43)
44. Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2003-2004 ainsi que les prévisions pour 2004-2005 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues. (Annexe 44)
45. Les rapports et l'évaluation des missions effectuées à l'étranger par le premier ministre, sa conjointe, les ministres, les ministres délégués, les hauts fonctionnaires. (Annexe 45)
46. La liste et une copie de tous les avis demandés au Commissaire au lobbying par un ministère, un organisme ou un cabinet ministériel. (Annexe 46)
47. La liste et une copie de tous les avis demandés à la Commission d'accès à l'information par un ministère, organisme ou un cabinet ministériel. (Annexe 47)
48. La liste de tous les mandats confiés à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres. (Annexe 48)
49. Pour chacun des ministères et organismes, le nombre de postes non comblés depuis février 2004. (Annexe 49)
50. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2003-2004, en précisant le nombre depuis février 2004. (Annexe 50)
51. Pour chaque ministère et organisme, le montant des cibles de compressions fixées par le Conseil du trésor pour fermer l'année 2003-2004 et mesures prises par chacun d'entre eux pour atteindre ces cibles. (Annexe 51)
52. La liste des nominations effectuées par chaque membre du Conseil des ministres. (Annexe 52)
53. Les solutions proposées par chaque ministère ou organisme dans le cadre des travaux portant sur la réingénierie de l'État à la demande du Conseil exécutif, du Conseil du trésor ou des comités formés par le gouvernement. (Annexe 53)
54. La liste des contrats confiés à l'externe par chaque ministère ou organisme à des fins de réingénierie (discours, séances de remuement, etc.). (Annexe 54)
55. Les sommes dépensées pour les voyages en avion de chaque membre du Conseil des ministres et des membres des cabinets ministériels au Québec et à l'étranger. (Annexe 55)
56. Nombre d'attachés politiques qui ont signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État. (Annexe 56)

57. La liste ainsi que les montants versés à chacun des traiteurs ayant fait affaire avec chaque ministère (incluant les cabinets ministériels) et organisme en 2003-2004. **(Annexe 57)**
58. Pour chaque ministère et organisme, évolution depuis 2000 du nombre de fonctionnaires responsables des dossiers de condition féminine et prévision d'effectifs pour 2004-2005. **(Annexe 58)**
59. Liste de toutes les publications relatives à la condition féminine pour 2003-2004, publiées par chaque ministère et organisme. **(Annexe 59)**
60. Copie des rapports de tous les comités interministériels et de tous les groupes de travail pour chaque ministère et organisme en 2003-2004. **(Annexe 60)**
61. Copie des parties accessibles au public de tous les mémoires du Conseil des ministres. **(Annexe 61)**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

1. Comparaison pour chaque ministère et chaque organisme, par poste budgétaire, entre les crédits 2003-2004 et 2004-2005.

**RÉPONSE :**

Veillez vous référer au cahier explicatif des crédits 2004-2005.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

2. Organigramme du ministère ou de l'organisme en indiquant pour chaque poste le nom et le titre du titulaire ainsi que le numéro de téléphone.

**RÉPONSE :**

Veillez vous référer au cahier explicatif des crédits 2004-2005.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

---

3. Liste de toutes les publications du ministère ou de l'organisme (incluant les publications régulières, particulières ou occasionnelles) :

- tirage;
- coût;
- distribution;
- imprimeur;

**RÉPONSE :** Aucune

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

4. Liste des voyages hors Québec depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003 :

- endroit et dates du départ et du retour;
- but du voyage;
- personnes rencontrées;
- coût;
- noms des ministres, députés, personnel de cabinet et fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre);
- pour les organismes, noms des dirigeants et fonctionnaires concernés.

**RÉPONSE :** Voir document joint.

**LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC  
2003-2004**

Annexe 4

<b>ENDROIT ET DATE</b>	<b>BUT DU VOYAGE</b>	<b>COÛT \$</b>	<b>NOM</b>	<b>TITRE</b>
Ottawa, Ontario 03-04-22 au 03-04-23	Colloque "Negotiating Nation-to-Nation/Agreements with Nation"	1 922	Marie-José Thomas	Secrétaire adjointe
New-York, États-Unis 03-05-15 au 03-05-22	Participation au "Permanent Forum on Indigenous Issues aux Nations Unies"	3 606	Louis Rivard	Conseiller
Ottawa, Ontario 03-05-11 au 03-05-13	Rencontre du groupe de travail - Fédéral-Provincial-Territorial-Autochtones (FPTA) et conférence FPTA sur mise en œuvre union sociale.	1 126	Louis Rivard	Conseiller
Ottawa, Ontario 03-05-21	Rencontre: Négociation d'une entente sur les services policiers chez les Cris.	588	François Dupuis	Directeur
Ottawa, Ontario 03-06-04 au 03-06-06	Conférence pancanadienne sur les droits des Autochtones concernant l'eau comme ressource	1 424	Pierre-Sarto Blanchard	Directeur
Ottawa, Ontario 03-06-05 au 03-06-06	Conférence pancanadienne sur les droits des Autochtones concernant l'eau comme ressource	1 831	Robert Julien	Conseiller
Ottawa, Ontario 03-07-08	Rencontre avec les représentants de Mistissini et Oujé-Bougoumou.	1 351	Marie-José Thomas Dupuis François	Secrétaire adjointe Directeur
Ottawa, Ontario 03-09-12	Conférence "Effective Negotiations Between Crown and First Nations"	1 117	Yannick Routhier	Conseiller
Ottawa, Ontario 03-09-11 au 03-09-12	Réunion FPTA - Groupe de travail sur la stratégie nationale pour la jeunesse autochtone.	1 067	Stéphanie Thibault	Conseillère
Ottawa, Ontario 03-10-27 au 03-10-28	Réunion FPTA - Groupe de travail sur la participation des Autochtones à l'économie.	742	Stéphanie Thibault	Conseillère
Ottawa, Ontario 04-02-21 au 04-02-22	Réunion FPTA - Groupe de travail sur la stratégie nationale pour la jeunesse autochtone.	634	Madeleine Arsenault	Conseillère

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

5. Liste des dépenses en publicité (incluant Internet) et des articles promotionnels :

- les sommes dépensées pour l'exercice 2003-2004 et les prévisions pour 2004-2005;
- les noms des fournisseurs;
- le but visé par chaque dépense.

## RÉPONSE :

<i>Fournisseur</i>	<i>Coût</i>	<i>But visé</i>
<p><b><u>Volet Journaux</u></b> Le Devoir, Le Soleil, Guide de l'ATR Nord du Québec</p> <p><b><u>Volet Radio autochtone</u></b> SOCAM, TNI, Réseau JBCCS, CHRG, CKRK, CHUT, CJCK, CHRQ</p>	18 571,05 \$	Faire connaître la journée nationale des Autochtones
Le Soleil, Le Quotidien	5 504,00 \$	Annoncer la ratification de l'Entente de principe d'ordre général avec les Innus
Le Quotidien, L'Objectif Plein jour, Plein jour Haute Côte-Nord, Le Port-Carthis, Le Nord-Est	1 752,59 \$	Avis de nomination afin de faire connaître les deux délégués régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord
<p><b><u>Volet journaux</u></b> National : Le Soleil <b>Saguenay/Lac-Saint-Jean</b> Chicoutimi : Le Quotidien Chicoutimi : Le Progrès dimanche Alma : Le Lac Saint-Jean Chicoutimi, Jonquière, La Baie : Le Réveil du Saguenay Roberval : L'Étoile du Lac Dolbeau : Nouvelles Hebdo</p> <p><b>Côte-Nord</b> Baie-Comeau, Forestville, Port Cartier Sept-Iles : L'Objectif/Plein Jour, Plein Jour Haute-Côte-Nord/Le Port Cartois, Le Nord-Est Journal Haute Côte-Nord</p>	30 134,83 \$	Campagne médiatique concernant l'Entente de principe avec les Innus

<b>Volet Radio</b> <b>Saguenay/Lac-Saint-Jean</b> Chicoutimi : CFIX-FM, CJAB-FM Jonquière : CKAJ-FM, CKRS  <b>Côte-Nord</b> Sept-Iles : CKCN Baie-Comeau : CHLC Port Cartier : CIPC Fermont : CFMF-FM Havre Saint-Pierre : CILE Blanc Sablon : CFBS Natashquan : CKNA Les Escoumins : CHME-FM Île Anticosti : CJBE		
Guide touristique 2004 de la Société Touristique des Autochtones du Québec (STAQ)	2 875,63 \$	Faire connaître l'implication du SAA auprès des entreprises autochtones dans le domaine touristique
Bottin téléphonique des Mohawks de Kahnawake	300,00 \$	Message sur le Fonds de développement pour les Autochtones
Imprimerie le renouveau	1 877,00 \$	Production d'une grande carte illustrant les communautés autochtones du Québec
Nomadique	719,00 \$  330,00 \$	Production d'un paraposte pour les conférences de presse illustrant les différentes communautés autochtones du Québec  Production de deux parapostes pour les conférences de presse dans le cadre du dossier innu
Alainché Enr.	1 630,00 \$	Travail d'infographie sur la carte des communautés autochtones du Québec
<b>GRAND TOTAL :</b>	<b>63 694,10 \$</b>	

Pour l'année budgétaire 2004-2005, les dépenses totales prévues pour le SAA en matière de communication seront du même ordre de grandeur que 2003-2004.

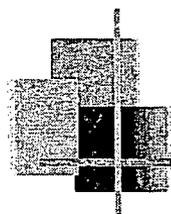
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

6. Liste des sondages et groupes de discussions effectués durant l'exercice financier 2003-2004 à la demande des cabinets des membres du Conseil des ministres, ministères, organismes, sociétés, régies et commissions qui s'y rattachent :
- liste et coût;
  - copie des soumissions;
  - copie du questionnaire et du résultat;
  - firme ayant obtenu le contrat.

**RÉPONSE :**

- Stratégie organisation et méthode SOM inc.
- 4 800 \$
  
- Stratégie organisation et méthode SOM inc.
- 7 750 \$



**Sondage auprès de la population de  
la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-  
Jean sur l'entente de principe entre  
les gouvernements fédéral et  
provincial et les Innus**

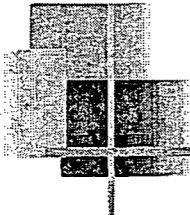
Rapport final  
Présenté au  
Ministère du Conseil exécutif

18 décembre 2003

Réf: R03361V2.ppt



1180, rue Drummond, bureau 620, Montréal (Québec) H3G 2S1 ☎ (514) 878-9825  
2136, chemin Sainte-Foy, bureau 200, Sainte-Foy (Québec) G1V 1R8 ☎ (418) 687-8025

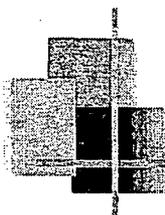


# Table des matières

---

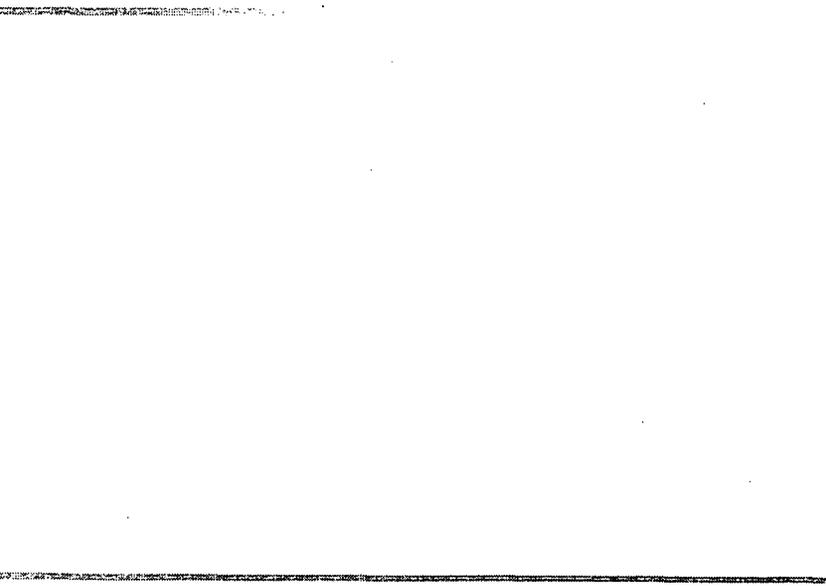
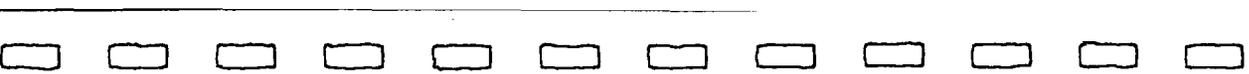
<b>Contexte, objectifs et méthodologie abrégée</b>	7
<b>Chapitre 1 : Connaissance de l'entente de principe</b>	10
<b>Chapitre 2 : Attitude face aux négociations</b>	14
<b>Chapitre 3 : Retombées anticipées</b>	16
<b>Chapitre 4 : Raisons pour lesquelles les gouvernements veulent négocier</b>	20
<b>Chapitre 5 : Relations avec les Autochtones</b>	22
<b>Conclusions</b>	24
<b>Annexes</b>	
1. Méthodologie détaillée	
2. Questionnaire	
3. Tableaux statistiques détaillés (sous pli séparé)	

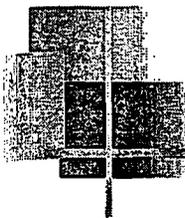




## Faits saillants

---





## Faits saillants

---

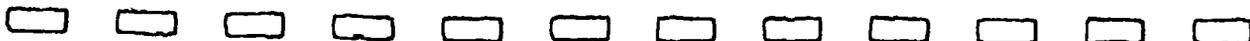
### Connaissance de l'entente de principe

- Une petite majorité de la population a entendu parler de l'entente de principe entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Innus, soit 44 % qui reconnaissent spontanément de quoi il s'agit et, au total, 58 %, soit 14 % de plus après qu'on leur ait fourni des explications à l'effet qu'il s'agit d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada de même que certaines communautés autochtones et que cette entente porte sur les négociations territoriales.
- Beaucoup de gens par contre ne comprennent pas ce qu'est une entente de principe car même si 54 % en comprennent qu'il s'agit seulement d'un cadre pour négocier, 36 % croient qu'il s'agit plutôt d'une entente définitive qui règle le partage du territoire et 10 % avouent ne pas le savoir.
- Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que 82 % des répondants se disent très mal (35 %) ou plutôt mal (47 %) renseignés sur le contenu de l'entente de principe.

### Attitudes face aux négociations

- Une courte majorité est d'accord (55 %) pour que les gouvernements négocient une entente avec les Innus mais 37 % sont en désaccord et 8 % sont indécis. On ne peut donc pas parler d'un vaste appui populaire.
- Par ailleurs, trois citoyens sur huit se sentent directement et personnellement concernés par cette entente.
- On perçoit plus de retombées négatives que positives. En effet, 49 % des répondants anticipent des retombées très (18 %) ou plutôt (31%) négatives contre environ le tiers qui jugent que les retombées seront plutôt positives (27 %) ou très positives (5 %).

Décembre 2003

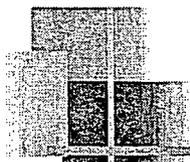


- Ceux qui voient des retombées positives à l'entente croient surtout que celle-ci va diminuer les tensions sociales avec les Autochtones (19 %).
- Par contre, presque la moitié (46 %) sont incapables de préciser en quoi les retombées qu'ils en attendent seront positives.
- Du côté des retombées négatives, on craint surtout la perte de droits, de privilèges ou d'avantages au profit des Autochtones. Ainsi, plusieurs disent qu'on va donner toutes nos terres aux Autochtones (26 %), que les Autochtones ont déjà assez de droits (12 %), que cela va limiter les possibilités de chasse et de pêche pour les Non-autochtones (12 %), que cela va amener des conflits avec les Autochtones (8 %) de même que plusieurs autres récriminations du même genre à l'effet que les droits des Blancs seront diminués au profit des Autochtones.

#### **Raisons pour lesquelles les gouvernements veulent négocier**

- Les avis sont partagés quant aux raisons des gouvernements de vouloir négocier avec les Innus.
- Au premier rang, avec 15 % des mentions, les répondants disent que c'est parce que le gouvernement a peur des Autochtones, qu'il est mou et qu'il est prêt à acheter la paix à tout prix.
- Au deuxième rang par contre, 13 % des gens croient que le gouvernement veut véritablement régler les questions territoriales qui sont en suspens depuis trop longtemps et plus généralement, régler toute la question des droits ancestraux et du statut d'autochtone (7 %).
- Enfin, 5 % croient que le développement hydro-électrique planifié dans ces deux régions justifie l'action du gouvernement.
- Les autres mentions sont nombreuses et diversifiées mais compte individuellement chacune pour moins de 5 % des gens sondés.



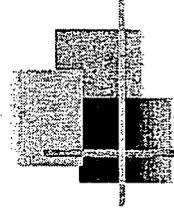


## Faits saillants (Suite)

---

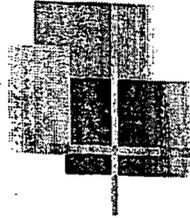
### Relations avec les Autochtones

- On perçoit des tensions puisque même si 70 % des adultes considèrent que les relations entre les Autochtones et les Non-autochtones de leur région sont très bonnes (13 %) ou bonnes (57 %), 23 % jugent plutôt que ces relations sont mauvaises (19 %) ou très mauvaises (4 %).
- Il n'y a pas d'écart entre les deux régions sondées sur ce point.



## **Contexte, objectifs et méthodologie abrégée**

---



## Contexte, objectifs et méthodologie abrégée

### Contexte et objectifs

- Les gouvernements du Canada et du Québec ont récemment signé une entente de principe avec les Innus pour fixer un cadre pour les négociations territoriales dans les régions de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean.
- Dans ce contexte, le ministère du Conseil exécutif a confié à SOM le mandat de sonder la population adulte de ces deux régions afin de prendre le pouls de cette population face à cette entente de principe.
- Les objectifs généraux de l'enquête sont donc de mesurer le niveau de connaissance de l'entente de principe au sein de la population des deux régions, de connaître l'attitude de cette population face à la négociation d'une telle entente, d'évaluer si les retombées anticipées d'une telle entente sont perçues positivement ou négativement et quelle est la nature de ces retombées appréhendées et, finalement, de connaître quelle est la perception de la population quant aux raisons qui amènent les deux paliers de gouvernement à vouloir négocier avec les Innus.

### Population cible

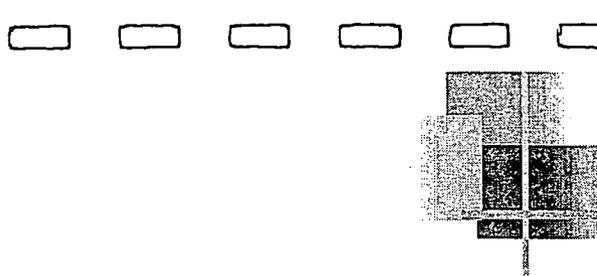
- Adultes résidant sur le territoire des deux régions administratives.
- Toutefois, des personnes ayant le statut d'autochtone ou dont l'un des membres de la famille immédiate a ce statut, ont été exclus de la compilation des résultats.

### Échantillonnage

- 483 répondants
  - Saguenay-Lac-St-Jean 362
  - Côte-Nord 121

### Collecte

- Entrevues téléphoniques réalisées du 1<sup>er</sup> au 7 décembre 2003.
- Taux de réponse : 69 %.



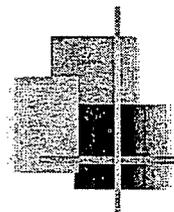
## Contexte, objectifs et méthodologie abrégée (Suite)

Pondération

- Par expansion à la distribution conjointe d'âge et de sexe de la population adulte de chacune des deux régions administratives.

Marge d'erreur

- Ensemble : 4,8 % (à un niveau de confiance de 95 %)
  - Saguenay-Lac-St-Jean : 5,5 %
  - Côte-Nord : 9,5 %

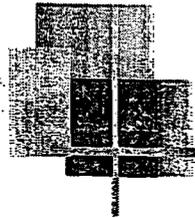


## **Chapitre 1**

---

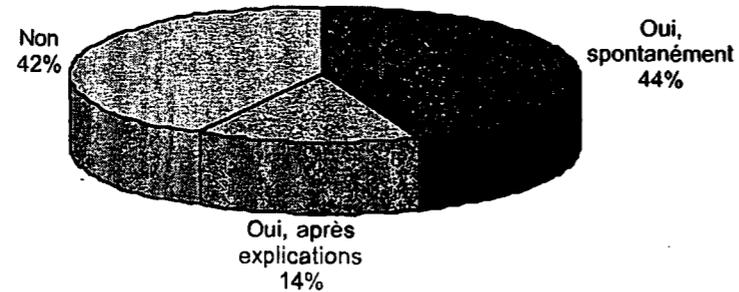
### **Connaissance de l'entente de principe**

---



## Connaissance de l'entente de principe

**Q2. Avez-vous entendu parler de la proposition d'entente de principe entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Innus qu'on appelle aussi Montagnais?**



### Une majorité de la population a entendu parler de l'entente de principe

En fait, lorsqu'on leur explique un peu de quoi il s'agit en indiquant qu'on parle d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada de même que certaines communautés autochtones et que cette entente porte sur les négociations territoriales, 58 % disent en avoir entendu parler.

Il n'y a pas d'écart significatif entre les deux régions mais il y a des différences selon l'âge, la scolarité et le sexe.

Ainsi, la proportion de ceux qui ne sont pas au courant de cette entente diminue de 63 % chez les moins de 35 ans à 41 % chez les 35 - 44 ans pour ensuite se situer à environ le tiers de la population pour les groupes d'âge supérieur.

De même, pour la scolarité, presque la moitié des gens qui n'ont pas dépassé le secondaire (49 %) n'ont pas entendu parler de l'entente mais la proportion chute jusqu'à 23 % chez ceux qui ont complété une scolarité universitaire.

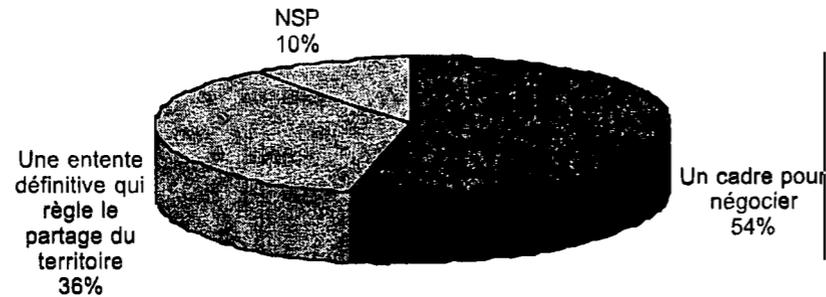
Finalement, les hommes ont plus souvent entendu parler de l'entente que les femmes (65 % vs 51 %).



## Connaissance de l'entente de principe (Suite)

Q3b. Selon ce que vous en percevez, est-ce que l'entente de principe est plutôt...?

(Ceux qui ont entendu parler de l'entente n:296)



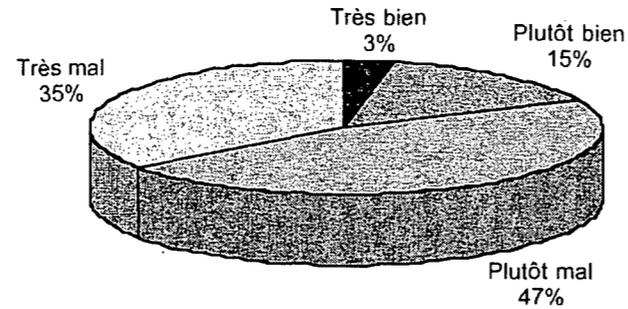
### Beaucoup de gens ne comprennent pas ce qu'est une entente de principe

En effet, même si c'est une courte majorité (54 %) qui savent ou devinent bien qu'il s'agit d'un cadre pour négocier, une bonne proportion, soit 36 %, croient qu'une entente de principe est de fait une entente définitive qui règle une fois pour toute le partage du territoire alors que 10 % avouent carrément ne pas le savoir. On est donc très loin d'une situation où tout le monde comprend clairement de quoi il s'agit, et ce, même si la question n'a été posée qu'aux répondants qui avaient entendu parler de l'entente. De fait donc, si on incluait aussi ceux qui n'ont pas entendu parler de l'entente, ce serait clairement une minorité qui sauraient à ce moment-ci que l'entente négociée à ce jour ne fait que fixer un cadre pour des négociations plus pointues.

Pour cette question qui ne s'adresse qu'à un sous-groupe de répondants, il n'y a pas d'écart statistiquement significatif selon les régions, l'âge, la scolarité ou le sexe.

## Connaissance de l'entente de principe (Suite)

Q7. Avez-vous l'impression d'être... renseigné sur le contenu de l'entente de principe?

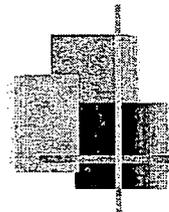


### Les gens se disent peu renseignés sur l'entente

Il faut dire que la plupart des répondants (82 %) se considèrent plutôt mal (47 %) ou très mal (35 %) renseignés sur le contenu de l'entente de principe. À la lumière des résultats précédents, on serait d'ailleurs tenté de dire qu'ils ont bien raison.

Les résidents du Saguenay-Lac-St-Jean se considèrent moins bien renseignés que ceux de la Côte-Nord : 39 % d'entre eux (vs 22 %) se sont dits très mal renseignés sur l'entente.

Les femmes et les moins de 35 ans, deux groupes qui, on l'a vu spontanément, étaient proportionnellement moins nombreux à avoir entendu parler de l'entente de principe, se disent aussi moins bien renseignés sur elle.

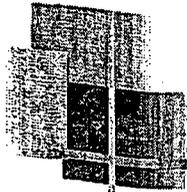


## **Chapitre 2**

---

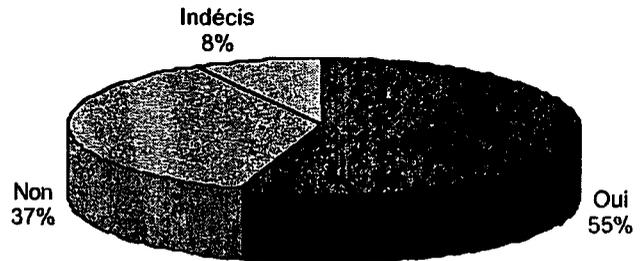
### **Attitudes face aux négociations**

---

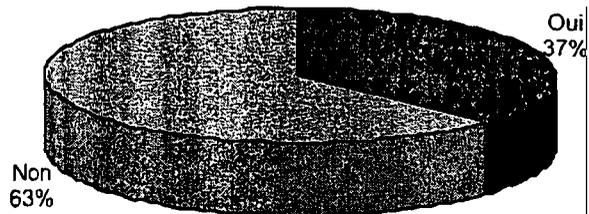


## Attitude face aux négociations

**Q3. Êtes-vous d'accord pour que les gouvernements négocient une entente avec les Innus?**



**Q4. Vous sentez-vous directement et personnellement concerné par cette entente?**



## **Un accord du bout des lèvres**

C'est une majorité mais tout juste (55 %) qui est d'accord pour que les gouvernements négocient une entente avec les Innus. Trois citoyens sur huit y sont opposés et 8 % sont indécis. L'appui de la population à la position de principe du gouvernement est donc assez fragile.

Sur la Côte-Nord en particulier, il y a pratiquement autant de gens qui sont en désaccord pour que les gouvernements négocient (45 %) qu'il y en a qui sont d'accord (46 %). Il y a donc là un bon travail de relations publiques à faire pour gagner l'appui des populations.

Cette question est également reliée au niveau de scolarité : les plus scolarisés (scolarité universitaire) sont d'accord à 74 % contre 19 % qui sont en désaccord et 17 % indécis mais chez ceux dont la scolarité ne dépasse pas le secondaire, seulement 50 % sont d'accord et 40 % sont en désaccord.

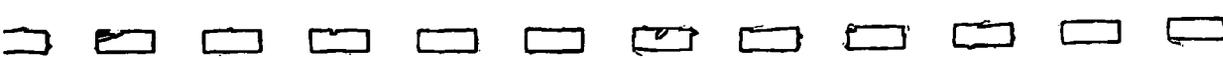
Par contre, il n'y a pas d'écart significatif selon l'âge ou le sexe des répondants.

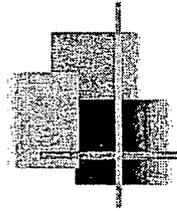
## **Trois citoyens sur huit se sentent personnellement concernés**

Par contre, les cinq autres ne se sentent pas personnellement et directement concernés par cette entente avec les Innus.

La proportion de gens qui se sentent personnellement concernés est plus élevée sur la Côte-Nord (44 %) qu'au Saguenay-Lac-St-Jean (34 %).

Les moins de 35 ans (26 %) et les femmes (28 %) se sentent proportionnellement moins concernés par l'entente. À l'inverse, ceux qui ont complété une scolarité de niveau universitaire se sentent proportionnellement plus impliqués (56 %).

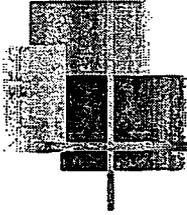




## **Chapitre 3**

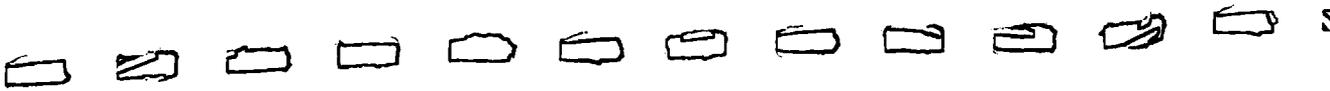
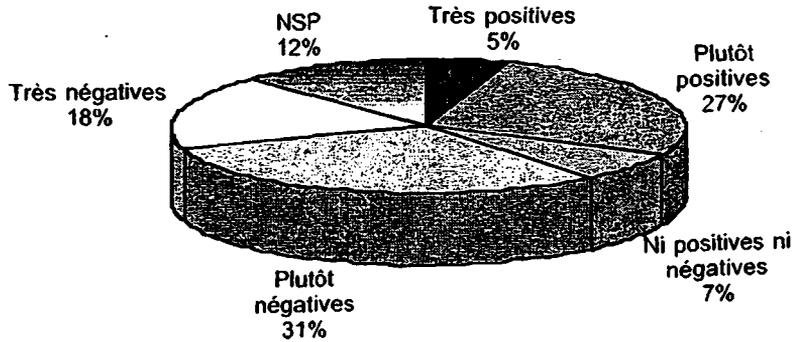
### **Retombées anticipées**

---



# Retombées anticipées

**Q5. Pensez-vous que la signature d'une entente entre les gouvernements et les Innus aura des retombées... pour le développement de votre région?**

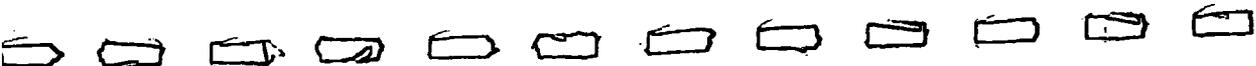


## **On perçoit plus de retombées négatives que positives**

La population est donc plutôt inquiète face à cette entente puisque si un peu moins du tiers des répondants (32 %) en anticipent des retombées plutôt positives (27 %) ou très positives (5 %), presque la moitié (49 %) anticipent plutôt des retombées négatives (31 %) ou très négatives (18 %). Il reste encore un bassin assez important d'indécis, de l'ordre d'un citoyen sur huit.

A priori donc, la population est plutôt inquiète tant aux retombées de cette entente que pour le développement de leur région.

Il n'y a pas de différence significative selon la région, l'âge ou le sexe mais par contre, les moins scolarisés (12 ans ou moins) anticipent davantage de retombées négatives : 53 % d'entre eux craignent des retombées négatives dont 23 % de très négatives.



## Retombées positives

**Q6A. Quelles retombées positives voyez-vous?**

(Ceux qui anticipent des retombées positives ; n:149)

(Total de 2 mentions)

	6%
▪ Diminue les tensions sociales avec les Autochtones	19
▪ Les Autochtones seront plus autonomes/moins dépendants	6
▪ Permet le développement hydro-électrique	6
▪ Règle les différends sur les droits de propriété	5
▪ Création d'emplois	4
▪ Retombées économiques positives	4
▪ Améliore la situation des Autochtones	4
▪ Incapable de préciser	46

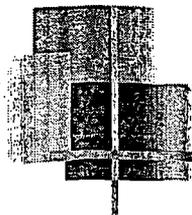
Note : Toutes les réponses données par plus de 4 répondants

## **L'amélioration des relations avec les Autochtones**

Ceux qui voient des retombées positives à cette entente et qui sont, rappelons-le, environ le tiers des répondants, prévoient surtout que cette entente diminuera les tensions sociales avec les Autochtones et améliorera les relations de bon voisinage.

On voit aussi au nombre des avantages les plus souvent mentionnés, la possibilité de rendre les Autochtones plus autonomes, moins dépendants des programmes gouvernementaux, de régler définitivement les différends sur les droits de propriété des territoires et indirectement la possibilité de création d'emplois et de développement des ressources hydro-électriques de ces vastes régions.

Il est très important par ailleurs de remarquer que presque la moitié des répondants qui croient que les retombées d'une telle entente seront positives (46 %) sont cependant incapables de préciser en quoi elles le seront.



## Relations négatives

**Q6b. Quelles retombées négatives voyez-vous?**

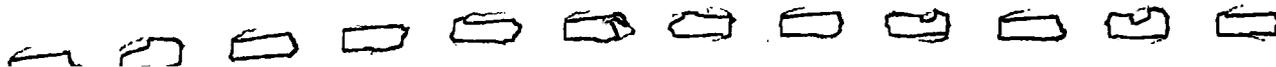
(Ceux qui anticipent des retombées négatives; n:243)

(Total de 2 mentions)

	%
▪ On va donner toutes nos terres aux Autochtones	26
▪ Les Autochtones ont déjà assez de droits	12
▪ Va limiter la possibilité de chasse et pêche pour les Non-autochtones	12
▪ Augmentation des conflits avec les Autochtones	8
▪ Hausse de taxes/redevances pour les Blancs	4
▪ Diminution de l'emploi	4
▪ Va limiter les possibilités de villégiature	3
▪ Les Autochtones vont toujours en vouloir plus	3
▪ Conséquences économiques négatives en général	2
▪ Va limiter le développement touristique	2
▪ Autochtones reçoivent des services sans payer de taxes/injustice/deux poids, deux mesures	2
▪ Va limiter le développement hydro-électrique	2
▪ Incapable de préciser	27

Note : Toutes les réponses données par plus de 4 répondants

Décembre 2003



## **On croit avoir déjà assez donné**

Quant à ceux qui voient des retombées plutôt négatives à cette entente et qui constituent pratiquement la moitié des personnes interrogées (49 %), elles croient en résumé, qu'on a déjà suffisamment donné.

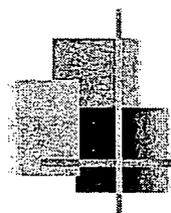
Plusieurs ont réutilisé une objection entendue ça et là dans les groupes de pression actifs dans les médias à savoir qu'avec cette entente on va donner toutes nos terres aux Autochtones (26 %) qui par ailleurs, ont déjà bien assez de droits (12 %) selon ceux qui s'objectent à cette entente.

Par ailleurs, beaucoup craignent pour les restrictions que cette entente va apporter quant aux droits des Non-autochtones par rapport, par exemple, aux possibilités de chasse et de pêche (12 %) ou possibilités de villégiature (3 %), au développement touristique (2 %) et au développement hydro-électrique (2 %).

Dans ce contexte, une proportion non négligeable (8 %) craignent l'augmentation des conflits avec les Autochtones plutôt que leur atténuation.

On peut remarquer aussi que la proportion de gens qui voient des retombées négatives mais sans être capable de préciser en quoi (27 %) est tout de même substantiellement moindre que dans le cas de ceux qui y voient des retombées positives sans pouvoir les préciser (46 %).





## **Chapitre 4**

---

**Raisons pour lesquelles les gouvernements  
veulent négocier**

---

# Raisons de négocier

**Q8. Pourquoi, selon vous, les gouvernements veulent-ils négocier avec les Innus?**

	%
▪ Gouvernement est peureux/mou/veut acheter la paix	15
▪ Pour régler les questions territoriales	13
▪ Régler les droits ancestraux et le statut d'autochtones	7
▪ Pour développer l'hydro-électricité	5
▪ Pour faire la paix/trouver une solution juste pour tous	4
▪ Permettre le développement économique de la région	3
▪ Cède à la pression des Autochtones qui veulent négocier	2
▪ Le gouvernement veut avoir accès aux ressources	2
▪ Obligé par l'opinion publique/son image à l'étranger	2
▪ Le gouvernement veut faire plus d'argent	1
▪ Pour rendre les Autochtones autonomes	1
▪ Aller chercher des votes/acheter vote autochtone	1
▪ Que les Autochtones paient plus de taxes	1
▪ Le gouvernement a du temps/de l'argent à perdre	1
▪ Éviter de longs procès/recours judiciaires	1
▪ Que tout le monde soit à égalité	1
▪ Le gouvernement n'a pas la conscience tranquille/se sent coupable	1
▪ Le gouvernement veut le territoire Innus	1
▪ Ne sait pas	37

Décembre 2003



## Des avis très partagés

Les raisons pour lesquelles on croit que le gouvernement est désireux de négocier avec les Innus couvrent tout un éventail qui va des intentions les plus bienveillantes aux plus malveillantes en passant par la couardise et le pur intérêt politique.

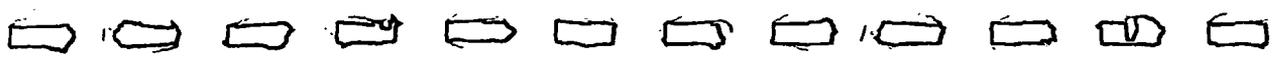
Au premier rang, avec 15 % des mentions, les répondants ont d'abord dit que c'est parce que le gouvernement a peur des Autochtones, qu'il est mou et qu'il est prêt à acheter la paix à tout prix parce qu'il a peur.

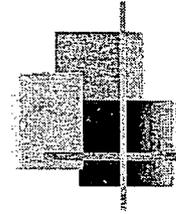
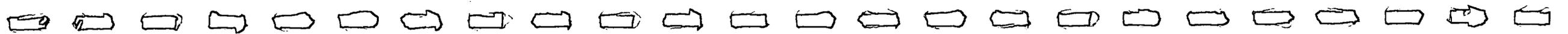
Par contre, au deuxième rang, on croit que c'est véritablement pour régler les questions de territoire qui sont en suspens (13 %) ou encore plus généralement les droits ancestraux et le statut même d'autochtone (7 %).

Dans le même esprit, plusieurs autres voient des motifs légitimes à l'action du gouvernement comme la volonté de faire la paix ou de trouver une solution équitable pour tous (4 %), la volonté de rendre les Autochtones plus autonomes (1 %) et la volonté de promouvoir l'égalité pour tous (1 %). D'autres y voient des intentions moins pures comme la possibilité de mettre la main sur les ressources qui appartiennent présentement aux Autochtones (2 %), la possibilité de faire plus d'argent sur le dos des Autochtones (1 %), la volonté d'acheter le vote autochtone (1 %), la possibilité de prélever les taxes sur les Autochtones (1 %) ou encore s'approprier les territoires Innus (1 %).

D'autres y voient des raisons de développement, par exemple, de l'hydro-électricité (5 %), de l'économie de la région en général (3 %). Enfin d'autres croient que c'est une question d'image et d'opinion publique au niveau international et d'autres encore que c'est pour éviter de longs et onéreux procès.

Il reste que finalement 37 % n'ont pas d'opinion sur les raisons des gouvernements pour chercher à négocier avec les Innus.





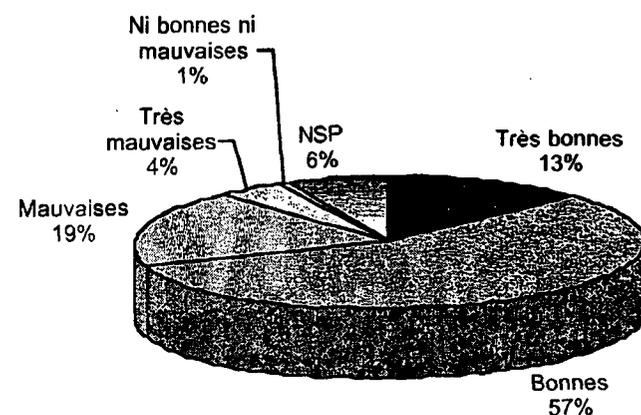
## **Chapitre 5**

### **Relations avec les Autochtones**

---

## Relations avec les Autochtones

Q9. Comment qualifiez-vous, de façon générale, les relations entre les Autochtones et Non-autochtones de votre région?

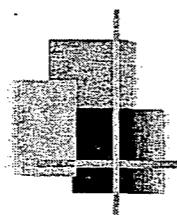
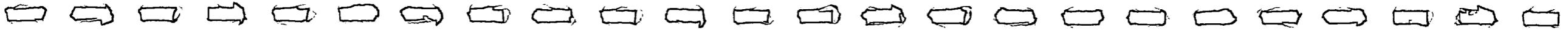


### Des tensions sont présentes

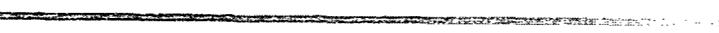
Même si 70 % des adultes considèrent que les relations entre les Autochtones et Non-autochtones dans leur région sont très bonnes (13 %) ou bonnes (57 %), il reste que presque le quart de la population juge que ces relations sont mauvaises (19 %) ou très mauvaises (4 %). On peut donc dire qu'une bonne partie de la population perçoit des tensions entre les deux communautés.

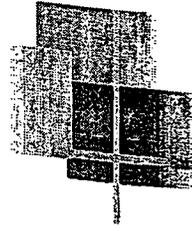
Il n'y a cependant pas d'écart entre les deux régions ni d'ailleurs selon le niveau de scolarité ou le sexe des répondants.

Par contre, les plus jeunes croient davantage à l'existence de telles tensions : le tiers des 18 - 34 ans ont dit que les relations entre les deux communautés sont mauvaises (27 %) ou très mauvaises (6 %).



## Conclusions





## Conclusions

### L'entente de principe est-elle connue?

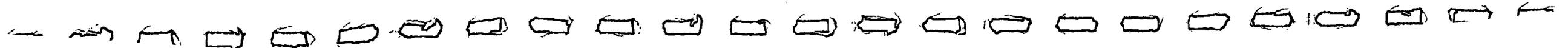
#### **Elle est peu connue**

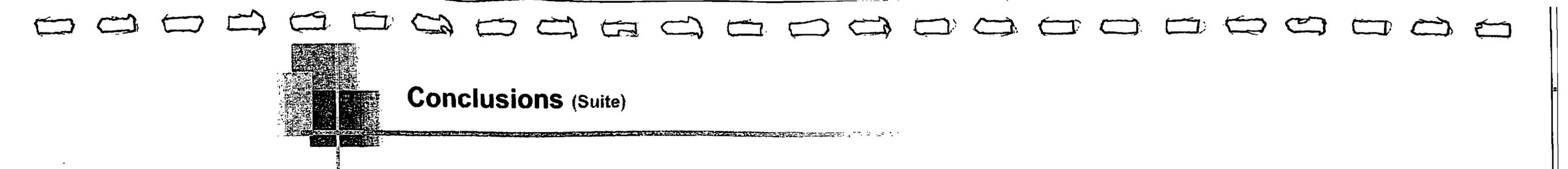
- De fait, 44 % des gens interrogés ont dit spontanément en avoir entendu parler alors qu'après explication, la proportion totale de ceux qui disent savoir de quoi on parle monte à 58 %. Il reste donc 42 % de la population qui, même après explication, dit ne pas avoir entendu parler de l'entente de principe.
- D'ailleurs, tout juste un peu plus de la moitié (54 %) comprennent de l'entente qu'il s'agit d'un cadre de négociation alors que 36 % croient qu'il s'agit plutôt de l'entente définitive sur le partage des territoires et que 10 % avouent ne pas le savoir, et ce, même si la question n'a été posée qu'aux seuls 58 % de la population qui ont dit avoir entendu parler de l'entente.
- Devant ces résultats, il n'est pas étonnant que moins de 20 % de la population se disent très bien (3 %) ou plutôt bien (15 %) renseignés sur le contenu de l'entente de principe.
- Il y a donc encore un bon travail d'information à faire.

### Est-elle justifiée?

#### **Une population partagée**

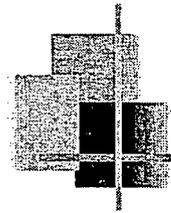
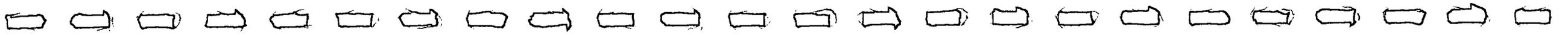
- La population est partagée sur la question, et ce, sous bien des angles.
- Tout d'abord, une courte majorité (55 %) croient que le gouvernement doit négocier une entente avec les Innus mais 3 citoyens sur 8 sont d'avis inverse alors que 8 % sont indécis. C'est donc loin d'être l'unanimité.
- Par contre, lorsqu'on demande aux gens s'ils anticipent des retombées positives ou négatives à une telle entente, il y en a beaucoup plus (49 %) qui anticipent des retombées négatives qu'il y en a qui y voient des retombées positives (32 %).
- Il y a donc une bonne dose d'inquiétude dans la population.
- La plupart des gens (70 %) considèrent que les relations entre les Autochtones et les Non-autochtones dans leur région sont très bonnes ou bonnes mais presque le quart (23 %) croient qu'elles sont mauvaises ou très mauvaises.





## Conclusions (Suite)

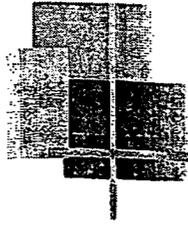
- C'est peut-être ce qui explique cette ambivalence à savoir que d'une part on croit majoritairement (même si c'est une faible majorité) qu'il faut négocier mais en même temps on croit plus souvent qu'il va en résulter des retombées négatives que positives.
- De plus, ceux qui anticipent des retombées positives sont incapables de les préciser une fois sur deux. La plupart des autres espèrent que cela atténuera les tensions avec les Autochtones justement.
- À l'inverse, ceux qui voient des retombées négatives croient surtout que les autochtones ont déjà suffisamment de droits, de privilèges et de territoires et qu'une telle entente va avoir pour effet ultimement d'enlever des privilèges aux Blancs pour les céder aux Autochtones (privilèges sur les territoires et donc impact négatif sur la chasse, la pêche, la villégiature, le tourisme, le développement hydro-électrique possible, etc.).
- En résumé donc, la population voit surtout un certain nombre de désavantages matériels à la négociation (perte de territoires, de droits de pêche, de chasse et de villégiature, de droits sur les forêts et le développement économique, hydro-électrique, etc.) qui ne sont contrebalancés que par peu d'avantages (seulement la paix sociale plus ou moins incertaine avec les Autochtones).
- C'est pourquoi dans ce contexte, ils perçoivent que le gouvernement veut surtout négocier concrètement pour régler certaines questions de partage des territoires et de règlement des droits ancestraux mais fondamentalement parce qu'il a plus peur des réactions des Autochtones que de celles des Blancs.
- Il y a donc un gros travail d'information des populations à faire pour les rallier à l'entente de principe et les amener à percevoir les Autochtones non pas comme des parvenus qui veulent tirer encore plus avantage de leur situation mais plutôt comme un groupe ayant des droits légitimes et réels que le gouvernement se doit de faire respecter.



## **Annexe 1**

### **Méthodologie détaillée**

---



# Méthodologie

## Objectifs

- L'objectif général de cette étude est de prendre le pouls de la population adulte des régions de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean quant à l'entente de principe qui a été négociée entre les gouvernements du Canada et du Québec et les Innus pour fixer un cadre aux négociations à venir sur le partage du territoire entre les populations autochtones et non-autochtones.
- L'objectif de cette annexe est de réunir les informations utiles sur le déroulement de l'enquête téléphonique. Pour ce faire, nous expliquons la méthodologie utilisée et nous en présentons les résultats administratifs de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats et pouvoir reproduire celle-ci selon le même protocole au besoin.

## Plan de sondage

### Population cible

La population visée par cette enquête est constituée de l'ensemble des adultes (18 ans ou plus) qui résident sur le territoire des régions administratives de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean.

- Les résultats ont été compilés indépendamment pour les personnes ayant le statut d'autochtone (ou dont un membre de la famille immédiate a ce statut) et celles qui n'ont pas le statut d'autochtone. Toutefois, le nombre de répondants ayant le statut d'autochtone étant très limité, seuls les résultats pour les non-autochtones sont présentés.

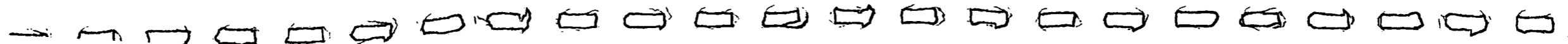
### Base de sondage

- L'échantillon initial a été généré aléatoirement parmi toutes les circonscriptions téléphoniques (préfixe de trois chiffres des numéros de téléphone) couvrant les deux régions administratives à l'étude.

### Plan d'échantillonnage

- Il s'agit d'un échantillon stratifié proportionnel à deux degrés.
- Au premier degré, l'échantillon initial a été stratifié proportionnellement à l'importance des populations adultes des deux régions administratives visées par l'enquête.
- Au deuxième degré, un adulte résidant dans le ménage rejoint a été choisi pour participer à l'enquête selon une procédure empirique qui assure un bon équilibre des différents groupes d'âge pour les deux sexes.

Strate	Ensemble	Saguenay-Lac-St-Jean	Côte-Nord
Nombre visé	500	370	130
Entrevues complétées	512	379	133



## Méthodologie (Suite)

### Questionnaire

- Au total, 512 entrevues ont été complétées mais les résultats présentés ici ne portent que sur les 483 entrevues réalisées avec des gens qui n'ont pas eux-mêmes le statut d'autochtone (ni un membre de leur famille immédiate).
- Le questionnaire a été conçu et développé conjointement par SOM et les responsables du projet au ministère du Conseil exécutif. Le questionnaire a ensuite été traduit en anglais et programmé par SOM. La durée moyenne d'entrevue a été de cinq minutes.
- Le questionnaire a été prétesté le 27 novembre 2003 auprès d'un échantillon indépendant de 10 répondants. Un compte rendu complet de ce prétest a été remis aux responsables du projet au Ministère au lendemain de celui-ci. La version finale du questionnaire est présentée à l'annexe 2.

### Collecte

#### Période de collecte

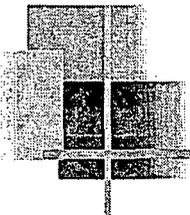
- Du 1<sup>er</sup> au 7 décembre 2003.

#### Mode d'entrevue

- Entrevues téléphoniques assistées par ordinateur.
- Gestion informatisée des numéros de téléphone.
- Jusqu'à huit appels ont été faits pour tenter de joindre les personnes échantillonnées.

#### Résultats des appels (les résultats détaillés sont présentés à la page suivante)

- |                       |        |
|-----------------------|--------|
| ■ Taux de refus       | 15,6 % |
| ■ Taux de non-réponse | 15,4 % |
| ■ Taux de réponse     | 69,0 % |

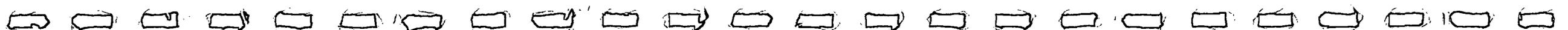


## Résultats administratifs détaillés

### MCE (Innus/Côte-Nord)

Entrevues réalisées du 1er décembre au 7 décembre 2003

<b>A. Échantillon de départ</b>	<b>1243</b>
B. Non joints au cours de la période	98
C. Hors service	351
D. Non résidentiels	84
E. Lignes en dérangement	3
F. Non admissibles	0
G. Hors strate	0
H. Incapacité / Autres langues	25
I. Absents	54
J. Incomplets	2
K. Refus du ménage	41
L. Refus de la personne sélectionnée	73
<b>M. Entrevues complétées</b>	<b>512</b>
<b>Principaux indices</b>	
N. Numéros non joints (B+E)	101
O. Numéros joints (A-(N+G))	1142
P. Numéros joints inutilisables (C+D+H)	460
Q. Numéros joints utilisables (O-P)	682
R. Estimation du nombre de non joints utilisables (NQ/O)	60
S. Estimation du nombre total de numéros utilisables (Q+R)	742
<hr/>	
Non-réponse estimée (%) ((R+I)/S)	15,4 %
Refus (%) (J+K+L)/S	15,6 %
<b>Taux de réponse estimé (%) ((M+F)/S)</b>	<b>69,0 %</b>



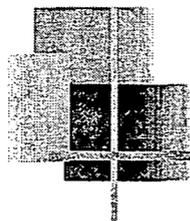
## Résultats administratifs détaillés (Suite)

### MCE (Innus/Côte-Nord)

Entrevues réalisées du 1er décembre au 7 décembre 2003

Strate : Saguenay-Lac-St-Jean

<b>A. Échantillon de départ</b>	<b>929</b>
B. Non joints au cours de la période	58
C. Hors service	266
D. Non résidentiels	71
E. Lignes en dérangement	1
F. Non admissibles	0
G. Hors strate	0
H. Incapacité / Autres langues	20
I. Absents	43
J. Incomplets	1
K. Refus du ménage	33
L. Refus de la personne sélectionnée	57
<b>M. Entrevues complétées</b>	<b>379</b>
Principaux indices	
N. Numéros non joints (B+E)	59
O. Numéros joints (A-(N+G))	870
P. Numéros joints inutilisables (C+D+H)	357
Q. Numéros joints utilisables (O-P)	513
R. Estimation du nombre de non joints utilisables (NQ/O)	35
S. Estimation du nombre total de numéros utilisables (Q+R)	548
<hr/>	
Non-réponse estimée (%) ((R+I)/S)	14,2 %
Refus (%) (J+K+L)/S	16,6 %
<b>Taux de réponse estimé (%) ((M+F)/S)</b>	<b>69,2 %</b>



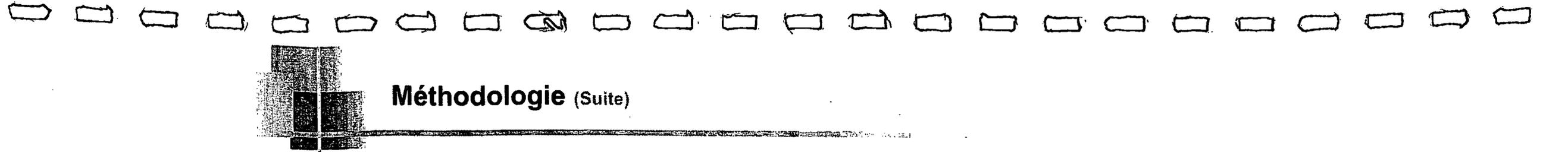
## Résultats administratifs détaillés (Suite)

### MCE (Innus/Côte-Nord)

Entrevues réalisées du 1er décembre au 7 décembre 2003

Strate : Côte-Nord169103

<b>A. Échantillon de départ</b>	<b>314</b>
B. Non joints au cours de la période	40
C. Hors service	85
D. Non résidentiels	135
E. Lignes en dérangement	2
F. Non admissibles	0
G. Hors strate	0
H. Incapacité / Autres langues	5
I. Absents	11
J. Incomplets	1
K. Refus du ménage	8
L. Refus de la personne sélectionnée	16
<b>M. Entrevues complétées</b>	<b>133</b>
<b>Principaux indices</b>	
N. Numéros non joints (B+E)	421
O. Numéros joints (A-(N+G))	272
P. Numéros joints inutilisables (C+D+H)	361
Q. Numéros joints utilisables (O-P)	394
R. Estimation du nombre de non joints utilisables (NQ/O)	26
S. Estimation du nombre total de numéros utilisables (Q+R)	195
<hr/>	
Non-réponse estimée (%) ((R+I)/S)	19,0 %
Refus (%) (J+K+L)/S	12,86 %
<b>Taux de réponse estimé (%) ((M+F)/S)</b>	<b>68,2 %</b>



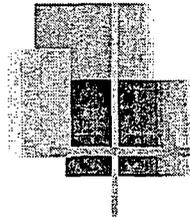
## Méthodologie (Suite)

### Pondération et traitement

- Par expansion à la distribution conjointe d'âge (6 catégories) et de sexe (2 catégories) de la population de chacune des deux régions géographiques sondées (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord).
- Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé MACTAB.
- Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction des descripteurs démographiques retenus pour l'enquête (voir annexe 3 sous pli séparé pour les résultats détaillés).

### Marges d'erreur

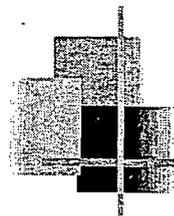
- Les marges d'erreur présentées à la page suivante tiennent compte de l'effet de plan.
- L'effet de plan apparaît lorsque les entrevues complétées ne sont pas réparties proportionnellement à la population d'origine selon les variables de segmentation ou de pondération.
- L'effet de plan est le ratio entre la taille de l'échantillon et la taille d'un échantillon aléatoire simple de même marge d'erreur. C'est une statistique utile à l'estimation des marges d'erreur pour des sous-groupes de répondants.
- Par exemple, au tableau de la page suivante, pour l'ensemble, la marge d'erreur est la même que pour un échantillon aléatoire simple de taille 274 ( $352 + 1,2855$ ).
- La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée. En effet, la marge d'erreur est plus grande lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus petite à mesure que le résultat s'éloigne de 50 %.
- Le tableau de la page suivante donne les marges d'erreur de l'étude (en tenant compte de l'effet de plan) selon la valeur de la proportion estimée.



## Méthodologie

### Marge d'erreur selon la proportion estimée

	Résultats par strate		
	Ensemble	Saguenay-Lac-St-Jean	Côte-Nord
Nombre d'entrevues	483	362	121
Effet de plan	1,1249	1,1251	1,1236
Proportion :			
99 % ou 1 %	0,9%	1,1%	1,9%
95 % ou 5 %	2,1%	2,4%	4,1%
90 % ou 10 %	2,8%	3,3%	5,7%
80 % ou 20 %	3,8%	4,4%	7,6%
70 % ou 30 %	4,3%	5,0%	8,7%
60 % ou 40 %	4,6%	5,4%	9,3%
<b>50 % (marge maximale)</b>	<b>4,7%</b>	<b>5,5%</b>	<b>9,4%</b>



## **Annexe 2**

### **Questionnaire**

---

---



## SONDAGE SUR LA PROPOSITION D'ENTENTE DE PRINCIPE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES INNUS

### QUESTIONNAIRE – NOVEMBRE 2003

#### Légende

*texte*	On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.
...	Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
/*texte*/	Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.
NSP	Choix de réponses : Ne sait pas
NRP	Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
NA	Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
->, ->>	Signifie « Passez à la question »
->sortie	Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
->fin	Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
1=, 1=	Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
1=, 2=, ...	Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=, 2=, ..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
Q_Sical, Q_INcal	Les questions commençant par « Q_SI... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.
*/	

Q\_Bi Bonjour, bonsoir, je suis... de la maison de recherche SOM. Nous faisons aujourd'hui une très courte étude auprès des résidents de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean et j'aurais besoin de la collaboration de quelqu'un chez-vous. Puis-je parler au plus jeune homme qui a 18 ans ou plus et qui est à la maison présentement? **\*Si aucun homme :\*** Puis-je parler à la femme la plus âgée qui a 18 ans ou plus et qui est à la maison présentement?

->>1

Q\_1 **\*Bonjour, bonsoir, je suis... de la firme de recherche SOM. Nous faisons aujourd'hui une très courte étude auprès des résidents de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean et j'aurais besoin de votre collaboration pour deux ou trois minutes.\***

Est-ce que vous-même ou quelqu'un de votre famille immédiate a le statut d'Autochtone?

1=\*Oui  
2=\*Non

Q\_2 Avez-vous entendu parler de la proposition d'Entente de principe entre les gouvernements du Québec et du Canada et les Innus qu'on appelle aussi Montagnais? **\*Si demande des explications :\*** «Il s'agit d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada et certaines communautés Autochtones. Cette entente porte sur les négociations territoriales.»

1=\*Oui spontané  
2=\*Oui après l'explication  
3=\*Non/NSP après explication

Q\_3 Êtes-vous d'accord pour que les gouvernements négocient une entente avec les Innus? **\*Si demande des explications :\*** «Il s'agit d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada et certaines communautés Autochtones. Cette entente porte sur les négociations territoriales.»

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

Q\_sical3b si q#2=3->4  
->>3b

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer!

- Q\_3b Selon ce que vous en percevez, est-ce que l'Entente de principe avec les Innus est plutôt...? \*Rotation
- 1=Un cadre pour négocier  
2=Une entente définitive qui règle le partage du territoire  
9=\*NSP/NRP
- Q\_4 Vous sentez-vous directement et personnellement concerné(e) par cette entente?
- 1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP
- Q\_5 Pensez-vous que la signature d'une entente entre les gouvernements et les Innus aura des retombées... pour le développement de votre région?
- 1=Très positives->6A1  
2=Plutôt positives->6A1  
3=\*Ni positives ni négatives (Aucune retombée)->7  
4=Plutôt négatives->6B1  
5=Très négatives->6B1  
9=\*NSP/NRP->7
- Q\_6A1 Quelles retombées positives voyez-vous à cette entente? \*Accepter 2 mentions, sortie=96,99
- 1=\*Diminue les tensions sociales avec les Autochtones/Bon voisinage  
2=\*Règle les différends sur les droits de propriété  
3=\*Règle la question des droits de chasse et de pêche  
4=\*Permet le développement hydro-électrique de la région  
5=\*Améliore la situation pour la villégiature  
90=\*Autre <précisez>  
96=\*Aucune autre->7  
99=\*NSP/NRP->7

---

**\*/Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/



Q\_6B1            Quelles retombées négatives craignez-vous? \*Accepter 2 mentions, sortie=96,99

- 1=\*Augmentation des conflits avec les Autochtones
- 2=\*On va donner toutes nos terres aux Autochtones
- 3=\*Les Autochtones ont déjà assez de droits
- 4=\*Va limiter les possibilités de chasse et de pêche
- 5=\*Va limiter les possibilités de villégiature
- 6=\*Va limiter le développement hydro-électrique
- 7=\*Va limiter le développement touristique
- 90=\*Autre <précisez>
- 96=\*Aucune autre->7
- 99=\*NSP/NRP->7

Q\_7                Avez-vous l'impression d'être... renseigné(e) sur le contenu de l'Entente de principe ?

- 1=Très bien
- 2=Plutôt bien
- 3=Plutôt mal
- 4=Très mal
- 9=\*NSP/NRP

Q\_8                Pourquoi selon vous les gouvernements désirent-ils négocier avec les Innus?

- 1=\*Régler les droits ancestraux et le titre d'aborigène
- 2=\*Régler les questions territoriales
- 3=\*Régler les droits de chasse et de pêche
- 4=\*Permettre le développement (économique) de la région
- 90=\*Autre <précisez>
- 6=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer!

Q\_9 Comment qualifiez-vous, de façon générale, les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones de votre région? Les qualifieriez-vous de... ?

- 1=Très bonnes
- 2=Bonnes
- 3=\*Ni bonnes ni mauvaises
- 4=Mauvaises
- 5=Très mauvaises
- 9=\*NSP/NRP

Q\_10 Pour terminer, pouvez-vous m'indiquer de quel groupe d'âge parmi les suivants, vous faites partie? \*Vous pouvez vous laisser interrompre\*

- 1=18 – 24 ans
- 2=25 – 34 ans
- 3=35 – 44 ans
- 4=45 – 54 ans
- 5=55 – 64 ans
- 6=65 ans ou plus
- 9=\*NSP/NRP

Q\_11 Au total, combien d'années de scolarité avez-vous complétées? \*On peut accepter une réponse spontanée\*

- 1=12 ans et moins (secondaire ou moins)
- 2=13 à 15 ans (collégial)
- 3=16 ans et plus (universitaire)
- 9=\*NSP/NRP

Q\_12 Notez le sexe

- 1=\*Homme
- 2=\*Femme

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/



Q\_FIN

Voilà, c'est tout. Merci beaucoup de votre collaboration! La mission de SOM est d'aider les gens à faire valoir leur point de vue et votre collaboration est essentielle pour nous permettre d'accomplir cette mission. Bonne fin de journée!

\*\*\*INFORMATIONS

PROJET=mceinnus

FICHIER=Fmceinnus

RESEAU=SERVEUR1:P03361:

PAGES=PMRACHEL:PR03361:PW03361A:

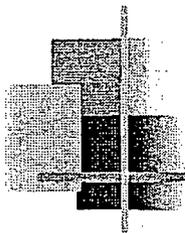
FUSION=OUI

GESTION=STANDARD

---

/\*Légende

\*texte\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; /\*texte\*/ : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/



## Les Autochtones au Québec

Sondage SOM-R Édition mars 2004 (vague 3)  
Rapport présenté au Secrétariat à la communication gouvernementale

Mars 2004

## Objectifs et méthodologie abrégée

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ SOM présente les résultats d'un sondage omnibus (le SOM-R) réalisé du 17 au 24 mars 2004, auprès de 1004 adultes québécois. Une question de pré-sélection (Question 1) pour s'assurer que les répondants étaient des non-autochtones et qu'un des membres de leur famille immédiate n'est pas un Autochtone a réduit le nombre de répondants admissibles à 982.</li><li>▪ L'objectif de l'étude est de connaître la perception des Québécois à l'égard du peuple autochtone du Québec et des relations qu'entretiennent les gouvernements avec les Autochtones.</li></ul>
Population cible	L'ensemble des adultes québécois constitue la population cible de la présente étude
Échantillonnage	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 982 répondants<ul style="list-style-type: none"><li>▪ RMR Montréal : 391</li><li>▪ RMR Québec : 296</li><li>▪ Ailleurs : 295</li></ul></li></ul>
Collecte	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Entrevues téléphoniques réalisées du 17 au 24 mars 2004.</li></ul>
Pondération	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pondération pour s'assurer d'une bonne représentativité en fonction de la composition du ménage, de l'âge, du sexe, de la langue et du lieu de résidence.</li></ul>
Marge d'erreur	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Ensemble : 3,9 % (à un niveau de confiance de 95 %)<ul style="list-style-type: none"><li>▪ RMR Montréal : 5,5 %</li><li>▪ RMR Québec : 6,4 %</li><li>▪ Ailleurs : 6,4 %</li></ul></li></ul>

## Résultats

Q2. Est-ce qu'il y a des Autochtones qui habitent votre région?

	Ensemble (n: 982) %	RMR Québec (n: 296) %	RMR Montréal (n: 391) %	Ailleurs au Qc (n: 295) %
■ Oui	32	49	21	40
■ Non	62	44	73	53
■ NSP	6	7	6	7

Q3. Savez-vous à quelle nation ces Autochtones appartiennent majoritairement?

(Base: ceux qui croient vivre dans une région où il y a des Autochtones;  
n : 374)

	Ensemble (n: 982) %	RMR Québec (n: 296) %	RMR Montréal (n: 391) %	Ailleurs au Qc (n: 295) %
■ Huron - Wendat	13	64	2	5
■ Mohawks	11	--	27	5
■ Algonquins	4	1	1	6
■ Innus (Montagnais)	4	3	1	6
■ Attikameks	3	--	1	4
■ Cris	3	--	3	3
■ Malécites	2	--	--	4
■ Abénaquis	1	1	1	2
■ Micmacs	1	1	--	1
■ Autre	4	1	5	5
■ NSP	54	29	59	59

**Le tiers des répondants disent vivre dans une région où résident des Autochtones**

Dans l'ensemble, 32 % des répondants croient qu'ils habitent dans la même région que des Autochtones. Il s'agit ici d'une mesure de connaissance ou de perception et non de faits. C'est donc dire que parmi les 62 % qui disent que des Autochtones n'habitent pas leur région, il est fort probable que plusieurs ignorent leur présence ou n'y aient tout simplement pas pensé. La notion de région peut également faire varier les résultats puisque celle-ci diffère d'un répondant à l'autre. Il est donc possible que par la perception que les répondants ont de l'étendue de leur région, il n'y ait effectivement pas d'Autochtones qui y vivent.

D'autre part, des différences significatives dans les résultats sont observables au niveau des régions. Ainsi, les répondants des régions de Québec (49 %) et d'ailleurs en province (40 %) croient en plus grand nombre que des Autochtones habitent dans leur région respective. À l'inverse, moins d'individus de la région de Montréal (21 %) pensent que des Autochtones vivent sur ce territoire.

Enfin, les 18 - 24 ans (44 %) et les francophones (35 %) croient davantage que les autres groupes que des Autochtones sont présents dans leur région.

**La majorité ignore de quelle nation sont les Autochtones de leur région**

Plus de la moitié (54 %) des répondants ne peuvent dire quelle est la nation autochtone qui habite dans leur région. On remarque cependant que cette proportion est moins importante chez les individus de la région de Québec (29 %). Ces derniers identifient par ailleurs en majorité (64 %) les Autochtones de la région à la nation Huron-Wendat. Une minorité croient qu'ils appartiennent à la nation Innu (3 %) ou à d'autres nations (4 %).

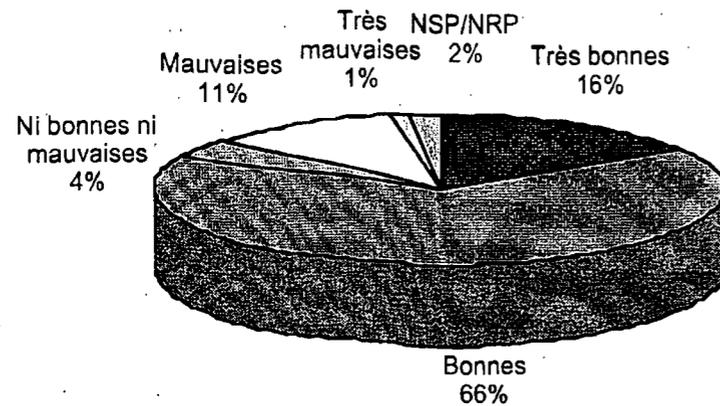
Dans la région de Montréal, les répondants croient que les Autochtones font partie de la nation Mohawk principalement (27 %). Une minorité mentionnent la nation Huron-Wendat (2 %), Cris (3 %) ou autre (9 %). La majorité (59 %) toutefois ne s'est toutefois pas avancée sur le sujet.

Finalement, les répondants d'ailleurs en province associent les Autochtones de leur région à plusieurs nations et aucune ne se démarque vraiment. Tout comme les répondants de Montréal, 59 % ne se sont pas prononcés.

## Résultats -Suite

**Q4. Comment qualifiez-vous de façon générale, les relations entre les Autochtones et les autres Québécois de votre région? Les qualifiez-vous de...?**

(Base: ceux qui croient vivre dans une région où il y a des Autochtones;  
n : 374)



### Les relations entre les Autochtones et les autres Québécois de la région sont bonnes

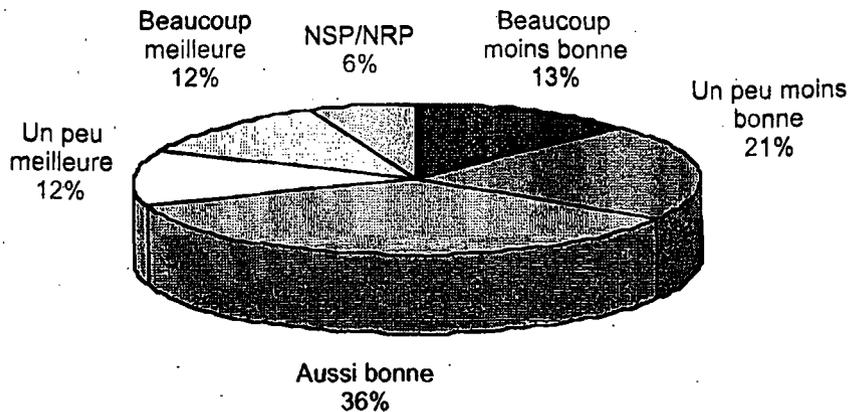
Chez ceux qui croient qu'une nation autochtone habite dans la même région qu'eux, plus de quatre répondants sur cinq (82 %) disent que les relations entre celle-ci et les autres Québécois sont bonnes (dont 16 % qui disent qu'elles sont très bonnes). Si 4 % ont une opinion plutôt neutre, d'autres (12 %) considèrent que ces relations sont mauvaises.

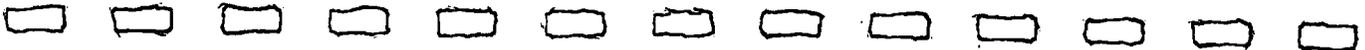
Des différences significatives dans la perception des relations existent entre certains groupes. Ainsi, on remarque que les gens de la région de Montréal croient en plus grand nombre (18 %) qu'elles sont mauvaises, tout comme les 18 - 24 ans (22 %), ceux dont le revenu personnel et familial est inférieur à 15 000 \$ (respectivement 21 % et 23 %), ceux dont le revenu familial se situe entre 25 000 \$ et 35 000 \$ (22 %) et les allophones (23 %).

## Résultats -suite

Q5. Selon vous, en général, la qualité de vie des Autochtones est (...) que celle des autres citoyens?

(n : 982)





## **Plus d'individus croient que la qualité de vie des Autochtones est moins bonne que celle des non-Autochtones qu'il en a qui pensent le contraire**

Si 36 % des répondants croient que la qualité de vie des Autochtones est aussi bonne que celle des autres citoyens, tout autant (34 %), disent qu'elle est moins bonne (dont 13 % qui la jugent beaucoup moins bonne).

Enfin, 24 % des individus disent que la qualité de vie des Autochtones est meilleure que celle des autres citoyens et 6 % n'ont pas émis d'opinion.

## **Les opinions diffèrent selon les régions**

On remarque que les répondants de la région de Québec et d'ailleurs en province croient proportionnellement plus que la qualité de vie des Autochtones est aussi bonne que celle des autres citoyens (47 % et 41 %). Les individus des autres régions du Québec sont également plus nombreux à croire que leurs conditions sont beaucoup meilleures (15 % vs 12 % pour l'ensemble). Enfin, plus d'individus de la région de Montréal pensent qu'elles sont moins bonnes (46 % vs 34 %).

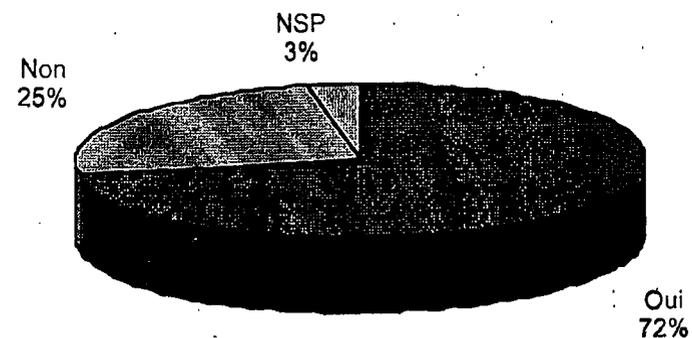
Outre ces derniers, d'autres groupes croient également en plus grand nombre que la qualité de vie des Autochtones est moins bonne que celle des autres Québécois. Parmi ceux-ci, on note:

- ceux dont le niveau de scolarité est de 16 ans est plus (52 %);
- ceux dont le revenu personnel annuel est de 55 000 \$ ou plus (51 %);
- ceux dont le revenu familial annuel est supérieur à 75 000 \$ (50 %);
- ceux dont la langue maternelle n'est pas le français (55 %).

## Résultats -suite

Q6. Selon vous, les Autochtones ont-ils plus de privilèges que l'ensemble de la population?

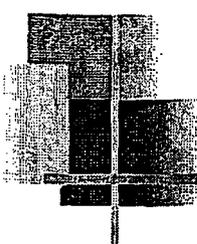
(n : 982)



### Près des trois quarts considèrent que les Autochtones ont plus de privilèges

Aux yeux de 72 % des répondants, les Autochtones jouissent de privilèges que l'ensemble de la population n'a pas. Cette opinion est davantage répandue auprès des individus de la région de Québec (79 %) et d'ailleurs en province (78 %), de ceux qui ont 12 ans ou moins de scolarité (79 %) et des francophones (77 %).

À l'inverse, les répondants de la région de Montréal (31 %), les 18-24 ans (40 %), ceux dont la scolarité est de niveau universitaire (31 %), et les non-francophones (45 %) sont proportionnellement plus nombreux à croire que les Autochtones ne bénéficient pas d'un traitement de faveur (vs 25 % pour l'ensemble).



## Résultats - Suite

**Q7. Quels sont ces privilèges que les autres n'ont pas?**

**(Base: ceux qui croient que les Autochtones ont plus de privilèges que l'ensemble de la population; n : 714)**

**(3 mentions)**

	<b>%</b>
▪ Exemptions de taxes	68
▪ Exemptions d'impôts	23
▪ Subventions des gouvernements	12
▪ Droits ancestraux (chasse, pêche, piégeage, etc.)	9
▪ Tolérance criminalité sur leur territoire/au-dessus des lois	6
▪ Électricité gratuite/rabais	5
▪ Redevances sur les profits/revenus d'Hydro-Québec	5
▪ Aide sociale plus grande	4
▪ Maison/logement gratuit ou subventionné	4
▪ Territoires qui leur sont donnés/consentis	3
▪ Éducation postsecondaire gratuite/écoles privées	3
▪ Autre	9
▪ NSP/NRP	5



**Les exemptions de taxes et d'impôts sont les principaux privilèges**

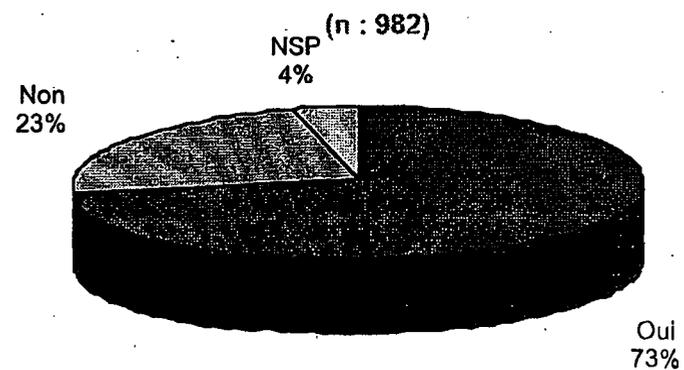
Un très grand éventail d'éléments sont identifiés par les répondants qui croient que les Autochtones ont des privilèges que les autres citoyens n'ont pas, mais la majorité mentionnent principalement les exemptions de taxes (68 %) et d'impôts (23 %).

Des subventions gouvernementales (12 %), des rabais ou la gratuité de l'électricité (5 %) et des redevances sur les profits d'Hydro-Québec (5 %) sont également au nombre des privilèges financiers identifiés.

Les droits ancestraux sont un privilège aux yeux de près de 10 % des répondants (9 %) et la tolérance à la criminalité sur leur territoire (être au-dessus des lois) par 6 %.

Enfin, d'autres éléments, tels la gratuité des maisons et logements et des frais de scolarité post secondaire ont été mentionnés mais par moins de 5 % des individus interrogés.

Q8. Croyez-vous que les gouvernements doivent négocier avec les Autochtones?



**Les gouvernements devraient négocier avec les Autochtones...**

Près des trois quarts (73 %) des répondants et particulièrement les universitaires (80 %) et ceux qui disent habiter une région où il y a des Autochtones (78 %) jugent que les gouvernements doivent négocier avec les nations autochtones. Une minorité (4 %) ne se sont pas prononcés sur le sujet.

## Résultats -Suite

**Q9. Pourquoi selon vous, les gouvernements doivent-ils négocier avec les Autochtones?**

(Base: ceux qui croient que les gouvernements doivent négocier avec les Autochtones; n : 708)  
(3 mentions)

	%
■ C'est leur devoir, pour respecter les droits des Autochtones	22
■ Égalité des droits/doivent être traités comme tout autre citoyen	20
■ Harmonie sociale/bon voisinage	12
■ Pour avoir leur territoire	9
■ Raisons historiques/droits ancestraux/étaient ici avant nous	9
■ Pour améliorer leur condition	6
■ Éviter des émeutes/barrages de routes/violence	5
■ Pour qu'ils paient taxes, impôts et frais comme les autres citoyens	4
■ Pour éviter abus/leur avons donné trop de privilèges	3
■ Pour trouver une entente/un compromis/régler problème	3
■ Parce qu'on leur a tout enlevé/en réparation du passé	2
■ Autre	8
■ NSP/NRP	8



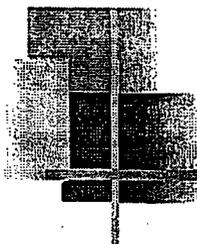
**...notamment parce que c'est leur devoir**

Des opinions divergentes sont observées auprès de ceux qui croient que les gouvernements doivent négocier avec les Autochtones. Si certains croient que les négociations doivent avoir lieu pour améliorer les conditions de ces citoyens, d'autres croient qu'elles sont nécessaires pour assurer la sécurité sociale ou pour limiter leurs demandes et leurs gains.

Plus exactement, plusieurs répondants justifient les négociations en disant que c'est le devoir des gouvernements et qu'il faut respecter les droits de ces citoyens (22 %). La notion d'égalité des droits et que tous les individus doivent être traités au même titre est la principale raison pour 20 % et l'harmonie sociale, pour 12 %.

À l'opposé, 9 % des répondants diront qu'il faut négocier pour obtenir le territoire des Autochtones, 5 % pour éviter la violence (barrages routiers et émeutes), 5 % aussi pour qu'ils aient les mêmes obligations que l'ensemble des citoyens (taxes et impôts, etc.) ou encore pour éviter les abus et parce que les nations autochtones ont trop de privilèges (3 %).

La notion historique et celle des droits ancestraux sont aussi des raisons pour lesquelles les gouvernements devraient entretenir un dialogue avec les Autochtones.



## Résultats -suite

**Q10. Pourquoi selon vous, les gouvernements ne doivent-ils pas négocier avec les Autochtones?**

**(Base: ceux qui ne croient pas que les gouvernements doivent négocier avec les Autochtones; n : 234)  
(3 mentions)**

	%
▪ Égalité des droits/respect des lois/citoyens tous égaux	52
▪ En ont déjà assez	16
▪ En voudront toujours plus	9
▪ C'est toujours le gouvernement qui perd	5
▪ Tout ce qui devait être négocié l'a déjà été dans le passé	4
▪ À cause des moyens qu'ils prennent	4
▪ Les Autochtones n'ont pas à négocier ce qui leur revient	3
▪ Le gouvernement n'a rien à gagner	2
▪ Que chacun s'occupe de ses affaires	1
▪ Autre	10
▪ NSP/NRP	7

## **L'égalité des droits des citoyens est la principale raison pour ne pas négocier**

Sensiblement les mêmes raisons pour lesquelles les gouvernements doivent entreprendre des négociations avec le peuple autochtone sont mentionnées pour justifier que celles-ci n'aient pas lieu.

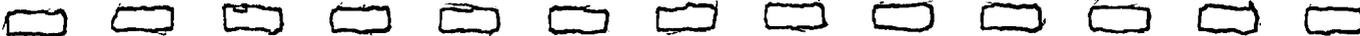
Ainsi, l'égalité des droits des citoyens et le fait que les Autochtones doivent être traités de la même façon que tous les autres Québécois est la justification donnée par 47 % des répondants qui croient que des négociations ne doivent pas avoir lieu. Dans le même ordre d'idées, 5 % croient que les Autochtones doivent respecter les lois qui, par ailleurs, devraient s'appliquer de la même façon pour tous.

Plusieurs croient aussi que parce que les Autochtones en ont déjà assez (16 %) et qu'ils en voudront toujours plus (9 %), les gouvernements ne devraient pas tenter de négocier avec eux.

On dit aussi que puisque c'est toujours le gouvernement qui perd (5 %) et que les moyens pris par les Autochtones pour manifester sont répréhensibles, (barrages routiers, etc.) (3 %) cela disqualifie les Autochtones des négociations.

À l'opposé, 3 % des répondants disent que les Autochtones n'ont pas à négocier ce qui leur revient.

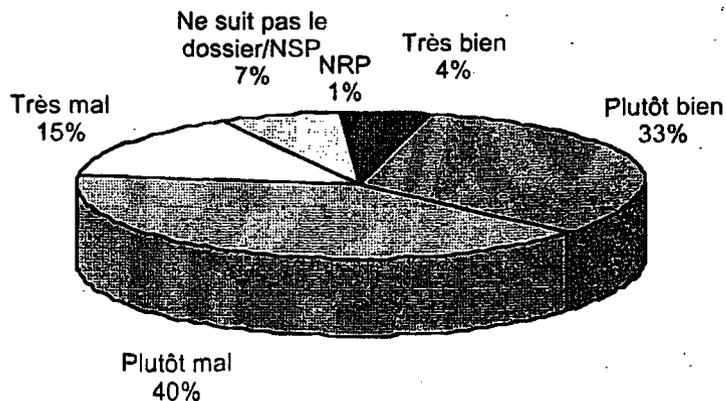
D'autres raisons sont aussi mentionnées, mais par peu de répondants, dans chaque cas.



## Résultats -suite

Q11. Selon vous, en général, comment les gouvernements gèrent-ils l'ensemble des dossiers autochtones?

(n : 982)





**Plus de la moitié considèrent que les dossiers autochtones sont mal gérés.**

Plus exactement, 55 % disent que les gouvernements gèrent mal l'ensemble des dossiers autochtones (dont 15 % de « très mal »). Plusieurs croient néanmoins que la gestion est bonne (37 %).

D'autre part, 7 % des répondants ne suivent pas du tout l'évolution de ces dossiers et ne se sont donc pas prononcés.

Enfin, quelques groupes de participants se distinguent par leur proportion plus importante de répondants qui croient que la gestion des dossiers autochtones par les gouvernements est très bien. Parmi ceux-ci on retrouve :

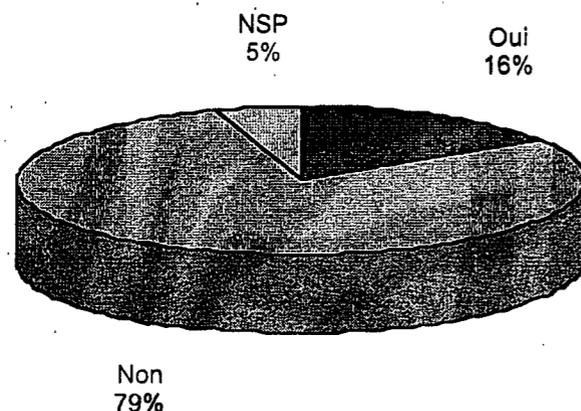
- les 45-54 ans (8 % vs 4 % pour l'ensemble);
- ceux dont la scolarité est de niveau primaire (6 %);
- ceux dont le revenu personnel annuel est inférieur à 15 000 \$ (8 %);
- ceux dont le revenu familial est inférieur à 15 000 \$ (16 %);

À l'inverse, davantage de répondants dont le revenu personnel est supérieur à 55 000 \$ (23 % vs 15 % pour l'ensemble) et les hommes plus que les femmes (21 % vs 10 %) croient que les dossiers sont très mal gérés.

## Résultats -suite

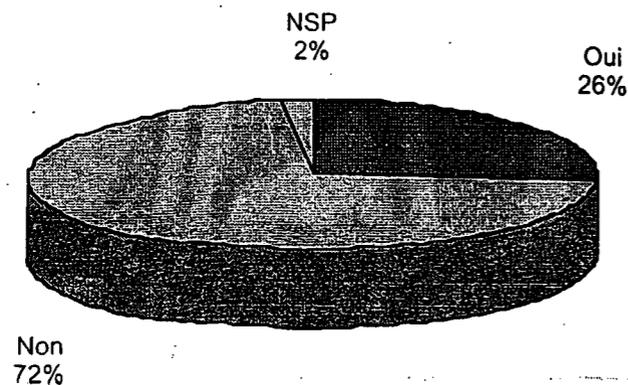
Q12. Selon vous, est-ce que la population est suffisamment informée sur les négociations entreprises par les gouvernements avec les Autochtones?

(n : 982)



Q13. Personnellement, croyez-vous être suffisamment informé(e) sur la situation des Autochtones comme leurs conditions de vie, leurs droits et leurs coutumes par exemple?

(n : 982)



### La population québécoise peu au fait des négociations entreprises

Près de quatre répondants sur cinq (79 %) jugent que la population n'est pas suffisamment informée sur les négociations entreprises par les gouvernements avec les Autochtones, 16 % croient que oui et 5 % se sont abstenus de répondre.

Notons que les répondants dont le revenu familial est supérieur à 75 000 \$ croient à 88 % que la population n'est pas assez informée, soit proportionnellement plus que l'ensemble des répondants.

### On n'est personnellement pas assez informé

Comme pour les négociations, les répondants croient majoritairement (72 %) ne pas être, au plan personnel, suffisamment informés de la situation des Autochtones.

Néanmoins, un peu plus du quart (26 %) se disent assez au fait des conditions de vie des Autochtones, de leurs droits et de leurs coutumes. Seulement 2 % ne se sont pas prononcés sur le sujet.

Enfin, on constate que les hommes croient davantage que les femmes être suffisamment informés sur la situation des Autochtones (30 % vs 22 %).

# Méthodologie détaillée

## Objectifs

- L'objectif de ce sondage est de connaître la perception des Québécois à l'égard des peuples autochtones du Québec et des relations qu'entretiennent les gouvernements avec les Autochtones.
- L'objectif de cette annexe est de réunir les informations utiles sur le déroulement de l'enquête téléphonique. Pour ce faire, nous expliquons la méthodologie utilisée et nous en présentons les résultats administratifs, de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats et pouvoir la reproduire selon le même protocole au besoin.

## Plan de sondage

### Population cible

- L'ensemble des adultes québécois constituent la population cible de la présente étude.

### Base de sondage

- L'échantillon initial a été généré aléatoirement à partir de tous les échanges téléphoniques valides couvrant le territoire à l'étude et à l'aide du progiciel CONTACT de SOM.

### Plan d'échantillonnage

- Échantillonnage à deux degrés :
  - Au premier degré : échantillonnage stratifié non proportionnel de ménages en trois grandes régions.
  - Au second degré : une personne âgée de 18 ans ou plus est choisie dans le ménage selon une procédure informatisée de sélection aléatoire simple basée sur l'âge.
  - Les personnes vivant dans des ménages où résident des Autochtones ont par la suite été exclues du sondage.

Strate	Ensemble	RMR de Montréal	RMR de Québec	Ailleurs en province
Nombre visé d'adultes	1000	400	300	300
Entrevues complétées avec des non-Autochtones	982	391	296	295

## Méthodologie détaillée - Suite

### Questionnaire

- Le questionnaire a été élaboré par le client, puis révisé et programmé par SOM. Le questionnaire final a été soumis à l'approbation du client. Les entrevues ont été conduites en français et en anglais.

### Collecte

#### Période de collecte

- Du 17 au 24 mars 2004.

#### Mode d'entrevue

- Entrevues téléphoniques assistées par ordinateur.
- Gestion informatisée des numéros de téléphone.
- Jusqu'à huit appels ont été faits pour tenter de joindre les personnes échantillonnées.

#### Résultats des appels (les résultats détaillés sont présentés à la page suivante)

- |                       |      |
|-----------------------|------|
| ■ Taux de non-réponse | 17 % |
| ■ Taux de refus       | 35 % |
| ■ Taux de réponse     | 48 % |

## Résultats administratifs détaillés

### Les Autochtones au Québec (Secrétariat à la communication gouvernementale)

Entrevues réalisées du 17 au 24 mars 2004

<b>A. Échantillon de départ</b>	<b>3630</b>
B. Non joints au cours de la période	213
C. Hors service	939
D. Non résidentiels	358
E. Lignes en dérangement	17
F. Non admissibles	8
G. Hors strate	3
H. Incapacité / Autres langues	128
I. Absents	223
J. Incomplets	20
K. Refus du ménage	313
L. Refus de la personne sélectionnée	404
<b>M. Entrevues complétées</b>	<b>1004</b>
<b>Principaux indices</b>	
N. Numéros non joints (B+E)	230
O. Numéros joints (A-(N+G))	3397
P. Numéros joints inutilisables (C+D+H)	1425
Q. Numéros joints utilisables (O-P)	1972
R. Estimation du nombre de non joints utilisables (NQ/O)	134
S. Estimation du nombre total de numéros utilisables (Q+R)	2106
<hr/>	
Non-réponse estimée (%) ((R+I)/S)	17,0 %
Refus (%) (J+K+L)/S	35,0 %
Taux de réponse estimé (%) ((M+F)/S)	48,1 %

### Pondération et traitement

- Par le nombre d'adultes du ménage.
- Par expansion à la distribution conjointe d'âge (18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65 ans et plus) et de sexe de la population de chacune des trois strates au dernier recensement canadien.
- Selon les distributions en fonction de la langue maternelle de chacune des strates au même recensement.
- Selon la proportion d'adultes vivant seuls au même recensement.
- Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé MACTAB.
- Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction d'une bannière qui inclut les principales variables socioéconomiques du SOM-R plus le fait de croire ou non qu'on habite une région où vivent des Autochtones.

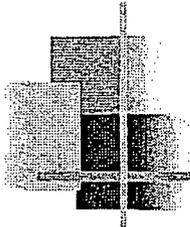
### Marges d'erreur

- Les marges d'erreur présentées à la page suivante tiennent compte de l'effet de plan.
- L'effet de plan apparaît lorsque les entrevues complétées ne sont pas réparties proportionnellement à la population d'origine selon les variables de segmentation ou de pondération.
- L'effet de plan est le ratio entre la taille de l'échantillon et la taille d'un échantillon aléatoire simple de même marge d'erreur. C'est une statistique utile à l'estimation des marges d'erreur pour des sous-groupes de répondants.
- Par exemple, au tableau de la page suivante, pour l'ensemble, la marge d'erreur est la même que pour un échantillon aléatoire simple de taille 650 ( $982 + 1,5114$ ).
- La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée. En effet, la marge d'erreur est plus grande lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus petite à mesure que la proportion s'éloigne de 50 %.
- Le tableau de la page suivante donne les marges d'erreur de l'étude (en tenant compte de l'effet de plan) selon la valeur de la proportion estimée.

## Méthodologie détaillée - Suite

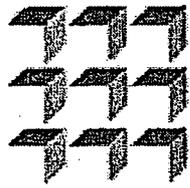
### Marge d'erreur selon la proportion estimée

	Résultats par strate			
	Ensemble	Mtl	Qc	Ailleurs
Nombre d'entrevues	982	391	296	295
Effet de plan	1,5114	1,2369	1,2415	1,2693
Proportion :				
99 % ou 1 %	±0,8%	±1,1%	±1,3%	±1,3%
95 % ou 5 %	±1,7%	±2,4%	±2,8%	±2,8%
90 % ou 10 %	±2,3%	±3,3%	±3,8%	±3,9%
80 % ou 20 %	±3,1%	±4,4%	±5,1%	±5,1%
70 % ou 30 %	±3,5%	±5,1%	±5,8%	±5,9%
60 % ou 40 %	±3,8%	±5,4%	±6,2%	±6,3%
<b>50 % (marge maximale)</b>	<b>±3,8%</b>	<b>±5,5%</b>	<b>±6,3%</b>	<b>±6,4%</b>



## Questionnaire

---



**SOM**  
RECHERCHES ET SONDAGES

Questionnaire SOM-R  
Édition mars 2004 – Vague 3

Secrétariat à la communication gouvernementale

(Les autochtones au Québec)

---

**Légende**

- \*texte\*** On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'interviewer lors de l'entrevue.
- ...** Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
- /\*texte\*/** Le texte entouré par « /\*...\*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'interviewer lors de l'entrevue.
- NSP** Choix de réponses : Ne sait pas
- NRP** Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
- NA** Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
- >, ->>** Signifie « Passez à la question »
- >sortie** Valide avec l'interviewer que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
- >fin** Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
- 1=, 1=** Lorsque tous les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
- 1=, 2=, ...** Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=..., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
- Q\_Slcal, Q\_INcal** Les questions commençant par « Q\_Sl... » ou par « Q\_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.

\*/

Q\_A1

Est-ce que vous-même, ou quelqu'un de votre famille immédiate habitant avec vous, a le statut d'Autochtone?

1=\*Oui->Autre section  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

Q\_A2

Est-ce qu'il y a des Autochtones qui habitent votre région?

1=\*Oui  
2=\*Non->A5  
9=\*NSP/NRP->A5

Q\_A3

Savez-vous à quelle nation ces Autochtones appartiennent majoritairement? (Laquelle?)

1=\*Abénaquis  
2=\*Algonquins  
3=\*Attikameks  
4=\*Cris  
5=\*Hurons-Wendats  
6=\*Innus (Montagnais)  
7=\*Malécites  
8=\*Mi'kmaq  
9=\*Mohawk (Iroquois)  
10=\*Naskapis  
11=\*Inuits (Eskimos)  
90=\*Autre  
99=\*NSP/NRP

Q\_A4

Comment qualifiez-vous de façon générale, les relations entre les Autochtones et les autres Québécois de votre région? Les qualifieriez-vous de...?

1=Très bonnes  
2=Bonnes  
3=\*Ni bonnes ni mauvaises  
4=Mauvaises  
5=Très mauvaises  
9=\*NSP/NRP

Q\_A5

Selon vous, en général, la qualité de vie des Autochtones est... que celle des autres citoyens? \*rotation symétrique

1=Beaucoup moins bonne  
2=Un peu moins bonne  
3=Aussi bonne  
4=Un peu meilleure  
5=Beaucoup meilleure  
9=\*NSPNRP

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer!

---

Q\_A6 Selon vous, les Autochtones ont-ils plus de privilèges que l'ensemble de la population ?

1=\*Oui  
2=\*Non->A8  
9=\*NSP/NR->A8

**/\*Note** La question A7 s'adresse à ceux qui ont répondu «oui» à la question A6\*/

Q\_A7a Quels sont ces privilèges que les autres n'ont pas ? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=999

\*01: Exemptions de taxes  
02 : Exemptions d'impôt  
03 : Subventions des gouvernements  
04 : Aide sociale plus grande  
05 : Territoires qui leur sont donnés/consentis  
06 : Droits ancestraux (droit de piéger, pêcher et chasser sans égard aux règlements)  
07 : Accords de la Baie-James  
08 : Dédommagements pour des territoires qui leur appartenaient prétendument  
09 : Leur propre police  
10 : Ont droit à leurs casinos  
11 : Redevances sur les profits/revenus d'Hydro-Québec  
999 : NSP/NRP\*

Q\_A8 Croyez-vous que les gouvernements doivent négocier avec les Autochtones?

1=\*Oui  
2=\*Non->A10  
9=\*NSP/NRP->A11

---

**/\*Légende**

**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

---

/\*Note

La question A9 s'adresse à ceux qui ont répondu «oui» à la question A8\*/

Q\_A9a

Pourquoi selon vous les gouvernements doivent-ils négocier avec les Autochtones? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=999

- \*01: Image internationale
  - 02 : Harmonie sociale/bon voisinage
  - 03 : Éviter des émeutes/barrages de routes/violence
  - 04 : C'est leur devoir/respecter les droits des Autochtones
  - 05 : Pour avoir leur territoire
  - 06 : Pour débloquer certains projets hydro-électriques
  - 07 : Ça coûte moins cher que d'aller en cour/devant les tribunaux
  - 999 : NSP/NRP\*
- 

->>A11

/\*Note

La question A10 s'adresse à ceux qui ont répondu «non» à la question A8\*/

Q\_A10

Pourquoi selon vous les gouvernements ne doivent-ils pas négocier avec les Autochtones? \*Acceptez\* \*3 mentions, sortie=999

- \*01: En voudront toujours plus/ce ne sera jamais assez
  - 02 : En ont déjà assez
  - 03 : C'est toujours le gouvernement qui perd/c'est pas son argent
  - 04 : Ce sont des criminels
  - 05 : À cause des moyens qu'ils prennent (barrages de routes/prennent les citoyens en otage)
  - 06 : Le gouvernement n'a rien à gagner
  - 07 : Ils n'ont pas de parole/changent continuellement le jeu
  - 08 : On va donner toutes nos terres
  - 999 : NSP/NRP\*
- 

Q\_A11

Selon vous, en général, comment les gouvernements gèrent-ils l'ensemble des dossiers autochtones?

- 1=Très bien
- 2=Plutôt bien
- 3=Plutôt mal
- 4=Très mal
- 8=\*Je ne suis pas les dossiers/NSP
- 9=\*Refus

---

**/\*Légende**

\*texte\* : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; 1=, 1= : Question à choix multiples; 1=, 2= : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; /\*texte\*/ : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer/

---

Q\_A12

Selon vous, est-ce que la population est suffisamment informée sur LES NÉGOCIATIONS entreprises par les gouvernements avec les Autochtones?

1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

Q\_A13

Personnellement, croyez-vous être suffisamment informé(e) sur LA SITUATION des Autochtones comme leurs conditions de vie, leurs droits et leurs coutumes par exemple?

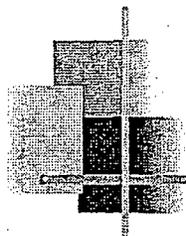
1=\*Oui  
2=\*Non  
9=\*NSP/NRP

---

**/\*Légende**

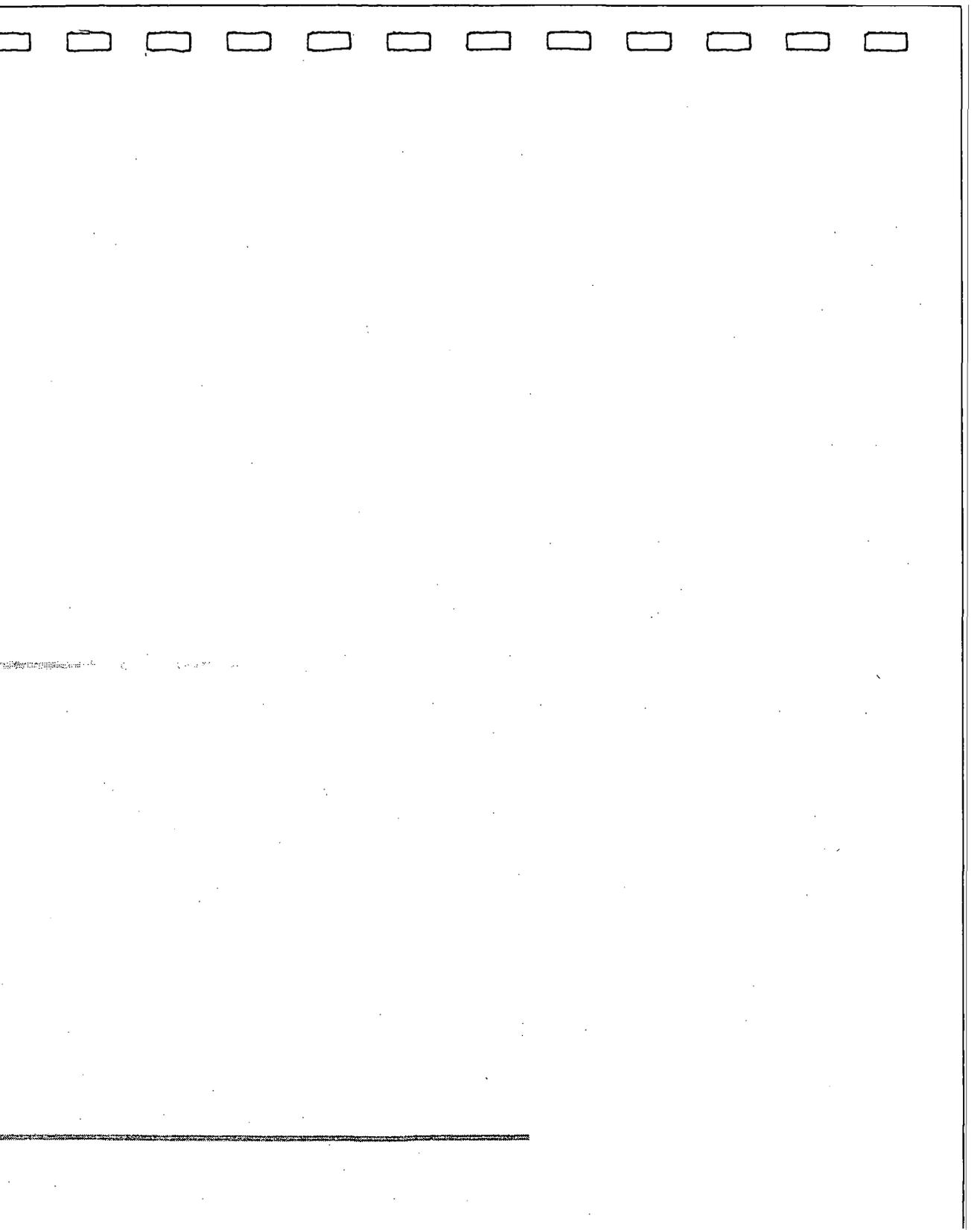
**\*texte\*** : Texte non lu, apparaît à l'interviewer; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/\*texte\*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'interviewer\*/

---



# Tableaux statistiques

---



## EXPLICATIONS POUR LA LECTURE DES TABLEAUX

### Table des matières

1. **Les tableaux de proportions simples**
2. **Les tableaux de proportions en bannière**
  - 2.1 La taille « (n : ) »
  - 2.2 Le pourcentage ligne « % LIGNE »
  - 2.3 Le pourcentage colonne « % COL »
  - 2.4 Test de l'indépendance entre deux variables catégoriques
  - 2.5 Test de l'indépendance sur les cellules
  - 2.6 Synthèse sur « comment lire un tableau de pourcentage ligne »
3. **Les tableaux d'évaluation numérique**
  - 3.1 La taille ou l'estimation de la population « N »
  - 3.2 La moyenne
  - 3.3 La marge d'erreur
  - 3.4 Le total observé ou estimé
  - 3.5 Test ANOVA à un facteur « s= »
  - 3.6 Test t de student
  - 3.7 Synthèse sur « comment lire un tableau d'évaluation numérique »
4. **Les tableaux de marges d'erreur sur les proportions « M.E. LIG ou M.E. COL »**



Trois types de tableaux peuvent être présentés dans cette étude. Il s'agit de proportions simples ou en bannière et des tableaux d'évaluation numérique.

## 1. LES TABLEAUX DE PROPORTIONS SIMPLES

Ces tableaux sont utiles pour présenter les résultats des questions comportant un grand nombre de choix de réponses comme c'est souvent le cas des questions ouvertes, par exemple. Le nombre de réponses différentes possibles est alors trop grand pour permettre des croisements utiles ou valables. Dans ces tableaux, on retrouve le nombre de répondants pour chaque réponse possible, le pourcentage par rapport au total et le pourcentage cumulatif utile pour les résultats mesurés sur des échelles ordinales.

Lorsque plusieurs mentions de réponses sont admises (par exemple : Pourquoi? (trois mentions possibles)). Les résultats cumulatifs des différentes mentions sont présentés sous le numéro de question suivi d'un «G» pour «groupées». Dans ce sens, comme les répondants peuvent donner plusieurs réponses, la somme des pourcentages de répondants ayant adhéré à chacune des mentions excède normalement 100 %.

## 2. LES TABLEAUX DE PROPORTIONS EN BANNIÈRE

### 2.1 La taille « (n : ) »

Dans ce type de tableau, les (n : ) indiqués sont les tailles d'échantillonnage réelles sans pondération. Elle indique habituellement le nombre de répondants possédant une certaine caractéristique. Par exemple, que 500 répondants soient des hommes et 510, des femmes.

## 2.2 Le pourcentage ligne « % LIGNE »

Généralement, la plupart des résultats sont présentés sous cette forme. Dans ce type de tableaux, la bannière d'analyse constitue les en-têtes lignes et tous les pourcentages sont donc horizontaux. Le chiffre donné dans chaque cellule du tableau constitue un résultat (proportion) pondéré. Le nombre apparaissant entre parenthèses à côté de chaque élément de la bannière d'analyse constitue la taille échantillonnale (non pondérée) pour le groupe dont les résultats sont présentés.

*Exemple :*

	<i>OUI</i>	<i>NON</i>	<i>NSP/NRP</i>
Ensemble (n : 1000)	25,0	35,0	40,0

Les nombres 25,0 35,0 et 40,0 représentent respectivement les proportions relatives par rapport à l'ensemble des répondants qui ont répondu oui, non et NSP/NRP. Le nombre (n : 1000) représente le nombre absolu de répondants sur lequel ces estimés sont basés.

La somme de ces proportions est égale à 100 % sauf lorsque sont présentés les résultats d'une question à choix multiples (où l'on peut opter pour plus d'un choix de réponse) et lorsqu'on calcule la somme de plusieurs mentions.

## 2.3 Le pourcentage colonne « % COL »

Dans ce type de tableau, les pourcentages sont verticaux et le nombre de répondants est indiqué en en-têtes colonnes plutôt qu'en en-têtes lignes. Pour différencier le pourcentage colonne des pourcentages lignes, à gauche en bas du titre, l'inscription « % COL » apparaît plutôt que « % LIGNE » lorsqu'il s'agit de pourcentage ligne.



## 2.4 Test de l'indépendance entre deux variables catégoriques

Le test du Khi carré peut être utilisé pour vérifier si deux variables sont dépendantes ou indépendantes. On peut, par exemple, vérifier si l'intention de vote est indépendante du sexe, ou encore s'il y a une relation entre la satisfaction et l'âge.

Dans les tableaux de proportion en bannière, les résultats des tests du Khi carré sont présentés pour chaque croisement. Chaque résultat comporte deux éléments : une lettre et habituellement un chiffre entre 0,000 et 1,000.

Le chiffre indique la probabilité qu'il n'y ait pas de relation entre les variables de croisement (le risque d'erreur de l'hypothèse d'indépendance). Un chiffre près de zéro, par exemple 0,01, indique une très faible probabilité (1 %) qu'il n'y ait pas de relation et par le fait même une forte chance de l'existence d'une relation entre les variables. Usuellement, si le risque d'erreur est inférieur ou égal à 0,05, on dira qu'il y a une relation significative entre les deux variables avec un niveau de confiance de 95 %.

Si les conditions d'utilisation du test ne sont pas satisfaites, il y a élimination, de façon itérative dans les tableaux, des lignes ou des colonnes nuisibles, c'est-à-dire celles où il y a le moins d'observations.

La lettre sert à indiquer le nombre de lignes ou de colonnes qui ont dû être éliminées pour que les conditions requises à l'utilisation du test soient respectées.

LE NOMBRE DE LIGNES OU COLONNES ÉLIMINÉES SELON LA LETTRE INSCRITE							
A	0	H	7	O	14	V	21
B	1	I	8	P	15	W	22
C	2	J	9	Q	16	X	23
D	3	K	10	R	17	Y	24
E	4	L	11	S	18	Z	25 et +
F	5	M	12	T	19		
G	6	N	13	U	20		

Si malgré l'élimination de lignes ou de colonnes les conditions requises ne sont toujours pas atteintes, une série d'astérisques est affichée en remplacement des chiffres.

Finale­ment, lorsqu'il y a pondération des résultats, le test est appliqué sur les tableaux de contingence corrigés pour tenir compte de l'effet du plan d'échantillonnage. En résumé, la correction fait en sorte que le nombre total d'observations pondérées dans un tableau de contingence égale un nombre d'observations qui tient compte de la précision des résultats. Afin de réaliser un test le plus fidèle possible, une évaluation de la correction requise est réalisée sur chaque tableau de contingence.

### 2.5 Test de l'indépendance sur les cellules

Ce test est appliqué sur chaque cellule du tableau. C'est par l'application du test de Khi carré sur un tableau de contingence de deux lignes par deux colonnes contenant les effectifs que le test est réalisé. Lorsqu'il s'agit de pourcentage ligne, ce test consiste à vérifier s'il y a une différence entre ce pourcentage ligne et le pourcentage issu du regroupement des autres lignes du tableau de contingences. Le même raisonnement dans le cas des colonnes s'applique également dans le cadre du pourcentage colonne. Lorsqu'il y a pondération des résultats, le test s'applique sur des tableaux de contingence corrigés pour tenir compte de l'effet du plan échantillonnage comme décrit précédemment.

Les symboles utilisés ont la signification suivante :

	À UN NIVEAU DE CONFIANCE DE 90 % (MOINS SIGNIFICATIF)	À UN NIVEAU DE CONFIANCE DE 95 %	À UN NIVEAU DE CONFIANCE DE 99 % (PLUS SIGNIFICATIF)
Plus grand	+	>	>>
Plus petit	-	<	<<

## 2.6 Synthèse sur « comment lire un tableau de pourcentage ligne »

Votre question, telle que formulée dans le questionnaire, est reproduite au début de chaque tableau.

Le pourcentage ligne indique la proportion de gens qui possèdent la caractéristique considérée. Le total d'une ligne est toujours 100 %, sauf s'il s'agit d'une question à réponses multiples.

Dans cet esprit, les résultats indiquent ici que 7,2 % des gens croient que la qualité des services de santé s'est améliorée au cours de la dernière année. Cette proportion augmente à 14,0 % chez les 18 à 24 ans. Certains tableaux peuvent présenter le % colonne.

L'ensemble des variables présentées verticalement est appelé « bannière ». Ici, la bannière est composée des descripteurs strate, âge, scolarité, revenus, taille du ménage, langue maternelle et sexe).

Le chiffre suivant le « n » indique le nombre d'individus présentant cette caractéristique. Ainsi, dans l'ensemble, 437 sont des hommes et 571 sont des femmes.

Identification de la pondération utilisée.

Q1 Croyez-vous qu'au Québec, la qualité des services de santé s'est améliorée, s'est détériorée ou est demeurée la même au cours de la dernière année?

% LIGNE	Qualité des soins de santé (dernière année)			
	Améliorée	Détériorée	Est demeurée la même	NSP/REFUS
Ensemble (n:1008)	7.2	45.6	42.0	5.3 A=*****
Strate				
RMR Québec (n:303)	6.6	38.6	49.6	5.3
RMR Montréal (n:402)	8.1	47.0	39.6	5.3
Ailleurs en prov. (n:303)	6.4	45.5	42.9	5.2
				A=0.780
Âge				
18 à 24 ans (n:122)	14.0*	30.8*	45.3	9.9>
25 à 34 ans (n:192)	6.2	34.9*	56.9*	2.0<
35 à 44 ans (n:230)	4.8	46.4	46.8	2.4<
45 à 54 ans (n:163)	7.4	51.8*	36.1<	4.8
55 à 64 ans (n:126)	4.1	37.2*	50.8*	8.9>
65 ans et plus (n:153)	8.0	49.6	36.3	6.2
				A=0.000
Scolarité				
12 ans et moins (n:408)	7.9	46.7	39.6	5.9
13 - 15 ans (n:313)	7.0	47.5	41.1	5.1
16 ans et plus (n:285)	6.4	41.6	48.9*	5.1
				A=0.742
Revenu personnel				
Moins de 15 000 \$ (n:254)	8.7	41.5	40.8	9.1*
De 15 000 \$ à 25 000 \$ (n:196)	11.2>	40.9	45.4	2.5<
De 25 000 \$ à 35 000 \$ (n:155)	5.3	50.5	42.7	1.5<
De 35 000 \$ à 45 000 \$ (n:129)	7.3	46.5	45.9	0.3<
De 45 000 \$ à 55 000 \$ (n:99)	3.7	59.2>	34.1	3.0
De 55 000 \$ et plus (n:84)	5.3	44.0	44.4	5.3
NSP/NRP (n:121)	3.7	46.9	37.0	12.4*
				A=0.005
Revenu familial				
Moins de 15 000 \$ (n:121)	12.1>	42.3	35.1	10.5>
De 15 000 \$ à 25 000 \$ (n:123)	11.0	36.1	44.4	5.4
De 25 000 \$ à 35 000 \$ (n:136)	7.4	44.1	45.7	2.8
De 35 000 \$ à 45 000 \$ (n:200)	5.2	47.2	46.3	1.4<
De 45 000 \$ à 75 000 \$ (n:128)	2.4<	51.8	45.0	0.9<
De 75 000 \$ et plus (n:146)	10.1	44.8	40.8	4.2
NSP/NRP (n:154)	4.0	48.2	35.0	12.8*
				A=0.001
Taille du ménage				
1 (n:243)	9.3	41.7	40.6	8.3>
2 (n:356)	4.7<	50.1*	40.6	4.7
3 (n:154)	8.8	43.4	46.3	1.7<
4 (n:100)	8.3	45.5	42.4	3.8
5 et plus (n:85)	5.7	42.4	43.9	8.0
				A=0.271
Langue maternelle				
Français seul (n:875)	6.5<	44.7	44.3>	4.5<
Anglais/seul (n:133)	10.4>	49.1	32.0*	8.5*
				A=0.013
Sexe				
Homme (n:437)	6.9	42.3<	43.9	6.9*
Femme (n:571)	7.5	48.6>	40.1	3.8<
				A=0.120

W:W

SOM Septembre 2002

Identification de la période de l'étude.

Les éléments de réponse à la question, tels que présentés au questionnaire. L'abréviation NSP/NRP signifie « Ne sait pas/ Ne répond pas ».

Le seuil du test du Khi carré est indiqué. Le plus souvent, on considère significative une valeur inférieure à 0,05. Le test tient compte de l'effet de la pondération. La lettre A (pour 0), B (pour 1), C (pour 2) et ainsi de suite, indique le nombre de lignes ou de colonnes éliminées pour que le test soit valide. Le symbole \*\*\*\*\* signifie que les conditions du test ne peuvent être rencontrées.

Les symboles présentés (<, <<, +, >, >>) sont des symboles utilisés pour présenter s'il y a une différence entre le pourcentage ligne et les pourcentages des autres lignes. Ici, le symbole << indique que les 18 à 24 ans croient dans une proportion moindre (au niveau de confiance de 99 %) que la qualité des soins s'est détériorée que les autres personnes. Pour plus de détails sur ces symboles, voir la section 2.5.

Les pourcentages (%) proviennent d'un échantillon pondéré. Les « n » indiqués sont cependant des tailles d'échantillonnage réelles sans pondération.

### 3 LES TABLEAUX D'ÉVALUATION NUMÉRIQUE

Ce type de tableaux est utile pour présenter les résultats des questions d'évaluation numérique comme les montants, les distances ou toute autre mesure de quantité. On y retrouve habituellement cinq nombres qui sont expliqués à l'aide de l'exemple ci-dessous.

	STRATE			
	Québec	Montréal	Ailleurs	Ensemble
Montant de la dépense				
• N (M)		1,05		
• MOYENNE		4,00		
• ME		0,25		
• TOTAL OBS. (M)		4,00		
• TOTAL EST. (M)		4,20		

#### 3.1 La taille ou l'estimation de la population « N »

S'il n'y a pas de pondération, ce nombre indique le nombre de répondants ayant répondu à cette question. C'est une somme de poids s'il y a pondération. Ceux ayant refusé de répondre ou comptabilisé comme « ne sait pas » ou comme « indécis » sont considérés comme des répondants à la question.

Quand une pondération visant l'inférence à une population est appliquée, cette quantité peut être considérée comme une estimation de la population possédant la caractéristique, comme le nombre de ménages abonnés à un certain service, le nombre de personnes ayant l'intention d'acheter un certain produit. La lettre entre parenthèses à côté du N représente l'unité de mesure : K (milliers), M (millions) et B (milliards). S'il n'y a pas de lettre, le nombre fourni est en unité. Dans notre exemple, 1,05 signifie 1 050 000 puisqu'il y a un (M) à côté du N.

### 3.2 La moyenne

La moyenne arithmétique est calculée parmi les répondants à la question. Bien entendu, les répondants ayant refusé de répondre ou comptabilisés comme « ne sait pas » ou « indécis » ne sont pas intégrés dans le calcul. Quand il y a pondération, c'est une moyenne arithmétique pondérée qui est calculée. Le nombre 4,00 (MOYENNE) indique que les gens ayant répondu à cette question ont dépensé en moyenne 4,00 \$.

### 3.3 La marge d'erreur

Le nombre 0,25 est la marge d'erreur d'échantillonnage sur les résultats (MOYENNE, TOTAL EST. OU TOTAL OBS.) à un niveau de confiance de 95 %. Elle précise que la dépense moyenne réelle pour l'ensemble de la population se situe vraisemblablement (i.e. au niveau de confiance de 95 %) entre 3,75 \$ et 4,25 \$. Bien entendu, la marge d'erreur présentée est par définition l'erreur type estimée par le Jackknife pour tenir compte de la pondération et de l'effet de plan multiplié par 1,96 (Z).

### 3.4 Le total observé ou estimé

Le total estimé est le produit de la taille ou de l'estimation de la population « N » présentée en première colonne par la moyenne. Dans l'exemple, la quantité 4,20 signifie qu'on estime à 4 200 000 \$ la dépense totale de la population à ce poste.

Le total observé est toujours inférieur ou égal au total estimé et peut être interprété comme une estimation plus conservatrice. Ceux ayant refusé de répondre ou comptabilisés comme « ne sait pas » ou « indécis » ne sont pas intégrés dans le calcul et ainsi ne contribuent pas au total observé. Au contraire, dans le calcul du total estimé, ces répondants prennent pour valeur, la valeur moyenne des autres.

### 3.5 Test ANOVA à un facteur « s= »

Pour tester l'indépendance entre une variable ordonnée et une variable catégorique, un test de rapport de variance dérivé du test F de Fisher est effectué. Ce test a pour objet de valider si les moyennes sont égales pour chacun des éléments de la variable catégorique.

À cet effet, le résultat du test présenté sous la forme d'un « s= » suivi du risque d'erreur est présenté dans chaque tableau. L'interprétation de ce risque d'erreur est la même que celle présentée à la section 2.4.

Lorsque la variable catégorique comporte deux modalités, le risque d'erreur présenté est celui associé au t de Student présenté à la section suivante.

En présence de trois modalités ou plus dans la variable catégorique, pour augmenter la puissance du test ANOVA, les modalités n'ayant pas au moins 10 observations ne sont pas utilisées dans le test. L'inclusion de ces modalités ont trop souvent pour effet de réduire le nombre de degrés de liberté calculé et par le fait même la puissance du test employé.

En présence d'une pondération, l'estimation des variances et des degrés de liberté utiles au test d'ANOVA repose sur l'application du Jackknife à partir de travaux de recherche réalisés par SOM.

### 3.6 Test t de student

La version de Satterthwaite du test t de student est appliquée pour valider si la moyenne d'une modalité d'une variable catégorique est significativement différente de la moyenne de l'ensemble des autres modalités de cette même catégorie. Lorsqu'il y a pondération des résultats, la version modifiée du test de Satterthwaite utilise le Jackknife pour estimer l'erreur-type. L'obtention des degrés de liberté utile au test tient compte également de l'effet de plan.

Les symboles présentés pour la présentation des différences significatives sont identiques à ceux présentés à la section 2.5.

Référence : Satterthwaite. F.E. Biom. Bull. 2 (1946) :110.



### 3.7 Synthèse sur « comment lire un tableau d'évaluation numérique »

Q65 Combien de personnes de 18 ans ou plus habitent présentement chez vous en vous incluant?

	Nbre d'adultes dans le ménage				
	N (M)	Moyenne	ME	Total obs. (M)	Total est. (M)
<b>Ensemble (n:996)</b>	2.82	1.94	0.06	5.40	5.46 S=0.000
<b>Strate</b>					
PMR Québec (n:301)	0.28	1.89	0.09	0.52	0.52
PMR Montréal (n:302)	1.34	1.92	0.08	2.51	2.57
Autres en prov. (n:303)	1.20	1.97	0.10	2.37	2.37
					S=0.619
<b>Âge</b>					
18 à 24 ans (n:122)	0.34	2.62*	0.22	0.89	0.89
25 à 34 ans (n:190)	0.57	1.89	0.09	1.06	1.07
35 à 44 ans (n:228)	0.64	1.93	0.10	1.22	1.23
45 à 54 ans (n:182)	0.50	2.03	0.14	1.01	1.01
55 à 64 ans (n:123)	0.32	1.88*	0.14	0.63	0.54
65 ans et plus (n:149)	0.45	1.57*	0.15	0.88	0.70
					S=0.000
<b>Scolarité</b>					
12 ans et moins (n:404)	1.25	1.85*	0.09	2.28	2.31
13 - 15 ans (n:310)	0.84	2.09*	0.12	1.74	1.75
16 ans et plus (n:281)	0.73	1.92	0.10	1.38	1.40
					S=0.001
<b>Revenu personnel</b>					
Moins de 15 000 \$ (n:252)	0.76	2.02	0.13	1.52	1.53
De 15 000 \$ à 25 000 \$ (n:196)	0.55	1.91	0.13	1.05	1.05
De 25 000 \$ à 35 000 \$ (n:155)	0.44	1.93	0.13	0.85	0.85
De 35 000 \$ à 45 000 \$ (n:129)	0.33	1.89	0.13	0.63	0.63
De 45 000 \$ à 55 000 \$ (n:69)	0.19	1.72*	0.15	0.33	0.33
De 55 000 \$ et plus (n:84)	0.22	2.10*	0.19	0.47	0.47
NSP/NRP (n:111)	0.33	1.87	0.19	0.56	0.62
					S=0.267
<b>Revenu familial</b>					
Moins de 15 000 \$ (n:120)	0.36	1.46*	0.15	0.51	0.52
De 15 000 \$ à 25 000 \$ (n:122)	0.34	1.65*	0.17	0.55	0.56
De 25 000 \$ à 35 000 \$ (n:136)	0.40	1.98	0.16	0.79	0.79
De 35 000 \$ à 55 000 \$ (n:200)	0.55	1.97	0.14	1.07	1.07
De 55 000 \$ à 75 000 \$ (n:128)	0.38	2.18*	0.14	0.82	0.82
De 75 000 \$ et plus (n:146)	0.37	2.22*	0.10	0.83	0.83
NSP/NRP (n:144)	0.43	2.01	0.17	0.81	0.87
					S=0.000
<b>Taille du ménage</b>					
1 (n:243)	0.66	1.00*	0.00	0.66	0.66
2 (n:354)	0.99	1.90	0.03	1.87	1.88
3 (n:154)	0.42	2.25*	0.12	0.95	0.95
4 (n:158)	0.46	2.47*	0.13	1.13	1.14
5 et plus (n:85)	0.26	3.00*	0.29	0.78	0.78
					S=0.000
<b>Langue maternelle</b>					
Français seul (n:885)	2.39	1.92	0.06	4.53	4.59
Anglais/autre (n:131)	0.43	2.02	0.17	0.86	0.86
					S=0.265
<b>Sexe</b>					
Homme (n:433)	1.16	2.08*	0.10	2.39	2.42
Femme (n:563)	1.66	1.84*	0.07	3.00	3.04
					S=0.000

LEGENDE

M = MILLIONS

SOM Septembre 2002

Votre question, telle que formulée dans le questionnaire, est reproduite au début de chaque tableau.

La moyenne arithmétique qui est pondérée s'il y a une pondération. Dans cet exemple, les ménages comptent en moyenne 1,94 adulte.

La taille d'échantillonnage ou l'estimation de la population. Ici, 2,82 signifie que 2 820 000 ménages compte tenu de la pondération ménage.

L'ensemble des variables présentées verticalement est appelé « bannière ». Ici, la bannière est composée des descripteurs (strate, âge, scolarité, revenus, taille du ménage, langue maternelle, sexe).

Le chiffre suivant le « n » indique le nombre d'individus présentant cette caractéristique et ayant répondu à cette question. Ceux ayant refusé de répondre ou comptabilisé à « ne sait pas » ou « indécis » ne sont pas considérés comme des répondants.

Identification de la pondération utilisée. Dans la plupart des cas, W :W indique une pondération sur une base des individus. Dans cet exemple, WMEN signifie une pondération sur une base ménage.

Il s'agit de la marge d'erreur estimée par le Jackknife pour tenir compte de la pondération et des plans échantillonnaires complexes. Elle précise ici, que la moyenne réelle du nombre d'adultes par ménage se situe vraisemblablement (i.e. au niveau de confiance de 95 %) entre 1,88 et 2,00.

Le total estimé « TOTAL EST » est le produit de l'estimation de la population « N » par la moyenne. Le total observé « TOTAL OBS » est toujours inférieur ou égal au total estimé et peut être interprété comme une estimation plus conservatrice. Ceux n'ayant pas mentionné de réponses valides ne sont pas intégrés dans le calcul du total observé. Dans cet exemple, le total observé est de 5 400 000 tandis que le total estimé est de 5 460 000.

Les symboles présentés (\*, <, <<, +, >, >>) sont des symboles utilisés pour présenter s'il y a la moyenne d'une modalité d'une variable catégorique est significativement différente de la moyenne de l'ensemble des autres modalités de cette même variable catégorique. Ici, le symbole >> indique que les 18 à 24 ans demeurent dans des ménages comptant en moyenne plus d'adultes (au niveau de confiance de 99 %) que les autres personnes.

Le seuil du test ANOVA à un facteur est indiqué. Le plus souvent, on considère significative une valeur inférieure à 0,05. Le test ANOVA tient compte de l'effet de la pondération par l'application du Jackknife.

La légende précise les unités présentées, « K » pour millier, « M » pour million et « B » pour milliard.

AVERTISSEMENT : Les résultats présentés avec un « n » inférieur ou égal à 30 doivent être considérés non fiables du point de vue de la statistique

**4. LES TABLEAUX DE MARGES D'ERREURS SUR LES PROPORTIONS  
« M.E. LIG OU M.E. COL »**

Ce type de tableau est utile pour connaître la marge d'erreur de tous les pourcentages présentés dans les tableaux afin de calculer un intervalle de confiance, au niveau de confiance de 95 %. Ces marges d'erreur sont calculées de la même façon que dans la section 2.3.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

7. Liste des études commandées à l'extérieur ou à l'intérieur durant l'exercice financier 2003-2004 à la demande du ministère ou de l'organisme :

- liste et coût;
- copie des soumissions;
- copie des études;
- firme ou individu ayant obtenu le mandat;
- copie ou contrat.

**RÉPONSE :** Aucune

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

8. Liste des contrats de moins de 25 000 dollars octroyés par le ministère ou l'organisme en 2003-2004 en indiquant :

- le nom du professionnel ou de la firme;
- le mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le coût;
- le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

**RÉPONSE :** Voir document joint.

**SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS À DES FIRMES ET  
À DES PROFESSIONNELS(LES) DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2003 AU 31 MARS 2004**

NOM	OBJET	MONTANT (\$)
Communication Publi Griffé	Conception et montage de la revue publicitaire « Journée nationale des Autochtones »	2 260
Communication Publi Griffé	Conception graphique de différents documents d'information dans le cadre de la négociation territoriale avec les Innus.	20 000
Cossette Communication-Marketing	Création et coordination d'un message radio – négociation avec les Innus	6 469
Groupe C.F.C.	Élaboration d'un plan d'amélioration des services aux citoyens	24 965
Indiana Marketing	Services spécialisés en conception graphique pour la période du 1 <sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004	2 544
Juneau, Albert	Préparer un document de réflexion concernant les affaires autochtones.	20 000
Lebel, David	Services professionnels en communication et en affaires publiques dans le cadre des négociations du gouvernement du Québec avec les Innus.	3 729
Mark McKenzie traducteur enr.	Service de traduction de divers documents (ententes, lettres, publications) pour la période du 1 <sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004.	7 236
Nadeau, Philippe	Agir à titre d'animateur des sessions d'initiation au Québec amérindien et inuit (période de septembre 2003 à juillet 2004)	24 995
O'Bomsawin, Jean	Agir à titre d'animateur des sessions d'initiation au Québec amérindien et inuit (période de septembre 2003 à juillet 2004)	24 995
Petit Lambert (Le)	Rédiger et réviser des textes du site Web du Secrétariat aux affaires autochtones.	1 050
SÉPAQ, réserve faunique Port-Cartier-Sept-Îles	Agir comme conseiller dans le cadre de la gestion de la pourvoirie Etamamiou afin d'assurer une transition harmonieuse des opérations de celle-ci.	8 000
Stratégie organisation et méthode SOM inc.	Réalisation d'un sondage auprès des adultes autres qu'autochtones des régions de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-St-Jean.	4 800
Stratégie organisation et méthode SOM inc.	Réalisation d'un sondage téléphonique auprès de la population non autochtone du Québec incluant rapport et analyse des résultats.	7 750
Traductions Novatext	Service de traduction de divers documents (ententes, lettres, publications) pour la période du 1 <sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004.	1 137
Vézina, Francis	Fournir les services auxiliaires en infographie afin d'effectuer la refonte de la section d'information du site internet.	9 500

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

9. Le montant, pour l'année 2003-2004, de chacune des dépenses suivantes :
- la photocopie;
  - la téléphonie cellulaire et coût d'utilisation;
  - les téléavertisseurs;
  - le mobilier de bureau;
  - distributeurs d'eau de source;
  - le remboursement des frais de transport;
  - le remboursement des frais d'hébergement;
  - le remboursement des frais de repas;
  - l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec b) à l'extérieur du Québec.

**RÉPONSE :**

Photocopie	Cellulaire	Téléavertisseur	Mobilier de bureau	
5 531 \$	7 644 \$	251 \$	3 712 \$	
Distributeurs d'eau de source	Remboursement de frais de transport	Remboursement des frais d'hébergement et de repas	Dépenses applicables aux participations aux congrès, colloques etc	
269 \$	73 980 \$	33 138 \$	Québec	Extérieur
			12 147 \$	6 294 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

10. Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles (de chaque ministère et pour chacun des organismes relevant de sa compétence) pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) par ministère, par cabinet ministériel et par organisme pour 2003-2004 ainsi que les prévisions pour 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007. Pour chaque catégorie, indiquer le pourcentage par rapport à l'effectif total du ministère ou de l'organisme.

**RÉPONSE :** Voir document joint.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

10. LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION, PAR TRANCHES D'ÂGE, DU PERSONNEL MASCULIN ET FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004.

PROGRAMME 04 : AFFAIRES AUTOCHTONES

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT	2	1		3				
CADRES	4	1		5				
PROFESSIONNELS	13	6	3	16		1		
FONCTIONNAIRES	1	17		18		3		
OUVRIERS								
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>% par rapport à l'effectif occupé (45)</b>	<b>44,4%</b>	<b>55,6%</b>	<b>6,7%</b>	<b>93,3%</b>	<b>0,0%</b>	<b>8,9%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

11. À chacun des mois de l'exercice budgétaire 2003-2004, pour chaque ministère et organisme (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation), et ce, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) :
- nombre de jours de congé de maladie pris par le personnel;
  - nombre d'heures supplémentaires de travail réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc...);
  - nombre de jours de vacances pris par le personnel.

**RÉPONSE :** Voir document joint.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

11. CONGÉS DE MALADIE / TEMPS SUPPLÉMENTAIRE / VACANCES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2003-2004.

PROGRAMME 04 : AFFAIRES AUTOCHTONES

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL JRS				NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL JRS				NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES									
	PAYÉES HRES			COMPENSÉES HRES			TOTAL HRES											
	CADRES	PROF	FONC	OUV	CADRES	PROF	FONC	OUV	PROF	FONC	OUV	PROF	FONC	OUV	PROF	FONC	OUV	
AVRIL	-	10,0	19,0	-	-	11,5	9,0	-	14,0	-	-	45,0	4,5	-	59,0	4,5	-	
MAI	1,5	9,0	15,0	-	0,5	6,0	9,0	-	3,5	1,0	-	54,0	3,5	-	57,5	4,5	-	
JUIN	39,0	81,5	33,0	-	-	5,0	13,0	-	6,0	3,0	-	29,0	9,0	-	35,0	12,0	-	
JUILLET	30,0	123,0	170,0	-	-	5,5	2,0	-	-	3,5	-	9,0	1,0	-	9,0	4,5	-	
AÔÛT	45,0	89,5	54,0	-	-	4,0	8,5	-	13,5	8,0	-	62,0	15,0	-	75,5	23,0	-	
SÉPTEMBRE	16,0	23,0	6,5	-	-	7,5	14,5	-	18,0	4,0	-	68,0	18,0	-	86,0	22,0	-	
OCTOBRE	1,5	13,0	13,5	-	1,0	2,5	29,5	-	17,5	3,0	-	109,5	9,0	-	127,0	12,0	-	
NOVEMBRE	1,5	16,0	2,0	-	-	15,0	20,5	-	38,5	5,0	-	51,0	9,0	-	89,5	14,0	-	
DÉCEMBRE	18,0	35,0	47,0	-	1,0	11,0	14,5	-	27,5	4,0	-	81,0	8,0	-	108,5	12,0	-	
JANVIER	10,0	4,5	8,5	-	1,0	14,0	9,5	-	10,0	7,0	-	58,5	4,0	-	68,5	11,0	-	
FÉVRIER	22,5	10,0	9,0	-	-	4,0	25,0	-	30,0	-	-	58,5	5,0	-	88,5	5,0	-	
MARS	34,5	14,5	13,5	-	1,0	6,0	5,0	-	11,0	-	-	66,0	14,5	-	77,0	14,5	-	
<b>TOTAL</b>	<b>219,5</b>	<b>429,0</b>	<b>391,0</b>	<b>-</b>	<b>4,5</b>	<b>92,0</b>	<b>160,0</b>	<b>-</b>	<b>189,5</b>	<b>38,5</b>	<b>-</b>	<b>691,5</b>	<b>100,5</b>	<b>-</b>	<b>881,0</b>	<b>139,0</b>	<b>-</b>	

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

12. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour chacun des exercices budgétaires depuis 2001-2002:
- évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
  - évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
  - nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
  - nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
  - niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
  - nombre de départs à la retraite anticipés pour les cinq prochaines années.

**RÉPONSE :** La réponse sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

13. La liste des baux pour les espaces loués par la SIQ en indiquant chacune d'eux :
- l'emplacement de la location;
  - la superficie du local loué;
  - la superficie réellement occupée;
  - la superficie inoccupée;
  - le coût de location au mètre carré;
  - le coût total de ladite location;
  - les coûts d'aménagement réalisés en 2003-2004, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
  - la durée du bail.

**RÉPONSE :** La réponse sera transmise par le Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

---

14. Liste des baux auxquels la SIQ a mis fin en 2003-2004, et prévisions 2004-2005.

**RÉPONSE :** La réponse sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

15. Mise à part la SIQ, la liste des firmes en 2003-2004 qui ont loué des espaces en indiquant pour chacune d'elles :
- l'emplacement de la location;
  - la superficie du local loué;
  - la superficie réellement occupée;
  - la superficie inoccupée;
  - le coût de location au mètre carré;
  - le coût total de ladite location;
  - les coûts d'aménagement réalisés en 2003-2004, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
  - la durée du bail;
  - le propriétaire et/ou le nom de la firme.

**RÉPONSE :** Aucun contrat de location d'espace avec des firmes privées en 2003-2004.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

16. Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels depuis le 29 avril 2003.

**RÉPONSE :** Cette réponse sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

17. La liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres au 1<sup>er</sup> mars 2004 en indiquant pour chaque individu :
- la date de l'entrée en fonction;
  - le titre de la fonction;
  - l'adresse du port d'attache;
  - le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
  - la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
  - la description de tâches;
  - le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 29 avril 2003;
  - le nombre total d'employés au cabinet;
  - le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée.

**RÉPONSE :** Cette réponse sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

18. Liste des sommes d'argent versées en 2003-2004 à même le budget discrétionnaire du : a) ministre b) du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- le nom de l'organisme ou de la personne concerné;
  - le montant attribué;
  - le projet visé et le résultat.

**RÉPONSE :** Voir document joint.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2003-2004

ANNEXE 18

ORGANISMES	MONTANT
AATAENTSIC MASQUES & THÉÂTRE	2 500,00
ANDICHA N'DE WENDAT	2 500,00
ASSOCIATION DE PRÉVENTION DU SUICIDE DES PREMIÈRES NATIONS ET INUITS	3 000,00
ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR	50 000,00
ASSOCIATION D'AFFAIRES DES PREMIERS PEUPLES	10 000,00
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE KUUJUARAPIK	2 000,00
ASSOCIATION OF OUJE-BOUGOUMOU MOTORSPORTS RACERS	2 000,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL INC./CERCLE DES JEUNES NATURALISTES	2 500,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL INC.	81 413,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR INC.	3 000,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR INC.	55 000,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR INC.	2 500,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE QUÉBEC INC.	84 880,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE LA TUQUE INC.	51 200,00
CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE LA TUQUE INC.	1 400,00
CENTRE D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SENNETERRE INC.	44 000,00
CENTRE INDIEN CRI DE CHIBOUGAMAU INC.	55 000,00
CENTRE INDIEN CRI DE CHIBOUGAMAU INC.	2 000,00
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT	1 000,00
COMMISSION SCOLAIRE KATIVIK	5 000,00
CONSEIL DE BANDE DES ABÉNAQUIS DE WÓLINAK	2 225,00

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2003-2004

ANNEXE 18

CONSEIL DE BANDE DES ANICINAPEK DE KITCISAKIK	2 000,00
CONSEIL DE BANDE DES ANICINAPEK DE KITCISAKIK	5 000,00
CONSEIL DE BANDE DES ANICINAPEK DE KITCISAKIK	4 000,00
CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC-SIMON	3 000,00
CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT	4 000,00
CONSEIL DE LA NATION INNU MATIMEKUSH-LAC-JOHN	2 000,00
CONSEIL DE LA NATION INNU MATIMEKUSH-LAC-JOHN	2 000,00
CONSEIL DE LA NATION INNU MATIMEKUSH-LAC-JOHN	3 000,00
CONSEIL DE LA NATION LISTUGUJ MI'GMAQ	5 000,00
CONSEIL DE LA NATION LISTUGUJ MI'GMAQ	3 000,00
CONSEIL DE PRESSE DU QUÉBEC	10 000,00
CONSEIL DES ATIKAMEKW DE MANAWAN	2 000,00
CONSEIL DES ATIKAMEKW DE MANAWAN	2 000,00
CONSEIL DES ATIKAMEKW DE WEMOTACI	2 500,00
CONSEIL DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN	2 500,00
CONSEIL DES CRIS DE WASKAGANISH	3 000,00
CONSEIL DES CRIS D'OUJÉ-BOUGOUMOU	2 447,00
CONSEIL DES INNUS DE EKUANITSHIT	3 500,00
CONSEIL DES INNUS DE PAKUA SHIPI	2 500,00
CONSEIL DES INNUS D'ESSIPIT	2 500,00
CONSEIL DES MOHAWKS DE KAHNAWAKE	10 000,00
CONSEIL DES MONTAGNAIS DE NATASHQUAN	2 000,00
ÉCOLE ARSANIK	5 000,00
ÉCOLE WIINIBEKU DE WASKAGANISH	3 000,00
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.	180 000,00
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.	10 000,00
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.	3 500,00
FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.	7 000,00

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2003-2004

ANNEXE 18

FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS	2 000,00
INDIANA MARKETING	13 000,00
INSTITUT CULTUREL ET ÉDUCATIF MONTAGNAIS	5 000,00
INSTITUT CULTUREL ET ÉDUCATIF MONTAGNAIS	3 000,00
INSTITUT CULTUREL ET ÉDUCATIF MONTAGNAIS	10 000,00
LA BOÎTE ROUGE VIF	2 500,00
L'ŒIL CULTUREL AUTOCHTONE	2 000,00
MAKUE PRODUCTION	2 500,00
ORGANISATION DES JEUNES DE PARC-EXTENSION INC.	3 000,00
ORGANISATION DES JEUX AUTOCHTONES INTERBANDES	10 000,00
PREMIÈRE NATION DE LONGUE-POINTE	5 000,00
PREMIÈRE NATION DE LONGUE-POINTE	2 000,00
PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER	1 000,00
PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER	2 000,00
PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER	1 500,00
PRODUCTIONS CARREFOUR II (LES)	2 000,00
PRODUCTIONS ONTARA (Les)	5 000,00
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE DU QUÉBEC	100 000,00
REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.	120 000,00
REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.	7 684,00
SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS	20 000,00
SECRETARIAT MI'GMAWEI MAWIOMI	3 700,00
SOCIÉTÉ DE COMMUNICATION ATIKAMEKW-MONTAGNAIS	5 000,00
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES	10 000,00
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES NASKAPIS	3 000,00
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MATIMEKUSH	2 500,00
SOCIÉTÉ MAKIVIK	195 312,00
TERRES EN VUES	20 000,00

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES  
SUBVENTIONS 2003-2004

ANNEXE 18

TERRES EN VUES	30 000,00
TERRES EN VUES	1 300,00
TUKISIVALLIRUTITSANUT PARNAITHIT	30 908,00
UNIVERSITÉ LAVAL - GÉTIIC	5 000,00
VIDÉO FEMMES INC.	2 000,00
VILLE DE MONTRÉAL	3 000,00
YOUTH COUNCIL OF WASWANAPI	1 000,00

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

19. La ventilation détaillée des budgets des dépenses afférentes aux transferts obtenus du gouvernement fédéral (préciser le montant reçu) en 2002-2003 et 2003-2004; pour chacun des programmes ou des fonds, description sommaire du mode de subvention et les prévisions pour les exercices financiers 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007.

**RÉPONSE :** Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

20. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :
- le poste initial;
  - le salaire;
  - le poste actuel, s'il y a lieu;
  - date de la mise en disponibilité;
  - la prévision 2003-2004 et 2004-2005.

**RÉPONSE :** La réponse sera transmise par le Conseil du trésor.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

21. Liste du personnel hors structure par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- nom de la personne;
  - poste occupé;
  - salaire;
  - assignation initiale;
  - date de l'assignation hors structure;
  - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

**RÉPONSE :**

Ne s'applique pas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

---

22. La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :

- assignation initiale;
- assignation actuelle;
- salaire;
- date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

**RÉPONSE :** Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

23. La liste du personnel rémunéré par des organismes parapublics non gouvernementaux et autres et affecté au ministère :
- assignation initiale;
  - assignation actuelle;
  - salaire;
  - date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

**RÉPONSE** : Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

24. Liste du personnel par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération, soit celle rattachée à leur fonction et un revenu d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers, en indiquant :

- salaire de la personne;
- montant reçu du régime de retraite.

**RÉPONSE :** Ne s'applique pas.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

25. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, la liste détaillée du matériel informatique (année d'acquisition, modèle et la somme dépensée).

**RÉPONSE :**

**Liste du matériel Informatique**

Équipements	Secrétariat aux affaires autochtones
<b>Ordinateurs:</b>	
Pentium	-
Pentium II	3
Pentium III	24
Pentium IV	27
<b>Total:</b>	<b>54</b>
<b>Imprimantes:</b>	
Laser	27
Autres	1
<b>Total:</b>	<b>28</b>

Coût des achats en 2003-2004 : 20 792 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

26. Évolution de la masse salariale de chaque cabinet ministériel depuis 1989.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question a été remise l'an passé pour la période de 1998 au 21 mai 2003. Quant à la masse salariale du 29 avril 2003 au 31 mars 2004, veuillez vous référer à la réponse donnée par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes à la question no. 17.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

27. Liste de tous les abonnements du ministère et le coût de chacun :

- services Internet d'information;
- livres;
- journaux;
- magazines;
- bulletins électroniques et/ou papiers;
- clubs privés ou autres;
- billets de saison;
- etc.

## RÉPONSE :

TITRE	COÛT (\$)
Découvrir (ACFAS)	42
Délibérations du Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones (Receveur général du Canada)	390
Eastern Door (The)	62
Gazette des femmes	16
Gazette officielle – partie I et II (Les publications du Québec)	296
Innuvelle	55
Journal des débats de la chambre (Assemblée nationale du Québec)	160
Jurisprudence Express	374
Lois refondues du Québec (Les publications du Québec)	564
Monde forestier (Le)	30
Projets de lois publics présentation – français	165
Projets de lois publics sanctionnés – français	165
Recherches amérindiennes	45
Recueil des politiques de gestion, M.A.J.	196

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

28. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :
- le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site;
  - les coûts de construction du site;
  - le coût de l'entretien et de la mise à jour;
  - qui est responsable du contenu sur le site;
  - quelle est la fréquence moyenne de mise à jour;
  - le nombre de visiteurs (hits) par mois;
  - combien de fois le site a-t-il été refait? quel a été le coût? quels sont les critères qui ont justifié les changements?

**RÉPONSE :**

Cette réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

29. La liste des programmes spécifiques qui sont offerts aux jeunes (15-35 ans), le nombre de participants ainsi que le coût de la mesure, du service ou du programme?

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la jeunesse.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

30. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, lors de la mission à l'étranger :
- la liste des ententes signées et/ou annoncées;
  - les détails de ces ententes;
  - les résultats obtenus à ce jour;
  - les investissements annoncés et/ou les annonces de fermetures.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.  
Veuillez vous référer à la question 4.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

31. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, état d'avancement des travaux relatifs à l'équité salariale.

**RÉPONSE :** Cette réponse sera transmise par le Conseil du trésor.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

---

32. Dépenses effectuées en 2003-2004 par chaque ministère et chaque organisme dans les technologies de l'information :

- a) téléphonie;
- b) matériel informatique;
- c) logiciels;
- d) programmation;
- e) formation.

## RÉPONSE :

a) téléphonie	17 267 \$
b) matériel informatique	20 792 \$
c) logiciels	---
d) programmation	---
e) formation	4 101 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

33. Une liste et une copie de tous les contrats octroyés dans le cadre du processus de réingénierie de l'État ainsi que le montant de chacun de ces contrats.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question no 8.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

34. Liste et copie des sondages commandés dans le cadre du processus de réingénierie de l'État ainsi que le montant de chacun de ces contrats.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question no 6.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

35. Méthodologie employée pour effectuer la planification des départs à la retraite, des embauches et du renouvellement des contrats d'employés occasionnels.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

36. Pour chaque ministère et organisme, le cas échéant, le nombre de réunions des comités ministériels sur l'organisation du travail.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

37. Pour chaque ministère et organisme, les budgets consacrés à la sécurité des ministères (interne ou par contrat à l'externe) en 2001-2002, 2002-2003 et ceux prévus pour 2003-2004.

**RÉPONSE :**

Aucun

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

38. Pour chaque ministère et organisme, le nombre et la nature des griefs formulés à l'égard des politiques ministérielles visant à assurer la confidentialité des informations ainsi que le nombre de sanctions imposées aux employés et aux cadres à l'égard de ces mêmes politiques.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

39. Toute modification à une directive existante ou toute nouvelle directive s'appliquant à tous les ministères ou organismes, ou particulière à certains ministères ou organismes, à l'égard de la circulation et la confidentialité de l'information ainsi que toutes les sommes investies dans l'application de ces mesures par chacun des ministères et organismes incluant le ministère de la Sécurité publique.

**RÉPONSE :**

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

40. Nominations, depuis le 29 avril 2003, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs : liste, mandats, contrats, résultat du travail effectué, échéances prévues, sommes impliquées.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question no 8.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

41. Pour chaque ministère et organisme, toute nouvelle entente ou lettre d'entente ainsi que toute modification à une entente existante avec le gouvernement fédéral, l'un de ses organismes ou un autre organisme qui a son propre conseil d'administration mais dont les fonds proviennent à plus de 50 % du gouvernement fédéral ou de l'un de ses organismes.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

42. Toute les études commandées en 2003-2004 sur la privatisation ou l'impartition de services gouvernementaux déjà offerts ou de nouveaux services publics, les contrats liés à ces études, les mandats détaillés, l'échéance prévue et les montants impliqués.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question no 7.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

43. Pour 2003-2004, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en distinguant pour chacune des régions.

**RÉPONSE :**

Aucune

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

44. Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2003-2004 ainsi que les prévisions pour 2004-2005 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.

**RÉPONSE :**

Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

---

45. Les rapports et l'évaluation des missions effectuées à l'étranger par le premier ministre, sa conjointe, les ministres, les ministres délégués, les hauts fonctionnaires.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.  
Veuillez vous référer à la question no 4.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

46. La liste et une copie de tous les avis demandés au Commissaire au lobbying par un ministère, un organisme ou un cabinet ministériel.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

47. La liste et une copie de tous les avis demandés à la commission d'accès à l'information par un ministère, organisme ou un cabinet ministériel.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

48. La liste de tous les mandats confiés à chaque adjoint parlementaire des membres du conseil des ministres.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

49. Pour chacun des ministères et organismes, le nombre de postes non comblés depuis février 2004.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

50. Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2003-2004, en précisant le nombre depuis février 2004.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

51. Pour chaque ministère et organisme, le montant des cibles de compressions fixées par le conseil du trésor pour fermer l'année 2003-2004 et mesures prises par chacun d'entre eux pour atteindre ces cibles.

**RÉPONSE :**

La réponse sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

52. La liste des nominations effectuées par chaque membre du Conseil des ministres.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

---

53. Les solutions proposées par chaque ministère et organisme dans le cadre des travaux portant sur la réingénierie de l'État à la demande du Conseil exécutif, du Conseil du trésor ou des comités formés par le gouvernement.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

54. La liste des contrats confiés à l'externe par chaque ministère ou organisme à des fins de réingénierie (discours, séances de remue-ménages, etc.).

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question no 8.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

55. Les sommes dépensées pour les voyages en avion de chaque membre du Conseil des ministres et des membres des cabinets ministériels au Québec et à l'étranger.

**RÉPONSE :**

Le Secrétariat aux affaires autochtones n'a pas engagé de sommes spécifiques pour les voyages en avion de membres du Conseil des ministres et de membres des cabinets ministériels au Québec et à l'étranger.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

---

56. Nombre d'attachés politiques qui ont signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005****Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

- 
57. La liste ainsi que les montants versés à chacun des traiteurs ayant fait affaire avec chaque ministère (incluant les cabinets ministériels) et organismes en 2003-2004.

**RÉPONSE :****SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES**

<b>FOURNISSEUR</b>	<b>MONTANT (\$)</b>
Café Selena	926
Pomerleau, maître traiteur	1 316
Rôtisserie St-Hubert	552
Gar, services alimentaires	186
Sodexo Québec Ltd	26
Christian Drapeau	228

**CABINET**

Cette réponse sera transmise par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

58. Pour chaque ministère et organisme, évolution depuis 2000 du nombre de fonctionnaires responsables des dossiers de condition féminine et prévision d'effectifs pour 2004-2005.

**RÉPONSE :**

Depuis 2000, une professionnelle est responsable des dossiers de condition féminine au Secrétariat aux affaires autochtones.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

59. Liste de toutes les publications relatives à la condition féminine pour 2003-2004, publiées par chaque ministère et organisme.

**RÉPONSE :**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question no 3.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

---

60. Copie des rapports de tous les comités interministériels et de tous les groupes de travail pour chaque ministère et organisme en 2003-2004.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones**

**Portefeuille 140**

**Programme 04 Élément 01**

---

61. Copie des parties accessibles au public de tous les mémoires au Conseil des ministres.

**RÉPONSE :**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**SECTION 3**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

## Secrétariat aux affaires autochtones

## Portefeuille 140

## Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements de l'Opposition officielleRENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1. Ventilation des budgets 2002-2003 et 2003-2004 accordés au Secrétariat aux affaires autochtones et dépenses de transferts aux organismes ou associations autochtones et prévisions pour 2004-2005. (Annexe 1)
2. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2002-2003 et 2003-2004, incluant les détails sur : (Annexe 2)
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
  - f) le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.
3. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2003-2004, incluant les détails sur : (Annexe 3)
  - a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
  - f) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.
4. Total des coûts engendrés pour la négociation en indiquant : (Annexe 4)
  - a) montant pour la négociation par des employés du SAA;
  - b) montant pour la négociation externe.
5. Échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de toutes les ententes échues ou qui viendront à échéance en 2004-2005, pour chacune des communautés autochtones visées. (Annexe 5)

- |     |  |                    |
|-----|--|--------------------|
| 6.  | Ventilation des sommes investies en 2002-2003 et 2003-2004 et prévisions pour 2004-2005, par chacun des ministères et organismes, dans chacune des communautés autochtones, ou octroyées à des membres de celles-ci pour le développement communautaire, économique et socioculturel, en vertu de l'application d'une loi, d'un programme, d'un décret d'une entente ou d'un contrat, ou versées de façon discrétionnaire, en identifiant les sommes relevant du Fonds de développement pour les Autochtones.  | <b>(Annexe 6)</b>  |
| 7.  | Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2003-2004; dépôt du mandat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et une copie du ou des rapports et le suivi donné.  | <b>(Annexe 7)</b>  |
| 8.  | Actions posées et positions prises par le Secrétariat aux affaires autochtones sur le statut fiscal des Autochtones et la question de l'imposition.  | <b>(Annexe 8)</b>  |
| 9.  | État de situation de tous les dossiers où le Secrétariat aux affaires autochtones est impliqué concernant les projets hydroélectriques.  | <b>(Annexe 9)</b>  |
| 10. | État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :<br>a) l'objet des négociations/consultations;<br>b) la date des rencontres;<br>c) l'échéancier des négociations;<br>d) le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;<br>e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone. | <b>(Annexe 10)</b> |
| 11. | Liste des projets économiques présentés en 2002-2003 et 2003-2004 par les administrations autochtones au Secrétariat aux affaires autochtones et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus.  | <b>(Annexe 11)</b> |
| 12. | Liste des projets financés par le Fonds de développement pour les Autochtones depuis sa création incluant la description des projets, la clientèle visée, les coûts engendrés et leur période de réalisation. Liste des projets refusés en 2003-2004 et indiquer la raison du refus.   | <b>(Annexe 12)</b> |
| 13. | Dépôt des analyses des retombées du Fonds de développement pour les Autochtones et de la pertinence du renouvellement de ce programme.   | <b>(Annexe 13)</b> |
| 14. | Implication du Secrétariat dans le dossier du développement économique dans les conseils de bande depuis 1999 :<br>a) état des négociations;<br>b) programmes financiers;<br>c) évaluation des projets.  | <b>(Annexe 14)</b> |
| 15. | Liste des dossiers dont la légalité est contestée. Indiquer montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant un ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers.   | <b>(Annexe 15)</b> |

16. Liste des projets prévus à l'entente de compréhension mutuelle (MOU) conclue avec les Cris et état d'avancement, incluant les dates de demandes et les sommes nécessaires et les crédits dépensés pour chaque projet. **(Annexe 16)**
17. Déposer les échanges de correspondance avec le gouvernement fédéral sur sa participation financière à *La paix des braves*. **(Annexe 17)**
18. Actions posées et crédits engagés en 2002-2003 et 2003-2004 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2004-2005. **(Annexe 18)**
19. Actions posées et crédits engagés en 2002-2003 et 2003-2004 auprès des Autochtones hors réserves et liste des programmes s'adressant à cette clientèle. **(Annexe 19)**
20. Copie de toutes les ententes signées en 2002-2003, 2003-2004 avec les communautés autochtones. **(Annexe 20)**
21. État de situation sur la mise en œuvre des orientations gouvernementales concernant les Autochtones, rendues publiques le 2 avril 1998. **(Annexe 21)**
22. Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles au ministère et dans ses organismes tel que prescrit par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Chapitre A-2.1). **(Annexe 22)**
23. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant : **(Annexe 23)**
- a) les dates et lieux de ces rencontres;
  - b) les sujets abordés;
  - c) les conclusions des discussions;
  - d) les personnes présentes;
  - e) le suivi accordé à ces rencontres.
24. État de situation complet depuis 2001 sur les négociations entre le gouvernement du Québec et la communauté algonquine de Winneway. Échéancier et plan d'action du SAA pour la reprise des opérations forestières au Témiscamingue. **(Annexe 24)**
25. Total des montants investis en 2003-2004 pour le règlement de la crise à Kanasatake. **(Annexe 25)**
26. Déposer toutes les études effectuées depuis 1995 par le gouvernement du Québec à propos de l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones au Québec. **(Annexe 26)**
27. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. **(Annexe 27)**
28. Liste de toutes les personnes responsables de dossiers autochtones dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec. **(Annexe 28)**
29. Liste des comités interministériels et avec d'autres partenaires, en indiquant leurs mandats, le nom des membres, les budgets investis et les résultats obtenus et attendus. **(Annexe 29)**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

1. Ventilation des budgets 2002-2003 et 2003-2004 accordés au Secrétariat aux affaires autochtones et dépenses de transferts aux organismes ou associations autochtones et prévisions pour 2004-2005.

**RÉPONSE:**

- Pour la ventilation des budgets 2002-2003 : voir l'annexe 1 de l'étude des crédits 2003-2004;
- Pour la ventilation des budgets 2003-2004 et les prévisions 2004-2005 : voir l'annexe 1 de la section 2;
- Pour les dépenses de transfert aux organismes ou associations autochtones : voir l'annexe 18 de la section 2.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

2. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2002-2003 et 2003-2004, incluant les détails sur :
- a) l'objet des négociations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - e) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
  - f) le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
  - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

**RÉPONSE :**

**LES ATTIKAMEKS**

a) L'objet des négociations

Globalement, la négociation attikamek porte sur l'autonomie gouvernementale, la participation au processus de décision, la fiscalité, le financement, les activités traditionnelles, le développement économique ainsi que la délimitation d'un périmètre territorial.

D'avril 2003 à mars 2004, les négociations ont été marquées par un repositionnement majeur des propositions attikameks et des changements significatifs de l'équipe de négociation attikamek.

b) Les dates des rencontres

D'avril 2003 à mars 2004, la table centrale de négociation s'est réunie une fois soit, le 31 mars 2004.

## c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties jusqu'à maintenant.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

- Nom du négociateur : M<sup>e</sup> Henri Grondin.
- Personnes présentes : l'équipe de négociation a été principalement composée des personnes suivantes : M<sup>e</sup> Anne de Billy (Justice), M. Michel Beaulieu (MRNFP), M. Jean Gagnon (MAMSL), M. Gilles Harvey (FAPAQ), M. Daniel Berrouard (MENV), M. Marc Grandisson (Finances) et de l'adjoint au négociateur, M. André Poirier (SAA).

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

- Nom du négociateur : M. André Maltais
- Personnes présentes : M. Michel Sioui (MAINC), M. Pierre Cossette (MAINC), M<sup>me</sup> Louise Boyer (MAINC), M<sup>me</sup> Claire Brouillet (MAINC), M. Jean-François Neault (MAINC).

## g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

- Nom des négociateurs : M. Ernest Awashish, grand chef et négociateur, du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 2 mars 2004  
M. Marcel Boivin, négociateur attikamek, depuis le 2 mars 2004
- Personnes présentes : M. Jean-Paul Néashish, M. Jimmy Neashit, M<sup>me</sup> Thérèse Niquay, M<sup>e</sup> Paul Dionne, M. Nadir André, M<sup>me</sup> Sandra Vaillancourt, M. Dominic Blackburn, M. Nicolas Houde.

**LES INUITS**

**1. Projet d'une convention complémentaire pour modifier le chapitre 3 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) (Convention complémentaire n° 18)**

## a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et le gouvernement fédéral (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, Justice Canada) pour modifier le chapitre 3 de la CBJNQ portant sur les bénéficiaires inuits.

Négociation ayant démarré au début de 2001 pour donner suite à une demande de la Société Makivik d'amender la CBJNQ afin de modifier la notion de bénéficiaire inuit et de remettre le contrôle du processus d'enregistrement aux Inuits (contrôle actuellement assumé par le Québec).

b) Les dates des rencontres

2001	2002	2003
29 mai	29 janvier	8, 23 janvier
29 août	5 mars	14 février
22 novembre	9, 17 juillet	2 avril
	10 et 11, 18 septembre	29 mai
	22 et 23 octobre	
	9, 14, 25 novembre	
	5, 17 décembre	

c) L'échéancier des négociations

Les parties n'avaient pas fixé d'échéance précise au départ de la négociation. Elles ont terminé la négociation à la fin de 2003. Le projet de convention a été approuvé par le gouvernement le 7 avril 2004.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) sont porteurs de ce dossier avec l'appui du ministère de la Justice (MJQ). Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres indiquées au point b) :

MSSS	M <sup>me</sup> Sarah Clément
SAA	M. Fernand Roy
MJQ	M <sup>e</sup> Anne de Billy

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M<sup>me</sup> Suzanne Larochelle, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M. Martin Lévesque, Justice Canada.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M<sup>e</sup> Jocelyn Barrett, Société Makivik;
- M<sup>e</sup> Josée Vilandré, Société Makivik.

## 2. Négociation sur une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik

### a) L'objet des négociations

Négociation entre le gouvernement du Québec, la Société Makivik et le gouvernement fédéral (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada) pour :

- convenir d'abord d'une entente destinée à lancer et baliser le processus de négociation sur une forme de gouvernement au Nunavik;
- amorcer ensuite la négociation en vue d'en arriver à une entente de principe et une entente finale sur la fusion de certaines institutions et la création d'une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik.

Négociation qui donne suite à une rencontre intervenue en décembre 2001 entre le ministre délégué aux Affaires autochtones, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le président de la Société Makivik à l'effet de lancer et baliser la négociation sur une forme de gouvernement au Nunavik au moyen d'une entente-cadre.

### b) Les dates des rencontres

2001	2002	2003	2004
21 décembre	15, 24 janvier 7 février 30 août 9 et 10 septembre 16 octobre 6, 27 novembre	15 janvier 5, 18 février 5 et 6 juin 29 octobre 26 et 27 novembre	12 et 13 février 10 mars

### c) L'échéancier des négociations

Le projet d'entente-cadre a été approuvé par le gouvernement le 18 juin 2003 et signé par les parties le 26 juin 2003. Par la suite, les parties ont entrepris à l'automne 2003 les pourparlers en vue de la conclusion d'une entente de principe. Les négociateurs visent à finaliser le texte d'une première version de l'entente au cours du printemps 2004 de façon à pouvoir présenter un projet final au Conseil des ministres d'ici l'été 2004.

### d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

### e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), avec l'appui du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) et du ministère de la Justice (MJQ), est porteur de ce dossier. Les représentants suivants ont participé à toutes ou à certaines des rencontres indiquées au point b) :

Du 21 décembre 2001 au 7 février 2002 :

SAA MM. Robert Sauvé, Fernand Roy.

À partir du 30 août 2002 :

- MCE – M. Daniel Bienvenue (négociateur nommé le 13 août 2002);  
M<sup>me</sup> Brigitte Bazin, remplacé par M. Dany Dutil à partir d'octobre 2003;
- SAA – M. Fernand Roy.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M. Donat Savoie, négociateur fédéral, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M. Pierre Landry, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M<sup>me</sup> Rachel Dubois, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- M. Roch Taillefer, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Les représentants suivants ont participé à toutes ou à la plupart des rencontres mentionnées au point b) :

- M<sup>me</sup> Minnie Grey, négociatrice pour la Société Makivik;
- M<sup>me</sup> Maggie Emudluk; négociatrice pour la Société Makivik;
- M. Harry Tulugak, négociateur pour la Société Makivik;
- M. Paul Bussièrès, Société Makivik;
- M. Michael McGoldrick, Société Makivik;
- M<sup>e</sup> Jean-François Arteau, Administration régionale Kativik (à partir de l'automne 2003).

### **LES MICMACS DE GESPEG**

a) L'objet des négociations

Le 18 mai 2002, prenait fin une entente-cadre avec le conseil de bande de Gespeg pour négocier l'autonomie gouvernementale de cette communauté micmaque de la Gaspésie. La négociation portait notamment sur les sujets suivants :

- ♦ L'assise territoriale;
- ♦ La structure gouvernementale de Gespeg, ses pouvoirs, de même que son fonctionnement, son imputabilité et son financement;
- ♦ Le développement économique, social et culturel.

En avril 2004, les négociateurs du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral et de Gespeg ont convenu d'un projet d'addenda qui vise à reconduire l'entente-cadre jusqu'en 2007, ce qui permettrait de poursuivre les négociations.

## b) Les dates des rencontres

Les négociations de l'addenda visant à reconduire l'entente-cadre ont débuté au cours de l'automne 2003. Les parties se sont rencontrées aux dates suivantes :

2003	2004
30 et 31 octobre	21 et 22 janvier
27 et 28 novembre	9, 10 et 11 mars
18 et 19 décembre	

## c) L'échéancier des négociations

Selon les dispositions de l'addenda, les négociations découlant de l'entente-cadre devraient prendre fin en décembre 2007.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Barry Le Blanc du SAA, assisté à la table centrale par M<sup>e</sup> Anne de Billy du ministère de la Justice.

Un comité interministériel a été mis sur pied pour faciliter l'avancement des travaux.

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

Nom du négociateur : M. Daniel Tétreault, du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), assisté à la table centrale par M<sup>me</sup> Diane Gionet également du MAINC et par M<sup>e</sup> Yves Cazalais de Justice Canada.

## g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Richard Jeannotte, assisté à la table centrale par M<sup>me</sup> Hélène Le Blond. La chef Linda Jean Simon est également présente ainsi qu'un conseiller élu du conseil de bande, généralement M. Donald Jeannotte.

**LES INNUS**

Depuis 1998, les négociations territoriales globales avec la nation innue se sont tenues avec deux groupes. Le premier, le Conseil tribal Mamuitun, est composé des communautés de Betsiamites, d'Essipit et de Mashteuiatsh. La communauté de Natashquan s'est jointe à cette table de négociation à la fin de l'année 2000 suite à son adhésion à l'Approche commune. La communauté de Uashat Mak Mani-Utenam faisait partie de ce groupe mais s'en est retirée temporairement en septembre 1998. Le second groupe, l'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, est composé des communautés de Mingan, de La Romaine et de Pakua Shipi. Quant à Matimekosh, cette communauté ne s'était jamais jointe à la négociation mais a

signifié au mois de septembre 2003 son intention de le faire dans un avenir rapproché.

a) L'objet des négociations

À la table de Mamuitun, une Approche commune a été convenue le 19 janvier 2000 et rendue publique le 6 juillet 2000. En avril 2002, les négociateurs déposaient une proposition d'entente de principe d'ordre général qui fut rendue publique le 16 juin 2002. L'entente de principe a été approuvée par le gouvernement du Québec le 10 décembre 2003 et ratifiée par les trois parties en cause le 31 mars 2004. En essence, les négociations portent sur la reconnaissance des droits, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Innus, les aspects financiers et le développement des communautés.

À la table de Mamit, les progrès ont d'abord été moindres. Le rattrapage s'est cependant effectué en cours d'année. L'objet des négociations et la base de discussion sont analogues à celles de Mamuitun et traitent sensiblement des mêmes sujets qu'à la table de Mamuitun.

Le gouvernement du Québec cherche à convenir d'une entente finale avec l'ensemble de la Nation innue. À cet effet, les deux groupes ont été réunis à une même table de négociation à partir d'octobre 2002 afin de débiter les discussions sur les sujets communs devant y être inclus. Les travaux ont porté principalement sur les sujets des ententes complémentaires.

Des représentants du conseil de bande de Matimekosh ont été rencontrés à six reprises afin de discuter des principes sur lesquels l'intégration éventuelle de la communauté à la négociation globale pourrait s'effectuer.

À la suite de rencontres tenues au printemps 2003, les parties gouvernementales sont en attente d'une réponse du conseil de bande de Uashat-Malitenam sur les conditions d'intégration de cette communauté à la négociation.

b) Les dates des rencontres

TABLES CENTRALES DE NÉGOCIATION			
Mamuitun :		Mamit :	
<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>	<u>2004</u>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 avril</li> <li>▪ 16 avril</li> <li>▪ 23 avril</li> <li>▪ 16 mai</li> <li>▪ 6 juin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 29 janvier</li> </ul>
TABLE CONJOINTE			
<u>2003</u>		<u>2004</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 17 avril</li> <li>▪ 14 mai</li> <li>▪ 9 juillet</li> <li>▪ 9 décembre</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 14 janvier</li> </ul>	
RENCONTRES PRÉPARATOIRES AVEC MATIMEKOSH			
<u>2003</u>		<u>2004</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 25 septembre</li> <li>▪ 15 octobre</li> <li>▪ 6 novembre</li> <li>▪ 10 décembre</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 13 janvier</li> <li>▪ 23 février</li> </ul>	
RENCONTRES DE TRAVAIL			

Plusieurs rencontres de travail en groupe restreint, formé des négociateurs, de leurs adjoints et des conseillers juridiques, se sont tenues tout au long de l'année, dans le cadre des négociations avec Mamit Innuat.

## c) L'échéancier des négociations

Les négociateurs à la table de Mamuitun souhaitent convenir d'une entente finale deux ans après la ratification de l'entente de principe d'ordre général par les gouvernements du Québec et du Canada.

Les négociateurs à la table de Mamit souhaitent se joindre à ceux de Mamuitun pour l'étape de négociation de l'entente finale aussitôt qu'ils auront convenu d'un texte d'entente de principe.

Matimekosh devrait être en mesure de se joindre à la table conjointe de négociation à l'automne 2004. Dans le cadre de la négociation d'une entente finale, le gouvernement entend inviter la communauté de Uashat-Maliothenam à se joindre à Mamit et à Mamuitun.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Tables centrales :

- |                                      |                                      |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| ▪ M. Louis Bernard                   | Négociateur spécial                  |
| ▪ M <sup>me</sup> Christiane Bernard | Secrétariat aux Affaires autochtones |
| ▪ M. Pierre-Christian Labeau         | Ministère de la Justice              |
| ▪ M <sup>me</sup> Isabelle Fortin    | Ministère de la Justice              |

## f) Le nom du négociateur pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

- |                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| ▪ M. André Maltais             | Négociateur |
| ▪ M <sup>me</sup> Louise Boyer | MAINC       |
| ▪ M. Jean-François Tardif      | MAINC       |
| ▪ M. Martin Lagassé            | MAINC       |
| ▪ M. Roger Tassé               | MAINC       |

## g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

## ♦ Conseil tribal Mamuitun

- |                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| ▪ M. Rémy Kurtness              | Négociateur          |
| ▪ M. Carl Nepton                | Adjoint              |
| ▪ M. François Tremblay          | Conseiller juridique |
| ▪ M <sup>me</sup> Hélène Boivin | Mashteuiatsh         |
| ▪ M. Jack Picard                | Betsiamites          |
| ▪ M. Sylvain Ross               | Essipit              |
| ▪ M. François Bellefleur        | Natashquan           |

## ♦ Assemblée Mamu Pakatatau Mamit

- |                                 |                      |
|---------------------------------|----------------------|
| ▪ M. Guy Bellefleur             | Négociateur          |
| ▪ M. Ken Rock                   | Conseiller juridique |
| ▪ M. Vincent Napish             | Mingan               |
| ▪ M <sup>me</sup> Yvette Mullen | Mingan               |
| ▪ M <sup>me</sup> Annette Lalo  | La Romaine           |
| ▪ M. Jean-Sébastien Bellefleur  | Pakua Shipu          |
| ▪ M. Gervais Malec              | Mamit                |

## ANNEXE 3

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

3. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2003-2004 incluant les détails sur :
- l'objet des négociations;
  - la date des rencontres;
  - l'échéancier des négociations;
  - les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
  - le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
  - le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

**RÉPONSE :****LES ATTIKAMEKS DE MANAWAN****a) L'objet des négociations**

Le Secrétariat aux affaires autochtones a entrepris au début de janvier 2002, des discussions exploratoires avec les autorités de la communauté attikamek de Manawan en vue de la négociation d'une entente-cadre et d'une déclaration de compréhension et de respect mutuel.

L'entente-cadre prévoit des négociations sectorielles dans les domaines suivants :

- |                                 |                       |                      |
|---------------------------------|-----------------------|----------------------|
| ◆ Transport;                    | ◆ Foresterie;         | ◆ Santé;             |
| ◆ Emploi;                       | ◆ Sécurité du revenu; | ◆ Sécurité publique; |
| ◆ Administration de la justice; | ◆ Fiscalité;          | ◆ Écotourisme.       |

Les parties ont convenu également d'un addenda à l'Entente-cadre ajoutant un volet relatif à la faune.

## b) Les dates des rencontres

Les parties ont tenu des séances de négociation aux dates suivantes :

2002	2003	2004
19 janvier	18 juin	21 janvier
16 avril		4 février
6 juin		18 février

## c) L'échéancier des négociations

Les parties ont conclu une Entente-cadre et une Déclaration de compréhension de respect mutuel le 13 mai 2003. De plus, les 26 février et 10 mars 2004, les parties ont entériné un addenda à l'Entente-cadre du 13 mai 2003, lequel ajoutait un volet relatif à la faune.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. André Poirier du SAA, assisté de M. Daniel Larocque, également du SAA.

Les coordonnateurs autochtones des ministères concernés ont contribué aux discussions et, dans certains cas, ils ont été présents lors des négociations.

## f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Paul-Émile Ottawa, Chef du Conseil des attikameks de Manawan

Le négociateur attikamek était généralement accompagné de M. Raoul Flamand de Manawan et le vice-chef, M. Marc Dubé, a contribué à la négociation de l'addenda relatif au volet faune.

**LES INNUS DE BETSIAMITES**

## a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec poursuit la négociation d'une entente-cadre avec le Conseil de bande de Betsiamites. Cette entente-cadre vise à établir un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dans différents domaines d'intérêt commun pour les parties. Le projet d'entente-cadre prévoit des négociations sectorielles dans les domaines suivants :

- ◆ Fiscalité;
- ◆ Justice ;
- ◆ Faune;
- ◆ Sécurité du revenu;
- ◆ Santé et services sociaux;
- ◆ Développement économique.

## b) Les dates des rencontres

Les parties ont tenu des séances de négociation aux dates suivantes :

2003	2004
6 novembre 9 décembre	13 janvier 6 février 2, 17 mars 6 et 7 avril

## c) L'échéancier des négociations

Les parties prévoient conclure les négociations concernant l'entente-cadre avant la fin du printemps 2004. Elles prévoient se donner deux ans après la signature de celle-ci pour conclure des négociations sectorielles en découlant.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Barry Le Blanc du SAA, assisté de M<sup>me</sup> Geneviève Blondeau également du SAA.

Les coordonnateurs autochtones des ministères concernés ont contribué aux discussions, et dans certains cas, ils ont été présents lors des négociations.

## f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Jean-Marie Volland,

Le négociateur innu était généralement accompagné des personnes suivantes : M. Patrice Paul, M. Jean-Claude Volland, M. Michel Bacon et M. Gilbert Hamel.

**LES INUITS**

## a) L'objet des négociations

Entente sur le financement global de l'Administration régionale Kativik

Le 9 avril 2002, le gouvernement du Québec concluait avec l'Administration régionale Kativik (ARK) et la Société Makivik l'*Entente de partenariat sur le développement économique et communautaire du Nunavik* (Entente Sanarrutik).

En vertu de l'article 3 de cette entente, le Québec s'engageait à simplifier et à rendre plus efficace le transfert de fonds publics à l'ARK, et à lui fournir une plus grande autonomie dans l'établissement de ses priorités d'intervention et l'exécution de ses mandats.

Cet article prévoyait que les subventions à l'ARK provenant de divers ministères et organismes du Québec seraient regroupées dans une

enveloppe unique (financement global) et que toutes les économies d'échelle réalisées par la mise en place de ce financement global pourraient être utilisées à l'amélioration du financement des services offerts dans les communautés locales. Le Québec s'engageait à mettre en place ce nouveau mode de financement dès avril 2004.

Au cours de 2003 et 2004, le Québec et l'ARK ont élaboré une entente d'une durée de 23 ans sur ce financement global. Celui-ci sera sous la responsabilité d'un seul organisme du Québec, en l'occurrence le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Les programmes regroupés sous une enveloppe unique totalisent au départ 27,5 M\$ et couvrent les activités actuelles récurrentes de l'ARK en matière municipale, au plan de la sécurité civile, de la sécurité incendie, des aéroports nordiques, de la protection de la faune, du parc national des Pingualuit, du développement d'autres parcs au Nunavik, du développement de la main-d'œuvre, de la sécurité du revenu, des services de garde, du loisir et du sport et de l'environnement. L'ARK a le pouvoir de déterminer l'allocation de l'enveloppe unique en accord avec ses priorités. Cependant, cette allocation doit respecter les rôles, mandats et responsabilités existants de l'ARK ainsi que le niveau général des services fournis à la population et aux communautés.

b) Les dates des rencontres

Les parties ont débuté les négociations en avril 2003 et des rencontres ont été tenues sur une base hebdomadaire jusqu'à la fin de février 2004. Au total, plus d'une quarantaine de rencontres ont eu lieu au cours de cette période, impliquant l'ARK, le SAA et les ministères et organismes concernés (voir liste au point e)).

c) L'échéancier des négociations

Les négociations de l'Entente ont été conclues en février 2004 en vue de sa mise en application au 1<sup>er</sup> avril 2004. Le gouvernement a approuvé l'Entente le 17 mars 2004, les parties l'ont signée le 31 mars dernier et celle-ci est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2004.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom des négociateurs : M. Fernand Roy et M. Marcel Parent du SAA, assistés de M<sup>me</sup> Brigitte Bazin du ministère du Conseil exécutif (MCE), de M. Dany Dutil également du MCE.

Les représentants attitrés des ministères et organismes suivants ont contribué activement aux discussions et à l'élaboration de l'Entente et, à l'occasion, plusieurs d'entre eux ont participé aux négociations : Affaires municipales, Sport et Loisir; Développement économique et régional et Recherche, Tourisme et Recherche; Emploi, Solidarité sociale et Famille; Environnement; Finances; Justice; Revenu; Sécurité publique; Secrétariat du Conseil du trésor; Société de la faune et des parcs du Québec; Transports.

- f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom des négociateurs : M. Louis Mercier et M<sup>e</sup> Jean-François Arteau de l'ARK, assistés de M<sup>me</sup> Nancy Maloley, trésorière de l'ARK.

## LES CRIS

### Chapitre 18 (administration de la justice) de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ)

- a) L'objet des négociations

Dans le cadre de l'*Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec (Paix des Braves)*, les Cris ont renoncé aux procédures judiciaires (« Coon Come ») entreprises à l'encontre du Procureur général du Québec eu égard à la mise en œuvre de la CBJNQ, à l'exception des allégués relatifs à certains chapitres, dont le chapitre 18 portant sur l'administration de la justice. Les parties tentent de convenir, par la négociation, de mesures entraînant un règlement définitif pour ce chapitre.

- b) La date des rencontres

Deux (2) séances de négociation ont eu lieu au cours de l'année financière 2003-2004, soit le 22 juillet 2003 et le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

- c) L'échéancier des négociations

Dans le cas de ce chapitre, les procédures judiciaires sont suspendues jusqu'au 31 mars 2005.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation n'implique aucune revendication territoriale.

- e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

La principale porte-parole de la partie gouvernementale est Marié-José Thomas du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Elle a été assistée de Jacques Prigent du ministère de la Justice (MJQ), de Geneviève Lamothe et de Marie-Claude Gilles du ministère de la Sécurité publique, ainsi que de François Dupuis et de Lydia Boily-Dupuis du SAA.

- f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Le principal négociateur de la partie crie a été John Paul Murdoch; son équipe était également constituée de Johanne Mainville et de Losty Mamiamscum.

Assise territoriale des Cris d'Oujé-Bougoumou

## a) L'objet des négociations

Dans le cadre de la *Paix des Braves*, les Cris ont renoncé à toutes les procédures judiciaires (« Bosum ») entreprises à l'encontre du Procureur général du Québec concernant la reconnaissance, par le gouvernement, des Cris d'Oujé-Bougoumou à titre de groupe distinct. Cependant, d'autres éléments de ces procédures n'ont pas été retirés mais suspendus, le temps de permettre aux parties de tenter de convenir, par la négociation, de mesures entraînant un règlement définitif.

## b) La date des rencontres

Cinq (5) séances de négociation ont eu lieu au cours de l'année financière 2003-2004, soit le 9 juillet 2003, le 9 octobre 2003, le 12 novembre 2003, le 12 décembre 2003 et le 5 février 2004.

## c) L'échéancier des négociations

Les procédures judiciaires sont suspendues jusqu'au 31 mars 2005.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation peut impliquer une forme de revendication territoriale, dans la mesure où les Cris de Mistissini cherchent à obtenir la reconnaissance de certains droits dans des secteurs situés à l'extérieur du territoire de la CBJNQ.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

La principale porte-parole de la partie gouvernementale à la table de négociation est Marie-José Thomas du SAA. Elle a été assistée de Brigitte Bussièrès du MJQ, de Danie Daigle du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, ainsi que de François Dupuis et de Sylvie Poudrier du SAA.

## f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Les principaux négociateurs des Cris sont Abel Bosum et Philip Awashish. La délégation crie a également été constituée de Kenny Mianscum, Thomas Neeposh, Paul Wertman, Peter Hutchins, Jean-Sébastien Clément et James O'Reilly.

Table de concertation sur l'accès au Territoire

## a) L'objet des négociations

Dans le cadre de la *Paix des Braves*, le Québec s'est engagé « à favoriser la mise en place d'une table de concertation avec les différentes instances gouvernementales et les Cris afin d'identifier et circonscrire les problématiques relatives à l'accès au Territoire ».

## b) La date des rencontres

Deux (2) rencontres ont eu lieu au cours de l'année financière 2003-2004, soit le 11 décembre 2003 et le 11 février 2004.

## c) L'échéancier des négociations

Il est prévu que les travaux soient terminés au plus tard le 30 septembre 2004.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation n'implique aucune revendication territoriale.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le coordonnateur de la délégation gouvernementale est François Dupuis du SAA. Les autres membres de la délégation ayant participé aux rencontres en 2003-2004 sont André Isabelle, Jean-François Gravel, Normand Laprise et Jacynthe Barrette du MRNFP, Daniel Berrouard du ministère de l'Environnement, Daniel Giguère de la Société de la faune et des parcs du Québec et Sylvie Poudrier du SAA.

## f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Le principal négociateur de la partie crie est Paul Gull. Il a été assisté de Sam Etapp, Allan Saganash, Geoff Quaile et Jean-Sébastien Clément.

Chapitre 14 (santé et services sociaux) de la CBJNQ

## a) L'objet des négociations

Dans le cadre de la *Paix des Braves*, les Cris ont renoncé aux procédures judiciaires (« Coon Come ») entreprises à l'encontre du Procureur général du Québec eu égard à la mise en œuvre de la CBJNQ, à l'exception des allégués relatifs à certains chapitres, dont le chapitre 14 portant sur la santé et les services sociaux. Les parties tentent de convenir, par la négociation, de mesures entraînant un règlement définitif pour ce chapitre.

## b) La date des rencontres

Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année financière 2003-2004, soit le 2 mai 2003, le 3 juin 2003, le 18 septembre 2003, le 15 octobre 2003, le 7 novembre 2003, le 10 décembre 2003, les 14 et 22 janvier 2004 et les 27 et 28 janvier 2004 (visite du ministre chez les Cris), le 12 février 2004 et le 15 mars 2004.

## c) L'échéancier des négociations

Les procédures judiciaires sont suspendues jusqu'au 31 mars 2005, mais les parties ont convenu de tenter de conclure leurs négociations le plus rapidement possible.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation n'implique aucune revendication territoriale.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

La négociatrice de la partie gouvernementale est Louise Montreuil du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elle est accompagnée de Christine Beaulieu.

Autres personnes du MSSS selon les dossiers: Marie-Blanche Rémillard, Jacques Lafontaine, Jean-Maurice Paradis, John Gauvreau, Marlène Sinclair, Lucie Dionne, André Bolduc, Pierre Martin, Denis Chevarie.

## f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Le négociateur pour la partie crie est Abel Bosum. Il est assisté de Robert Mainville.

Autres personnes chez les Cris: John Hurley, Robert Mainville, James Bobbish, Abel S. Kitchen, André Richer, Yv Bonnier Viger, Marcel Villeneuve.

Société de développement de la Baie James (SDBJ)

## a) L'objet des négociations

Dans le cadre de la *Paix des Braves*, le Québec s'est engagé à ce que la SDBJ négocie avec l'Administration régionale crie (ARC), plus particulièrement dans le but d'améliorer leurs relations, de nouer des partenariats d'affaires dans certains secteurs d'activité et de mettre à jour la convention conclue en 1975 entre la SDBJ et les Cris. Au cours de l'année financière 2003-2004, des représentants gouvernementaux ont participé à ces négociations.

## b) La date des rencontres

Deux (2) rencontres ont été tenues, soit le 27 mai et le 7 juillet 2003.

## c) L'échéancier des négociations

Il est prévu que les négociations soient terminées au plus tard le 31 décembre 2004.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette négociation n'implique aucune revendication territoriale.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

Le porte-parole de la SDBJ à la table de négociation est Jean-Claude Simard. Il a été accompagné, en 2003-2004, par Raymond Thibault de la SDBJ, Mario Gosselin du MRNFP et Marie-José Thomas, François Dupuis et Lydia Boily-Dupuis du SAA.

## f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Le principal représentant de l'ARC est Abel Bosum. Il est assisté de Robert Kitchen, John Paul Murdoch et Johanne Mainville.

**LES MICMACS DE LISTUGUJ**

## a) L'objet des négociations

En vertu de l'entente-cadre, signée le 15 juin 2001, avec le *Listuguj Mi'gmaq Government*, le gouvernement du Québec négocie depuis décembre 2003 une entente sectorielle en foresterie. La négociation vise notamment à :

- ♦ Favoriser l'accès aux ressources forestières et aux occasions de développement économique durable pour la communauté.
- ♦ Assurer une foresterie durable sur le territoire conformément aux dispositions de la Loi sur les forêts.
- ♦ Favoriser une plus grande participation de Listuguj aux différents processus de planification et d'aménagement forestier.
- ♦ Contribuer au développement de l'expertise et au développement d'une plus grande capacité partenariale et contractuelle de la communauté dans le secteur forestier.

## b) Les dates des rencontres

Les parties ont tenu des séances de négociation aux dates suivantes :

2003	2004
4 décembre	5, 17, 24 mars 7 avril

## c) L'échéancier des négociations

Les parties avaient prévu conclure une entente de principe pour la fin du printemps 2004.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. François Provost, MRNFP.

Il est accompagné des personnes suivantes :

M. Jacques Arsenault, bureau régional de Forêt Québec à Caplan, M. Jean-François Gravel, coordonnateur à Forêt Québec, M. Jacques Perron, direction de la gestion des stocks, MRNFP, M. Jean Bourassa, SAA.

- f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Richard Gray,

Le négociateur micmac est généralement accompagné du chef Allison Metallic et de M. Ray Morrisson.

#### LES MICMACS DE GESGAPEGIAG

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec a négocié avec les *Micmacs de Gesgapegiag* une entente quinquennale sur la pêche au saumon dans l'estuaire de la rivière de Grande Cascapédia en vertu de l'article 24.1 de la Loi sur la conservation de la faune.

- b) Les dates des rencontres

Les parties ont tenu des séances de négociation aux dates suivantes :

2003	2004
2, 3 et 15 avril	

- c) L'échéancier des négociations

Cette entente a été signée par les parties le 1<sup>er</sup> décembre 2003.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Guido Lavoie, Société de la faune et des parcs du Québec.

Il est accompagné des personnes suivantes :

M. Stan Georges, Société de la faune et des parcs du Québec,  
M. Daniel Larocque, SAA.

- f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : le chef, M. John Martin

Le négociateur micmac est généralement accompagné d'un ou deux membres du conseil de bande.

### LES MICMACS DE GESPE'GEWA'GI

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec a entamé, avec le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi, la négociation d'un protocole d'entente sur la création d'un groupe de travail politique et de comités techniques Québec-Micmac sur le développement des ressources naturelles. Les parties désirent créer un groupe de travail politique, ainsi que des comités techniques, pour discuter et favoriser le développement socio-économique des trois communautés micmaques de la Gaspésie, grâce à la mise en valeur des ressources naturelles.

- b) Les dates des rencontres

Les parties ont tenu des séances de négociation aux dates suivantes :

2003	2004
	12 et 31 mars

- c) L'échéancier des négociations

Les parties prévoient conclure une entente au printemps 2004.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Mario Gosselin, coordonnateur au MRNFP.

Le négociateur est accompagné de M. Moncef Bouaziz du MRNFP.

- f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M. Richard Gray

### **LES ALGONQUINS DE LAC-BARRIÈRE (ALB)**

- a) L'objet des négociations

Il est question de deux types de négociations :

1. la mise en œuvre du Plan d'aménagement intégré des ressources (PAIR), lequel a été commencé en 1991 avec la signature d'une entente trilatérale Québec / Canada / Lac-Barrière mais qui n'est pas encore terminée;
2. les sujets énumérés à l'entente Québec / ALB du 22 mai 1998, à savoir : électrification du village de Lac-Rapide, participation à la gestion des ressources naturelles et aux retombées économiques selon différentes formules dont la création d'emplois et le partage des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles.

Les négociations sur la mise en œuvre du PAIR ne peuvent pas avoir lieu avant la fin des travaux.

Reste donc les négociations découlant de l'entente bilatérale du mois de mai 1998.

Les négociations sur l'électrification du village de Lac-Rapide sont interrompues depuis 2001 vu que les ALB se disent incapables de payer l'électricité consommée.

Les négociations concernant les ressources naturelles (accès aux ressources, participation à la gestion des ressources et aux retombées économiques) ne sont pas encore commencées étant donné que l'effort des Algonquins a surtout été consacré au PAIR.

Le 18 décembre 2003 et le 21 janvier 2004 des rencontres ont eu lieu entre les parties pour faire le point. Les ALB ont demandé la nomination d'un mandataire de haut niveau pour négocier les questions de « co-gestion » des ressources naturelles et de « partage des revenus ». Ils ont aussi demandé l'aide du Québec pour convaincre le gouvernement fédéral de revenir à la table de l'entente trilatérale à laquelle il est question du PAIR.

Le 3 février 2004, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) a fait valoir que le gouvernement fédéral ne reviendrait pas à la table de l'entente trilatérale. Le MAINC a demandé la participation du SAA à une démarche intergouvernementale concertée pour venir à bout du climat de pauvreté et de sous-développement qui sévit à Lac-Barrière. Une rencontre multisectorielle à cet effet a eu lieu le 16 mars 2004 à Gatineau.

Entre-temps, le 2 mars 2004, la représentante des ALB a informé par écrit le SAA que les ALB sont en révision de leadership ce qui aura pour effet de retarder les négociations.

## b) Les dates des rencontres

Les parties ont tenu des séances de négociation aux dates suivantes :

2003	2004
18 décembre	21 janvier 3 février 2 mars

## c) L'échéancier des négociations

Les parties ne prévoient pas conclure d'entente au cours de l'année 2004-2005.

## d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

## e) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

Nom du négociateur : M. Michel Bordeleau, MRNFP pour le volet PAIR  
Marie-José Thomas, SAA  
Denis Lapointe, SAA

## f) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Nom du négociateur : M<sup>me</sup> Carol McBride

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

4. Total des coûts engendrés pour la négociation en indiquant :
- a) montant pour la négociation par des employés du SAA;
  - b) montant pour la négociation externe.

**RÉPONSE :**

- a) 541 092 \$
- b) 213 366 \$

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

5. Échéancier et plan d'action du SAA pour la négociation de toutes les ententes échues ou qui viendront à échéance en 2004-2005, pour chacune des communautés autochtones visées.

**RÉPONSE :****MOHAWKS****Kahnawake :**

- 10 ententes prennent fin le 31 mars 2004;
- les services de la firme McCarthy Tétrault ont été retenus depuis mars 2004 afin d'agir comme négociateur;
- le gouvernement et Kahnawake se donnent six mois pour mener à terme l'opération, laquelle consiste à préciser les ententes que les parties souhaitent renouveler et à négocier le renouvellement des ententes retenues;

**Liste des ententes entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake**

<b>Sujet de l'entente</b>	<b>Date de la signature</b>
L'administration de la justice	30 mars 1999
L'aide à la petite enfance	30 mars 1999
Les transports et les droits d'usage	30 mars 1999
Le développement économique	30 mars 1999
Les sports de combat	30 mars 1999
L'inscription des naissances, des mariages et des décès	30 mars 1999
Les services de police	30 mars 1999
La fiscalité du tabac, des carburants et des boissons alcooliques	30 mars 1999
La fiscalité des services et des biens de consommation	30 mars 1999
Les permis d'alcool	30 mars 1999

**CRIS**

Le « Cadre de règlement se rapportant au transfert de terres entre Mistissini et Oujé-Bougoumou » conclu le 7 février 2002 viendra à échéance le 31 mars 2005.

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de plan d'action eu égard au renouvellement ou à la prolongation de la durée du Cadre de règlement. Les représentants du gouvernement du Québec et ceux des autres parties croient toujours qu'il est possible, conformément aux dispositions du Cadre de règlement, de conclure une entente finale et une convention complémentaire avant l'expiration de ce dernier.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

6. Ventilation des sommes investies en 2002-2003 et 2003-2004, par chacun des ministères et organismes, dans chacune des communautés autochtones, ou octroyées à des membres de celles-ci pour le développement communautaire, économique et socioculturel, en vertu de l'application d'une loi, d'un programme, d'un décret d'une entente ou d'un contrat, ou versées de façon discrétionnaire, en identifiant les sommes relevant du Fonds de développement pour les Autochtones.

**RÉPONSE:**

Voir document joint (*Déboursés, aides et dépenses destinés aux Autochtones pour l'année 2002-2003 – Version préliminaire*).

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

7. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2003-2004; dépôt du mandat, de la durée du contrat, des tâches effectuées et une copie du ou des rapports et le suivi donné.

**RÉPONSE:**

**M<sup>e</sup> HENRI GRONDIN**

Négociateur spécial du gouvernement du Québec dans le cadre de la revendication globale des Attikameks

Durée du contrat : 28 avril 1998 au 30 mars 2005

Mandat et rapport : voir documents joints.

**LOUIS BERNARD**

Négociateur spécial du gouvernement du Québec auprès de la nation innue.

Durée du contrat : 2 octobre 2002 au 30 septembre 2004.

Mandat et rapport : voir documents joints

**M<sup>e</sup> DANIEL JOHNSON – M<sup>e</sup> ANN BIGUÉ**

Négociateurs du gouvernement du Québec avec le Conseil des Mohawks de Kahnawake.

Durée du contrat : 29 mars au 30 septembre 2004.

Mandat : voir document joint.

**Mandat de M. Henri Grondin**

**Négociateur du gouvernement du Québec  
dans le cadre de la revendication territoriale globale  
des Attikameks**

Monsieur Henri Grondin a comme mandat de continuer à :

- Négocier avec les Attikameks sur la base de l'offre déposée par le gouvernement du Québec en décembre 1994;
- Diriger l'équipe interministérielle chargée de l'appuyer et de le seconder tout au long de la négociation;
- Représenter le gouvernement du Québec auprès des Attikameks, du gouvernement fédéral et auprès des autres parties intéressées dans le cadre de la négociation;
- Associer les ministères et organismes sectoriels impliqués tout au long de la négociation;
- Faire rapport, au plus tard en mars 2004, des résultats de la négociation avec les Attikameks et avec le gouvernement fédéral.

**Dans le cadre de l'étude des crédits du Secrétariat aux affaires autochtones**

**Négociations avec la nation Atikamekw**

**Rapport du négociateur spécial, Me Henri Grondin,  
pour la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004**

Le mandat qui m'a été confié pour poursuivre la négociation globale et territoriale avec la nation Atikamekw s'est continué pendant toute la période couverte par le présent rapport.

Le changement de négociateur chez les Atikamekw a provoqué une suspension des séances de négociation à la table centrale : en effet, le nouveau négociateur et en même Grand Chef de la nation Atikamekw, monsieur Ernest Awashish, a décidé de faire préparer un nouveau texte complet de propositions Atikamekw. Ce document nous avait d'abord été promis pour l'été 2003 mais ce ne fut qu'en novembre qu'il fut remis au ministre Benoit Pelletier en même temps qu'au ministre fédéral des Affaires indiennes.

Les nouvelles propositions Atikamekw remettent en question tous les chapitres, même ceux déjà réglés à la table de négociation avec l'ancien négociateur Atikamekw. Une étude m'a donc été demandée par le bureau du sous-ministre du SAA et une analyse très fine de chacune des clauses a été réalisée en comparant les demandes Atikamekw avec les clauses autrefois convenues et les clauses de d'autres traités ou ententes de principe avec d'autres nations autochtones. Un rapport complet fut présenté au ministre le 11 février 2004. Ce dernier m'a donné mandat de préparer un projet de contre-propositions du Québec. Avec l'aide de Me Anne de Billy, du ministère de la Justice, et monsieur André Poirier, du Secrétariat aux affaires autochtones, et après consultation auprès des représentants de tous les ministères impliqués, une ébauche de proposition a été préparée et devait être remise au ministre Benoit Pelletier le 30 mars dernier. À cause de circonstances hors du contrôle du ministre, cette rencontre a été reportée au 21 avril prochain.

Les Atikamekw, il y a quelques semaines, ont à nouveau changé de chef négociateur en nommant monsieur Marcel Boivin. Une rencontre a eu lieu avec lui et les représentants du fédéral le 11 mars dernier et une première table de négociation a été tenue le 31 mars 2004 à Québec. Une deuxième table centrale de négociation a été fixée à la fin d'avril.

Il est prévu qu'à cette date, le ministre Pelletier aura donné son accord sur le texte d'une proposition québécoise et nous pourrons alors la soumettre aux négociateurs Atikamekw.

Durant les 12 derniers mois, même s'il n'y a pas eu de négociation proprement dite, il y eut quand même de très nombreuses rencontres et discussions dont deux avec le

- 2 -

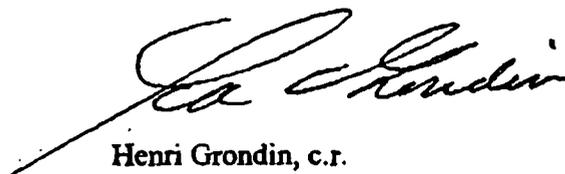
ministre Pelletier, 12 avec le négociateur Atikamekw, 13 avec le négociateur fédéral et 43 avec les représentants du SAA et des ministères du Québec.

Maintenant que les nouvelles positions Atikamekw sont clairement définies, la négociation pourra se continuer à un rythme accéléré tel que souhaité par l'ensemble des parties : même si les positions des Atikamekw et du Québec sont relativement éloignées, les Atikamekw ont manifesté le désir de trouver des compromis, ce qui nous permet d'espérer la possibilité d'un accord de principe avant la fin de l'année 2005.

Le tout respectueusement soumis.

Québec, le 2 avril 2004.

HG/db



Henri Grondin, c.r.  
Négociateur spécial du Québec

## **MANDAT DE MONSIEUR LOUIS BERNARD**

### **Négociateur spécial du gouvernement du Québec auprès de la Nation innue**

Monsieur Louis Bernard agira à titre de négociateur spécial du gouvernement du Québec auprès de la nation innue et aura comme mandat :

- De compléter la négociation entreprise avec les trois Premières Nations de L'Assemblée Mamu Pakatatau Mamit, soit les communautés de Mingan, de La Romaine et de Pakua Shipu, pour s'entendre sur un texte d'une entente de principe;
- De poursuivre les discussions de pré-négociation entreprises avec la Première nation de Matimekosh en vue de son intégration à la négociation avec le Conseil tribal Mamuitun et l'Assemblée Mamu Pakatatau;
- De poursuivre les démarches pour entreprendre la négociation avec la Première Nation de Uashat - Maliotenam
- De poursuivre la négociation d'une entente finale comprenant un Traité et des ententes complémentaires avec les Premières Nations innues et s'appliquant à l'ensemble de celles-ci;
- De représenter le gouvernement du Québec auprès de la nation innue, du gouvernement fédéral et de toute autre partie intéressée par ces négociations;
- De poursuivre et d'intensifier les travaux de concertation avec la population non autochtone en particulier par le biais des tables régionales d'information et d'échange, en étroite collaboration avec le représentant des régions et les délégués régionaux.

**LOUIS BERNARD CONSULTANT INC**

---

Montréal, le 22 avril 2004

Monsieur Benoît Pelletier  
Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales  
canadiennes et aux Affaires autochtones  
905, av. Honoré-Mercier  
Québec, Qc  
G1R 5M6

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous faire rapport du progrès accompli au cours de l'année financière 2003-2004 dans le dossier de la négociation globale et territoriale avec les Innus.

Le fait marquant de cette période a sans nul doute été la ratification de l'Entente de principe d'ordre général avec Mamuitun et Nutashkuan à laquelle vous avez participé, le 31 mars 2004, au Château Frontenac, à Québec, en compagnie du ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien et les quatre chefs des Premières Nations concernées. Cette étape décisive ouvre la porte à la dernière phase des négociations en vue de la conclusion d'un Traité que nous espérons pouvoir soumettre à l'approbation des parties avant la fin de l'an 2005.

Par ailleurs, comme vous le savez, plusieurs événements se sont conjugués qui ont eu pour effet de ralentir considérablement le rythme des négociations au cours des douze derniers mois. Les élections québécoises d'avril 2004, le changement de gouvernement et la nomination d'un nouveau ministre, puis le changement à la direction du gouvernement fédéral et, là aussi, la nomination d'un nouveau ministre, de même que le temps nécessaire à l'analyse et à l'approbation officielle par les autorités du projet d'entente de principe de nature générale avec Manuitun et Nutashkuan, tout cela a nécessairement ralenti les discussions aussi bien avec la table de Mamuitun qu'avec celle de Mamit Innuat.

Malgré cela, la table conjointe, qui regroupe les sept communautés en négociation, s'est réunie à quatre reprises, celle de Mamit Innuat à cinq reprises et celle de Mamuitun à trois reprises. Les discussions ont porté tant sur les procédures de ratification et la

...2

cérémonie de signature, que sur la poursuite des discussions notamment sur le contenu éventuel des ententes complémentaires et la mise sur pied d'expériences pilotes en matière de participation réelle. De plus, les négociateurs, souvent accompagnés de leurs principaux adjoints, se sont rencontrés à une dizaine de reprises afin de garder le contact et préparer la prochaine ronde de négociation.

Il y eut également plusieurs rencontres et échanges téléphoniques entre les parties sur la traduction anglaise de l'entente de principe afin que celle-ci reflète le plus exactement possible la lettre et l'esprit du texte français.

Enfin, il faut souligner le démarrage d'une phase de pré-négociation avec la Première Nation de Matimekush qui, jusqu'à maintenant, s'était tenue à l'écart des négociations. Depuis décembre dernier, six réunions ont eu lieu avec les représentants de cette communauté, et trois autres au niveau des conseillers juridiques. Matimekush a également accepté, avec l'accord des autres parties intéressées, d'avoir un observateur à la table conjointe. Il ne reste donc qu'une seule communauté innue au Québec, celle de Uashat-Maliotenam, qui soit encore complètement à l'écart de la négociation.

En terminant, je voudrais réitérer mon appréciation pour l'appui que j'ai reçu dans la poursuite de mon mandat de la part de tous ceux avec qui j'ai eu à faire affaire. À cet égard, j'aimerais souligner la contribution de votre cabinet et, en particulier, de son directeur, M. Olivier Marcil, ainsi que celle du Secrétariat aux Affaires autochtones et notamment de mes adjoints, M. Yannick Routhier et Mme Christiane Bernard.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Louis Bernard  
Négociateur spécial

**Mandat de M<sup>e</sup> Daniel Johnson et de M<sup>e</sup> Ann Bigué**

Négociateurs du gouvernement du Québec avec le  
Conseil des Mohawks de Kahnawake

---

1. Négocier avec le Conseil des Mohawks de Kahnawake, le renouvellement des ententes conclues entre cette communauté et le gouvernement du Québec en mars 1999 et en octobre 2000. Les ententes sectorielles visées par la négociation sont les suivantes :
  - Entente sur la fiscalité du tabac, des carburants et des boissons alcooliques;
  - Entente sur la fiscalité des services et des biens de consommation;
  - Entente sur les transports et les droits d'usage;
  - Entente sur le développement économique;
  - Entente sur l'administration de la justice;
  - Entente sur l'inscription des naissances, des mariages et des décès;
  - Entente sur l'aide à la petite enfance;
  - Entente sur les services de police;
  - Entente sur les sports de combat;
  - Entente sur les permis d'alcool;
  - Entente de financement de développement économique.
  
2. Établir avec le Conseil des Mohawks de Kahnawake lesquelles, parmi ces ententes seront négociées en priorité.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

8. Actions posées et positions prises par le Secrétariat aux affaires autochtones sur le statut fiscal des Autochtones et la question de l'imposition.

**RÉPONSE :**

Le *Bureau des relations fiscales de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)* a identifié des irritants fiscaux et en a informé le Québec au mois de septembre 2000.

Le 17 juin 2003, le premier ministre du Québec et le chef régional de l'APNQL ont convenu de mettre sur pied un Conseil conjoint des élus (CCÉ). Le CCÉ a décidé de mettre sur pied une Table conjointe sur la fiscalité.

Le 18 février 2004, une première rencontre de la Table conjointe sur la fiscalité a permis de cibler certains irritants sur lesquels cette dernière concentrera ses travaux. Depuis, les rencontres se poursuivent de façon régulière; un bilan conjoint (Québec-APNQL) des travaux doit être déposé au Conseil conjoint des élus lors de la prochaine réunion prévue pour le 6 mai 2004.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

9. État de situation de tous les dossiers où le Secrétariat aux affaires autochtones est impliqué concernant les projets hydroélectriques.

**RÉPONSE :**

Le SAA n'a pas été impliqué directement dans aucun projet hydroélectrique au cours de la dernière année.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

10. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a) l'objet des négociations/consultations;
  - b) la date des rencontres;
  - c) l'échéancier des négociations;
  - d) le nom du négociateur pour le gouvernement et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
  - e) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

**RÉPONSE :**

Le Secrétariat aux affaires autochtones n'a pas fait de négociation ou de consultation sur les projets hydroélectriques auprès des Autochtones.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

11. Liste des projets économiques présentés en 2002-2003 et 2003-2004 par les administrations autochtones au Secrétariat aux affaires autochtones et état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non-retenus.

**RÉPONSE :**

**2002-2003**

**Les Abénaquis**

**Odanak :**

- Bâtiment multifonctionnel : il s'agit de la construction d'un bâtiment multifonctionnel qui abritera un centre de formation en multimédia (Champlain Regional College), local d'entretien informatique, salle polyvalente, le garage municipal, une cuisine et une salle d'entreposage. Projet abandonné par le conseil de bande au profit d'autres projets.

**Wôlinak :**

- Centre multifonctionnel Abénakis : le projet consiste à l'agrandissement du Centre multifonctionnel Abénakis Raymond Bernard à Wôlinak. Le projet est en cours de réalisation.
- Résidence Au Soleil Levant : le Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak a fait l'acquisition d'une résidence pour personnes âgées. Les rénovations visent à sécuriser et à améliorer la qualité de vie des bénéficiaires ainsi qu'à rentabiliser l'entreprise dans un avenir rapproché. Le projet est terminé en 2004.
- Illuminosité : il s'agit d'un projet d'entreprise artisanale pour la confection de veilleuses électriques, de veilleuses à lampions et autres produits artisanaux (mocassins, mitaines, capteurs de rêves et mains universelles). Le projet est refusé puisqu'il ne fait pas partie des priorités du conseil de bande.
- Plastique Wôlinak : le projet consiste en une usine de transformation des matières plastiques (par procédé d'injection). Le projet est en cours de réalisation.
- Projet d'usine-école à Wôlinak : projet de programme de diplôme d'études professionnelles en ébénisterie. Projet abandonné par le promoteur.

**Les Algonquins**

**Hunter's Point (Wolf Lake) :**

- Projet d'achat d'un camion, projet d'achat d'équipements de bureau et projet d'achat d'une rétrocaveuse par Construction McDonald Hunter Ltée : projets réalisés.

**Kebaoweb :**

- Station de service Eagle Village : le projet est en cours réalisation.

**Kitcisakik :**

- Annexe au dispensaire : construction d'une annexe au dispensaire de Kitcisakik. Projet réalisé.
- Dépassement bloc sanitaire : suite à la construction du pavillon, un dépassement du coût a été constaté. Le SAA, la SHQ et le MAINC ont convenu de financer ce dépassement (31 000 \$ du SAA, 10 000 \$ de la SHQ et 41 000 \$ du MAINC). Projet réalisé.
- Langue algonquine : le projet consiste à réaliser des manuels scolaires portant sur l'enseignement de la langue et de l'histoire algonquine. Projet abandonné par le promoteur.
- Quais flottants : projet d'acquisition de quais flottants. Projet réalisé.
- Sentier de motoneige Kitcisakik : ce projet consiste à développer et à aménager un sentier de motoneige. Projet réalisé.
- Service de développement économique Kitcisakik : la demande de financement est faite pour un coordonnateur et des agents de développement socio-économique pour effectuer les recherches de base et les études de faisabilité pour des projets spécifiques. Projet en cours de réalisation.

**Lac-Rapide :**

- Projet Foresterie qui découle d'une entente avec le MRN. Projet réalisé.

**Lac-Simon :**

- Projet Megwamikewini : création d'une entreprise en construction de maisons en bois rond, style scandinave. Projet en attente des promoteurs.

**Pikogan :**

- Projet de radio communautaire à Pikogan : le SAA a participé financièrement à la phase 1 du projet à l'aide du FDA. En attente des promoteurs.

**Les Attikameks****Manawan :**

- Études préliminaires concernant un projet de construction d'un petit centre commercial dans la communauté. Projet réalisé.

**Wemotaci :**

- Club Odanak : projet d'acquisition d'un centre de villégiature construit sur une pourvoirie à droits exclusifs de plus de 44 km<sup>2</sup> comprenant un complexe hôtelier de 49 chambres (réparties dans quatre bâtiments et quatre chalets), 16 lacs, 5 étangs, 3 km de rivière, une érablière (non exploitée) et 35 km de chemin forestier. Projet réalisé.
- Transport Kijik : création d'une nouvelle entreprise offrant un service de transport de bois en longueur en Haute-Mauricie. Projet réalisé.
- Transport Notimick : achat de camions et travaux de rénovation sur un garage existant. Projet réalisé.

**Les Hurons-Wendats**

- GRIPMA : groupe de recherche en interventions psychosociales en milieu autochtone dont le projet a pour fin la mise en place d'un service de consultation axé sur les problèmes entourant la violence, la toxicomanie, le suicide, la dépression, la négligence parentale, la criminalité en milieu autochtone. Projet réalisé.
- Les Éditions Kanatha : projet abandonné par le promoteur.
- Revitalisation du Vieux Wendake : projet de près de 16 M\$ déposé au SAA en février 2000. Projet réalisé.
- Scierie Wendake : projet d'usine de lames de parquet à l'intérieur du parc industriel communautaire de Wendake. Projet en cours de réalisation.
- Service de développement économique. Projet en cours de réalisation.

**Les Innus****Mashteuiatsh :**

- Ashupmushuaniussi : projet récréo-touristique joignant le canot camping et la culture des Montagnais du Lac-St-Jean. Projet en attente des promoteurs.
- Carrefour d'accueil Innu : création d'un centre d'accueil touristique. Projet en cours de réalisation.
- Centre communautaire Amishkuisht : réaménagement du rez-de-chaussée pour y installer des espaces à bureau, l'installation d'un ascenseur et des travaux correctifs pour améliorer la sécurité et la qualité de l'air. Projet en cours de réalisation.
- Entreprises Ouiatchouan inc. : demande pour une étude de faisabilité concernant un projet de déroulage de trembles. Projet abandonné.
- Forestiers CCM : projet d'entreprise offrant les services de déboisement, construction et entretien de chemins forestiers, entretien d'emprises électriques, inventaire forestier et éclaircie pré-commerciale. Projet abandonné.
- Musée amérindien de Mashteuiatsh : projet refusé puisqu'il a déjà reçu une aide financière de 50 % par le CLD.
- Planification stratégique SDEI : création d'une corporation de développement économique pour Mashteuiatsh avec la collaboration du MAINC. Projet réalisé.

**Matimekosh :**

- Aventure Ashini : le but de l'entreprise est d'offrir des services qui gravitent autour du mode de vie traditionnel des Autochtones et de la nation inuite. Projet réalisé.
- Centre multifonctionnel de Schefferville : construction d'un centre multifonctionnel dans la communauté de Matimekosh-Lac-John. Projet réalisé.
- Création d'une Société de développement économique Matimekosh-Lac-John. Projet en cours de réalisation.
- La communauté de Matimekosh-Lac-John : implantation d'un système de radiocommunication qui desservirait la région de Schefferville. Ce projet est réalisé.

**Mingan :**

- Projet de rénovation de l'église de Mingan présenté par le Conseil de bande d'Ekuanitshit (Mingan). Projet réalisé.
- Relocalisation du centre administratif d'Ekuanitshit. Projet réalisé.
- Projet de Maison de la Culture innue présenté par le Conseil de bande d'Ekuanitshit (Mingan). Le conseil de bande réévalue le projet.

**Natashquan :**

- Demande d'achat de permis de crabes et de pétoncles afin d'accroître la capacité de pêche du Conseil des Innus de Natashquan. Projet réalisé.

**Pakuashipi :**

- Transformation de l'ancien centre administratif de Pakuashipi en un hôtel. Projet réalisé.

**Uashat-Maliothenam :**

- Étude de faisabilité pour le consultant Georges Roy en services récréatifs. Projet réalisé.
- Développement économique, communautaire et touristique Uashat-Maliothenam. Projet en cours de réalisation.
- Étude concernant l'aménagement de la Pointe-de-Moisie en collaboration avec le MRN et le ministère des Régions. En attente du promoteur.
- Habitations montagnaises : construction d'un bâtiment d'habitations. Projet refusé puisqu'il ne répond pas aux critères du FDA.
- Innu Construction : la compagnie vient d'obtenir un contrat de collecte des ordures et des matières recyclables de la ville de Sept-Îles, et elle devra acquérir des camions et de l'équipement additionnel. Projet réalisé.

- Étude de faisabilité pour une manufacture de vêtements de travail à Uashat-Maliotenam. Projet réalisé.
- Aménagement de neuf parcs récréatifs à Uashat-Maliotenam. Projet en cours de réalisation.
- Projet Air Mamit. Projet en attente des promoteurs.
- Relocalisation de la salle de danse Le Nashville. Projet refusé par le SAA étant donné que la relocalisation de la salle dans un environnement plus compétitif compromet les chances de succès de l'entreprise.
- Restaurant Bianca Régis : création d'un restaurant dans la réserve de Uashat-Maliotenam. Projet en cours de réalisation.

### Les Inuits

- Yaani Uitangak (Activités de plein-air en hiver) – projet réalisé
- Mary Tooktoo (Services de traduction) – projet réalisé
- Johnny Angma (Services de traduction) – projet réalisé
- George Saunders (Services de traduction) – projet réalisé
- Elisapie Isaac (Studio d'enregistrement de musique) – projet réalisé
- Aloupa Watt (Arcade) – projet réalisé
- Daniellie and Markusie Qinuajuak (Recherche et développement) – projet réalisé
- Johnny Smiler (Commerce au détail) – projet réalisé
- Johnny Akpahatak (Recherche, développement et commercialisation) – projet réalisé
- Nuvumiut Drilling Inc. (Entreprise de forage) – projet réalisé
- Angava Music Band (Groupe musical) – projet réalisé
- Umiak Boast Builders Inc. (Entrepreneur en construction) – projet réalisé
- Pat's Parts (Kuujuuaq) Inc. (Commerce de pièces de véhicules automobiles) – projet réalisé
- Avataq Inc. (Entreprise culturelle) – projet réalisé
- Kuujuuaq Inn (Hôtel) – projet réalisé
- Bob May (Studio d'enregistrement) – projet réalisé
- Les entreprises Tulugak Inc. (Hôtel) – projet réalisé
- Danieillie and Markusie Qinuajuak (Consultants) – projet réalisé
- Mary Pilurtuut (Studio d'enregistrement et de production) – projet réalisé
- Charlie Alaku (Restaurant) – projet réalisé
- Polar Adventures Inc. (Activités de plein-air – aventures) – projet réalisé
- Mark Kakauk (Activités de plein-air – aventures) – projet réalisé
- Jamesie Weetaluktuk (Transports) – projet réalisé
- Sarah and Caroline Beaulne (Restaurant) – projet réalisé
- Willie Quannanack (Commerce de produits autochtones) – projet réalisé
- Alacie Surusila (Machines distributrices) – projet réalisé
- Noah Naktairaluk (Restaurant) – projet réalisé

### Les Malécites

- Pourvoirie : étude de potentialité d'une pourvoirie. Le projet a été abandonné par le promoteur.

**Les Micmacs :****Gesgapegiag :**

- Projet d'acquisition d'une débusqueuse par GMForestry (une compagnie incorporée) qui sera la propriété du Conseil de bande de Gesgapegiag : projet réalisé.
- Projet de construction d'un centre dans lequel se tiendront des activités communautaires, activités de maintenance et d'entreposage pour les départements de foresterie et de pêche, activités de formation. Le projet est en cours de réalisation.

**Listuguj :**

- Création de la Commission de développement économique de Listuguj (CDÉL) afin de faciliter la création d'entreprises à vocation économique dans la communauté. Projet en cours de réalisation.
- Projet d'acquisition d'un mini-bus à des fins récréatives pour les personnes âgées de la communauté. Projet réalisé.
- Projet d'achat et d'installation de panneaux de Bienvenue à l'entrée de la communauté. Projet réalisé.
- Projet de construction d'un poste de police à Listuguj. Projet en cours de réalisation.

**Les Mohawks****Akwasasne :**

- Adams Construction – William & Ernest Adams : achat d'équipements pour excavation. Projet réalisé.
- Landscaping – Gerry McDonald : achat d'une rétrocaveuse. Projet réalisé.
- ACE CAB – Bruce White : achat d'un véhicule pour faire du taxi. Projet réalisé.
- The Centre for Nation Building – Michael Mitchell : achat d'équipements de bureau. Projet réalisé.
- Marina Delray Café – Geraldine Nancy Jacobs : rénovations d'un café. Projet réalisé.
- General Log Home – George General : achat d'équipements de bureau. Projet réalisé.
- Germaine Phillips Income Tax Service : services de comptabilité (impôts). Projet réalisé.
- Akwasasne Vending (Can/Am Vending – Dennis Chaussi) : achat de machines distributrices. Projet réalisé.
- Akwasasne Sports : achat d'équipements pour vente de vêtements sports imprimés. Projet réalisé.
- Short Haul Delivery : achat d'un camion de livraison. Projet réalisé.
- Snye Development : rénovation et achat d'équipements. Projet réalisé.
- Huey Point Industrial : étude de faisabilité. Projet réalisé.
- Roundpoint Construction : achat de nouveaux équipements. Projet réalisé.
- Purple Ribbon : boutique de cadeaux. Projet réalisé.
- Jock's Haircare : salon de coiffure. Projet abandonné par le promoteur.
- Finishing Touch : construction de locaux pour une entreprise de couture et broderie. Projet réalisé.
- Mohawk Council of Akwasasne : achat d'équipements informatiques. Projet réalisé.
- Jacobs Construction : achat d'équipements et d'outils de construction. Projet réalisé.
- Cook's Ornamental : projet abandonné par le promoteur.
- Toby Roundpoint Construction : projet abandonné par le promoteur.
- Bear Hug Liners : achat d'équipements pour une entreprise de construction. Projet réalisé.

- Village Mart & Sub Works - Regina Thompson : construction d'un dépanneur avec service de restauration rapide. Projet réalisé.
- Oakes Heating Service - Damon Oakes : expansion de l'entreprise et achat d'équipement de chauffage. Projet réalisé.
- R Jacobs Towing - Louis Ronnie Jacobs : Achat d'un camion de remorquage. Projet réalisé.
- Year Round marina & Snack bar (Kings Marina) - Melissa & Margaret King : entreprise portuaire, rénovation du quai et achat de nouveaux équipements. Projet réalisé.
- White's Plumbing & Supplies : vente d'équipements de plomberie et installation. Projet réalisé.
- Lazore's Construction Waste Removal : entreprise spécialisée dans la récupération des matériaux de construction. Projet réalisé.
- Akwesasne Business Services : consultants en comptabilité. Projet abandonné par le promoteur.

**Les Naskapis**

- Construction d'un centre communautaire adjacent aux bureaux existants du conseil de bande. Projet réalisé.

2003-2004Les Abénaquis

## Odanak :

- Poste de police-Odanak : construction d'une nouvelle installation. Projet sous analyse.

Les Algonquins

## Hunter's Point :

- Canots-kayaks : créer et à opérer une entreprise dans le domaine de l'écotourisme et du tourisme d'aventures. Projet en cours de réalisation.
- Aide au développement économique : demande récente en cours d'analyse.

## Kitcisakik :

- Centre de développement communautaire : le centre communautaire fournira les ressources et l'encadrement pour assurer le développement personnel et collectif permettant une prise en charge complète. Projet en cours de réalisation.
- Récits et mythes des kitcisakiinis : le projet vise la création d'un recueil des récits et mythes des gens de Kitcisakik. Projet en cours de réalisation.
- Agrandissement du dépanneur : Le Conseil projette d'agrandir son dépanneur et y ajouter un espace de 20' x 30' pour la vente de vêtements usagés. Projet en cours de réalisation.

## Lac-Simon :

- Patinoires extérieures : création d'infrastructure de loisirs. En attente du promoteur.
- CHUT-FM : Agrandissement de la station de radio. En attente du promoteur.

## Pikogan :

- Patinoiré couverte : construction d'une patinoire couverte pour pratiquer des activités sportives hivernales. Projet en cours de réalisation.

## Timiskaming :

- Aide au développement économique : Il s'agit d'un projet concernant l'aide au développement économique. En attente du promoteur.

Les Attikameks

## Manawan :

- Marché d'alimentation : le projet consiste à acquérir le Dépanneur Bianka. Projet en cours de réalisation.
- Stratégie communautaire de relance économique : il s'agit d'un projet concernant l'aide au développement économique local. Projet en cours de réalisation.
- Salon de coiffure Christina : création d'un salon de coiffure. Dossier sous analyse.

## Obedjiwan :

- Centre administratif d'Opitciwan : le Conseil Atikamekw d'Opitciwan projette de construire un centre administratif et communautaire. Projet en cours de réalisation.

Les Hurons-Wendats

## Wendake :

- Auberge des 4 pattes de Wendake : faire un réaménagement pour permettre d'améliorer la qualité des équipements et la sécurité. Projet en cours de réalisation.
- Stratégie globale et intégrée Wendake : ce projet d'ensemble consiste en la promotion des richesses culturelles de la nation huronne-wendate et en le développement du potentiel touristique. Projet en cours de réalisation.

- Indiana Marketing : Le projet d'affaires d'Indiana Marketing prévoit, au cours des trois prochaines années, la production et la commercialisation du « Répertoire d'Affaires et des Communautés Autochtones du Canada ». Projet en cours de réalisation.
- Petit moteur Michel Enr : acquisition d'équipement informatique. Projet en cours de réalisation.
- Wendake Hélicoptère : le projet consiste à démarrer l'entreprise Wendake Hélicoptère. En attente du promoteur

### Les Inuits

#### **Kangirsuk :**

- Construction d'une nouvelle piscine : Projet en réalisation

#### **Umiujaq :**

- Bureaux municipaux : Construction d'un hôtel de ville. Projet réalisé.

### Les Montagnais

#### **Betsiamites :**

- FILA-Conseil de bande de Betsiamites : demande pour un fonds d'investissement local autochtone. En attente des promoteurs.

#### **La Romaine :**

- Projet de construction d'un centre administratif à Unamen Shipu. Projet réalisé.
- Stabilisation des sols à l'intérieur de la communauté d'Unamen Shipu : Les travaux comprennent la pose de 100 mm de terre végétale et un ensemencement avec des espèces sélectionnées en fonction de leur capacité à assumer un couvert végétal compte tenu des conditions locales. Projet réalisé.
- Aviation INNU : Création d'une entreprise d'aviation pour la région de la Côte-Nord. Projet abandonné par le promoteur.
- Plan de délardage de peaux de phoques : Offrir aux communautés membres du Regroupement Mamit Innuat et aux autres résidents de la Côte-Nord, un service professionnel de traitement et commercialisation des produits de fourrure résultant des activités de la chasse ou de la trappe.

#### **Mashteuiatsh :**

- FILA-Conseil de bande des Montagnais du Lac-St-Jean : Création d'un fonds d'investissement local autochtone. Projet en réalisation.

#### **Matimekosh :**

- Aventure NORPAQ : création d'une compagnie qui regroupe toutes les activités de pourvoiries de chasse et pêche. Projet refusé puisque l'enveloppe disponible pour Matimekosh est épuisée.
- Implantation d'un dépanneur. Projet en cours de réalisation.

#### **Natashquan :**

- Construction d'un bateau de pêche polyvalent permettant de pêcher le pétoncle, le crabe et le homard. Projet en réalisation.
- Service de traiteur : Implantation d'un service de traiteur pour les repas des pêcheurs. Demande récente. Projet sous analyse.
- Rénovation de la pourvoirie Hipou : projet de rénovation des bâtiments et équipements de la pourvoirie. Demande récente. Projet sous analyse.

#### **Pakuashipi :**

- Déménagement et agrandissement du magasin communautaire de Pakua Shipi : ce projet vise à assurer aux membres de la communauté l'approvisionnement en nourriture et fournitures de base. Projet en cours de réalisation.
- Projet d'acquisition d'une barge et d'équipements de chantier : Projet en cours de réalisation.

**Uashat-Maliotenam :**

- Projet d'implantation d'un restaurant franchisé chez Cora : Projet refusé ; domaine trop concurrentiel et viabilité de l'entreprise non démontrée.
- Station INNU : projet d'implantation d'une boulangerie et achat d'une marquise. Projet sous analyse.
- Excellence Sports : implantation d'une boutique d'équipements de sports. Projet sous analyse.
- Musée Shaputuan- Étude de faisabilité : Étude de faisabilité pour le Musée Shaputuan. Demande récente. Projet sous analyse.
- Festival Innu Nikamu : demande pour la création d'une salle de spectacle en plein air. Demande récente. Projet sous analyse.
- Salle de quilles : agrandissement de la salle communautaire afin d'inclure une salle de quilles. Projet à réaliser.
- Transport ferroviaire Tshiuéti : Étude de faisabilité sur l'acquisition d'un transport ferroviaire. Projet sous analyse.
- Camp communautaire Fermont : création d'un camp communautaire pour accueillir les employés saisonniers. Projet sous analyse.
- Centre commercial : transformation d'un édifice en centre commercial. Projet sous analyse.
- Transporteur scolaire : Étude de faisabilité pour offre de transporteur scolaire. Projet sous analyse.

**Les Micmacs****Gaspé :**

- Entente de pêche : mise en œuvre et suivi de l'entente concernant la pratique des activités traditionnelles de pêche à des fins alimentaires, rituelles et sociales entre la Nation Micmac de Gespeg et le gouvernement du Québec. Projet réalisé.

**Listuguj :**

- Achat d'une écorceuse : le Conseil de la nation Listuguj Mi'gmaq désire acquérir des installations ainsi que divers équipements. Projet réalisé.
- Projet d'étude sur les éoliennes : Le Conseil de bande de Listuguj veut réaliser une étude sur l'évaluation de l'opportunité d'implanter un parc d'éoliennes sur le territoire de la communauté. Projet sous analyse
- Sécurité Premières Nations : prestations de services techniques spécialisés en sécurité aux clientèles autochtones et autres. En attente du promoteur.

**Les Mohawks****Akwesasne :**

- Black Ash Consulting : entreprise de consultant. Projet en réalisation.
- Envy : Magasin de vêtements. Projet en réalisation.
- River Road Pizza : Restaurant de pizza et mets rapides. Projet en réalisation.
- CRC Construction : Réparation d'ordinateurs, création de sites web, rénovation, construction et décoration intérieure. Projet en réalisation.
- DJ's Marina : vente d'équipements de pêche et restauration rapide. Projet en réalisation.
- Wolf Paw Creations : boutique de vêtements et design. Projet en réalisation.
- Skidders Construction : entreprise de construction. Projet en réalisation.
- Mitchell's Construction : entreprise de construction. Projet en réalisation.
- KRC Lawn Care : Entretien de pelouse et déneigement. Projet en réalisation.
- Kim Jacobs : Franchise de magasin de distribution. Projet en réalisation.
- Can/Am Vending : Machines distributrices. Projet en réalisation.
- Debra Oakes : entreprise de sondage. Projet en réalisation.

- Hook, Line and Sinkers Tackle Shop : manufacture d'équipements de pêche. Projet en réalisation.
- Jacobs Productions : studio d'enregistrement. Projet en réalisation.
- Benedict Custom Clubs : manufacture de vêtements de golf. Projet en réalisation.
- Native Insight – Holistic Healing Lodge : centre de santé holistique. Projet en réalisation.
- Ahkwesáhsne Mohawk Board of Education : publications. Projet en réalisation.
- Mad Mohawk Kustom : vente et installation d'accessoires audio vidéo pour automobiles. Projet en réalisation.
- CD Works : entreprise spécialisée dans les fosses septiques. Projet en cours de réalisation.

**Kahnawake :**

- Administration allocation : service de police. Projet en réalisation.
- Gas Station : étude de faisabilité pour une station service. Projet réalisé.
- Kahnawake Business Complex : Construction d'un complexe commercial de 3 étages. Projet en réalisation.
- Paul Communications : fournisseur de services Internet. Projet en cours de réalisation.
- Techno-Parc : étude de faisabilité pour un parc technologique. Projet en réalisation.
- Wind Generated Electricity : étude de faisabilité sur l'énergie éolienne. Projet en cours de réalisation.
- Staxi : service de taxi. Projet abandonné par la communauté.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

12. Liste des projets financés par le Fonds de développement pour les autochtones depuis sa création incluant la description des projets, la clientèle visée, les coûts engendrés et leur période de réalisation. Liste des projets refusés en 2003-2004 et indiquer la raison du refus.

RÉPONSE :

Fonds de développement pour les Autochtones  
Liste des projets financés par le Fonds de développement pour les Autochtones  
1999-2000

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Garage communautaire de mécanique automobile	Construction d'un garage communautaire pour la mécanique automobile	Abénaquis Wôlinak	73 355	2001-2002
Poste de police de Pikogan	L'aménagement extérieur du poste de police et l'aménagement du sous-sol	Algonquins Pikogan	18 900	2002-2003
Garage municipal de Pikogan	Construction du garage municipal	Algonquins Pikogan	19 400	2002-2003
Projets de développement économique Budget 1999-2000	Agent de développement	Mohawks Akesasne	75 000	2000-2001
	Akwesasne Waste Water Systems	Mohawks Akwesasne	100 000	2000-2001
	Iroquois Water (Formation seulement)	Mohawks Akwesasne	100 000	2000-2001
	Tsi Snaihne Fab Building	Mohawks Akwesasne	100 000	2000-2001
	Mohawk Racing - Gilbert Lazare	Mohawks Akwesasne	37 000	2000-2001
	Tyenakwe Tours	Mohawks Akwesasne	50 000	2000-2001
	C.M.A. - Long Sault	Mohawks Akwesasne	100 000	2000-2001
	Ekohawk	Mohawks Akwesasne	100 000	2000-2001
	S & J Desings	Mohawks Akwesasne	21 000	2000-2001
	Burning Sky Office Products \$	Mohawks Akwesasne	87 200	2000-2001
	Mohawk International Lacrosse (MIL)	Mohawks Akwesasne	80 000	2000-2001

**Fonds de développement pour les Autochtones**  
**Liste des projets financés par le Fonds de développement pour les Autochtones**  
**2000-2001**

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Radio communautaire	Améliorer ses installations et moderniser ses équipements	Algonquins Pikogan	26 100	2000
Maison Launière	Restauration de la Maison Launière située à Cacouna	Malécites Malécites de Viger	59 100	2000
Projet Roundpoint	Agent de développement économique – Projet sur 4 ans	Mohawks Akwasasne	800 000	2000-2004
Acquisition du Camping Tadoussac	Acquisition d'une entreprise de location de terrain pour camping	Montagnais Essipit	214 000	2001
Pourvoirie Étamamiou	Achat d'une pourvoirie	Montagnais La Romaine	185 000	2000-2002
Fonds Waskahegen	Mise en place d'un fonds de capital de risque qui vise à supporter des initiatives de développement économique à l'intention des Autochtones – sur 3 ans	Autochtones hors réserve	700 000	2000-2003
Le Groupe Cleary	Création d'une entreprise	Autochtones hors réserve	24 100	2000

**Fonds de développement pour les Autochtones**  
**Liste des projets financés par le Fonds de développement pour les Autochtones**  
**2001-2002**

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Carrefour Wôlinak – Phase I	Plan de communication	Abénaquis Wôlinak	3 600	Automne 2002
Conseil de la Première Nation Abitibiwinini	Pikogaz - Construction d'un bâtiment pour un dépanneur/station d'essence	Algonquins Pikogan	175 900	Été 2001
Conseil de la Première Nation Abitibiwinini	Service de développement économique AMIK – Financement sur 3 ans	Algonquins Pikogan	170 534	2001-2004
Construction Mc Donald Hunter Ltée	Achat d'une rétrocaveuse	Algonquins Hunter's Point	15 000	Automne 2001
Construction Mc Donald Hunter Ltée (2 <sup>e</sup> demande)	Achat d'équipement de bureau	Algonquins Hunter's Point	17 500	Hiver 2001
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Wemogaz - Construction d'un bâtiment pour un dépanneur/station d'essence	Attikamekws Wemotaci	116 180	Printemps 2001
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Bonification de la politique d'aide aux entreprises – Financement sur 3 ans	Attikamekws Obedjiwan	250 000	2001-2004
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Plan directeur de développement économique	Attikamekws Obedjiwan	75 000	Hiver 2001
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Aménagement de camps forestiers	Attikamekws Obedjiwan	200 000	Automne-hiver 2001
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Construction d'un aréna	Attikamekws Obedjiwan	1,3 M	Été - automne 2001
3 centres de petite enfance	Construction de (3) centres de petite enfance à Tasiujaq, Quaqaq et Puvimutuk	Inuits	1,5 M	Été 2004
Bureau touristique	Aménagement d'un bureau touristique à Kuujjuaq	Inuits	100 000	Automne 2001
Rénovation d'une église	Rénovation de l'église Gospel de Kangiqsujuaq	Inuits	100 000	Automne 2001
Bureaux municipaux	Construction de bureaux municipaux de Kangiqsujuaq	Inuits	100 000	Été 2001
Bureaux municipaux	Construction de bureaux municipaux à Umiujaq	Inuits	500 000	Été 2001
(20) Projets de développement économique	ARK – Télécommunication	Inuits	500 000	Automne 2001
	Centre des congrès de Kuujjuaq	Inuits	500 000	Automne 2001- été 2002
	Christina Nakoolak	Inuits	2 050	Automne 2001
	Paul Lepage	Inuits	2 988	Automne 2001
	Akulivik Carvers Association	Inuits	8 132	Automne 2001
	J.F. Rentals Kuujjuaq Inc.	Inuits	38 000	Automne 2001
	Tulliq Expansion	Inuits	135 000	Automne 2001
	Newviq'vi Expansion	Inuits	136 250	Automne 2001
	Atsaniq Sealift	Inuits	7 800	Été-automne 2001
	Alacie Argnak Gospel Recording	Inuits	3 088	Automne 2001
	Etok Boat Acquisition	Inuits	10 200	Été 2001
	Tulugak Truck Rental	Inuits	6 325	Été 2001
	Ivijivik Co-op Store	Inuits	250 000	Automne 2001
	Kuujjuaraapik Co-op Garage	Inuits	200 000	Automne 2001
	Louisa Kanarjuak	Inuits	5 660	Automne 2001
	Kuujjuaq Environment Study	Inuits	7 994	Automne 2001
	Kangigsualujjuaq Study	Inuits	14 655	Automne 2001
	Kuujjuamiut Housing Study	Inuits	15 000	Automne 2001
Embauche d'un agent de développement économique	Listuguj – 23 125 \$/an/3 ans	Micmacs	69 375	Première année (2001-2002)
Parc pour patins à roues alignées	Aménagement à Listuguj d'un parc pour planches à roulettes et patins à roues alignées	Micmacs	20 000	Automne 2001
Centre de services communautaires	Rénovation du centre de services communautaires à Listuguj	Micmacs	9 000	Automne 2001
Projets de développement économique (Akwasasne)	Native North American Travelling College	Mohawks Akwasasne	45 000	Été 2001
	Mohawk Sports Group – Sports Line Team Wear	Mohawks Akwasasne	50 000	Été 2001
	Gatlin Oakes – G & L Bus Lines	Mohawks Akwasasne	100 000	Été 2001
	Alex and Monica Sharrow – East End Restaurant	Mohawks Akwasasne	25 000	Été 2001

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
	Stephen Boots – « Ground Control »	Mohawks Akwesasne	10 000	Été 2001
	Four Directions Petroleum (First Nation) inc. - Ron Cook	Mohawks Akwesasne	100 000	Été 2001
	Feather Edge Designs Ron & Christina Lazore	Mohawks Akwesasne	22 500	Été 2001
	R & J Custom Woodworking – Robbie Lazore	Mohawks Akwesasne	20 000	Été 2001
	Conseil des Mohawks d'Akwesasne Rénovation d'installations touristiques	Mohawks Akwesasne	100 000	Été 2001
	Conseil des Mohawks d'Akwesasne Développement d'un parc industriel	Mohawks Akwesasne	50 000	Été 2001
	Pompiers volontaires - Hoganburg/Akwesasne	Mohawks Akwesasne	100 000	Été 2001
	Frank's Electric	Mohawks Akwesasne	47 070	Été 2001
	Charlie's Towing – Charles Delormier	Mohawks Akwesasne	25 000	Été 2001
	Conseil des Mohawks d'Akwesasne Anowarako :wa Arena	Mohawks Akwesasne	50 000	Été 2001
	Village Currency Exchange	Mohawks Akwesasne	37 500	Été 2001
	Mohawks Springs	Mohawks Akwesasne	25 000	Été 2001
	Adams Marina	Mohawks Akwesasne	50 000	Été 2001
	Turtel Island Coffee – Akweksko :wa Corp.	Mohawks Akwesasne	100 000	Été 2001
	Conseil des Mohawks d'Akwesasne Embauche d'un agent de développement	Mohawks Akwesasne	45 000	Année 2001-2002
Projets de développement économique (Kahnawake)	Conseil des Mohawks de Kahnawake Frais de gestion	Mohawks Kahnawake	43 000	Année 2001-2002
	Aviation Resources LCC	Mohawks Kahnawake	365 552	Été 2001
	CFEL Heavy Equipment Training Center	Mohawks Kahnawake	1 425	Automne 2000
	CSX	Mohawks Kahnawake	5 719	Automne 2000
	Corwin Property (étude d'évaluation)	Mohawks Kahnawake	393	Automne 2000
	Financial institutions (étude de besoins)	Mohawks Kahnawake	37 908	Hiver 2001
	Jack Leclair Gas Station	Mohawks Kahnawake	3 050	Hiver 2001
	SLS Development	Mohawks Kahnawake	99 554	Automne 2000
	Technoparc (étude de faisabilité sur le choix d'un site)	Mohawks Kahnawake	1 138	Hiver 2001
	Honoraires professionnels (pour l'entente de financement économique)	Mohawks Kahnawake	14 496	Automne 2000
	Global Aviation	Mohawks Kahnawake	3 M	Hiver 2002
Conseil de bande de Betsiamites	Construction d'un centre d'affaires – Financement sur 2 ans	Montagnais Betsiamites	1,7 M	Printemps-été 2001
Conseil de bande de Betsiamites	Construction d'un aréna	Montagnais Betsiamites	1,64 M	Automne 2001
Pourvoirie du Lac-des-Îles	Achat et exploitation d'une pourvoirie	Montagnais Betsiamites	350 000	Été 2002
Centre eco-touristique	Construction d'un centre éco-touristique à Essipit	Montagnais Essipit	1 M	Automne 2001 à printemps 2002
Croisières Essipit	Rénovation et achat de nouveaux équipements	Montagnais Essipit	86 000	Hiver 2002
Conseil des Montagnais de Natashquan	Pourvoirie Hipou - Diagnostic organisationnel	Montagnais Natashquan	21 125	Été 2001
Conseil des Montagnais de Natashquan	Route 138 - Mise en œuvre d'une entente sectorielle sur le transport	Montagnais Natashquan	38 000	Printemps 2001
Centre récréatif	Dépassement de coûts pour la construction du centre récréatif à Kawawachikamach	Naskapis	195 000	Été et automne 2002
Centre communautaire	Rénovation du centre administratif et communautaire de Kawawachikamach	Naskapis	409 872	Été 2001

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Récolte de bois	Récolte de bois en forêt publique par des méthodes traditionnelles	Autochtone hors-réserve Mistassini	5 075	Été 2001
Mini-scieries	Implantation d'une usine de mini-scieries portatives à Péribonka	Autochtone hors-réserve Péribonka	24 250	Automne 2001
Société de capital de risque	Fonds de gestion de la Société de capital de risque Autochtone du Québec Subvention décroissante sur 5 ans	Communautés autochtones	700 000	Hiver 2002
Raid Harricana	Société de promotion Harricana Raid de motoneiges	Hors-réserve	200 000	Hiver 2002
Fonds Waskahegen	Société de capital de risque	Hors-réserve	700 000	Automne 2001
Produits forestiers Champlain inc.	Création d'une scierie	Autochtones Hors réserve	151 800	2001-2002

**Fonds de développement pour les Autochtones**  
**Liste des projets financés par le Fonds de développement pour les Autochtones**  
**2002-2003**

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Carrefour Wôlinak Phase 2	Réalisation d'aménagements au Carrefour Wôlinak, centre recevra des entreprises	Abénaquis Wôlinak	288 100	2003
Résidence Au Soleil Levant	Développement économique, résidence pour personnes âgées	Abénaquis Wôlinak	173 800	2003-2004
Plastique Wôlinak	Mise sur pied d'une usine de fabrication de plastique	Abénaquis Wôlinak	465 000	2003-2005
Annexe au dispensaire Kitcisakik	Construction d'une annexe au dispensaire de Kitcisakik	Algonquins Kitcisakik	30 376	2003
Soutien au financement du service de développement économique	Soutien au financement du service de développement économique de Kitcisakik	Algonquins Kitcisakik	210 000	2003-2006
Quais flottants	Construction de quais flottants servant au transport des malades, Kitcisakik	Algonquins Kitcisakik	3 800	2002
Sentier de motoneige	Aménagement d'un sentier de motoneige à Kitcisakik	Algonquins Kitcisakik	70 000	2003
Bloc sanitaire Kitcisakik	Dépassement de coûts, bloc sanitaire Kitcisakik	Algonquins Kitcisakik	31 000	2002
Entreprise de récolte forestière	Achat d'une débusqueuse	Algonquins Lac-Simon	441 500	2002
CPE	Construction d'un CPE	Algonquins Pikogan	330 163	2002
Construction Mc Donald Hunter (3 <sup>e</sup> demande)	Achat d'un camion	Algonquins Hunter's Point	17 500	2002
Foresterie	Découle d'une entente avec le MRN	Algonquins Lac-Rapide	150 000	2003
CPE Kokom Tcitcatci	Aménagement d'un CPE	Attikameks Manawan	600 000	Automne 2002
Transport Kijik	Achat d'un camion	Attikameks Wemotaci	73 452	2003
Compagnie de transport Notcimik	Acquisition d'une compagnie de transport	Attikameks Wemotaci	72 250	Hiver 2003
Vieux Wendake	Mise en valeur du Vieux Wendake	Hurons-Wendats	900 000	2002-2003
Soutien au financement du service de développement économique	Soutien au financement du service de développement économique	Hurons-Wendats	300 000	2002-2005
G.R.I.P.M.A.	G.R.I.P.M.A. (Pierre Picard), services de consultation en santé	Hurons-Wendats	16 000	2003
Infrastructures communautaires (16)	Centre communautaire de Kangiqsualujuaq	Inuits Kangiqsualujuaq	350 000	Automne 2002
	Installations récréatives à Tasiujaq	Inuits Tasiujaq	350 000	Automne 2002
	Église Gospel d'Aupaluk	Inuits Aupaluk	330 176	Automne 2002
	FCNQ, rénovations au commerce, Aupaluk	Inuits Aupaluk	50 000	Automne 2002
	Piscine communautaire de Kangirsuq	Inuits Kangirsuq	300 000	2004
	Église de Kangirsuq	Inuits Kangirsuq	100 000	Automne 2002
	Église gospel de Kangirsuq	Inuits Kangirsuq	100 000	Automne 2002
	Église de Quaqtacq	Inuits Quaqtacq	150 000	Automne 2002
	Installations récréatives	Inuits Quaqtacq	350 000	Automne 2002
	Bureaux municipaux à Kangiqsujuaq	Inuits Kangiqsujuaq	181 600	Automne 2002
	Abris d'urgence à Ivujivik	Inuits Ivujivik	50 000	Automne 2002
	Congélateur à Ivujivik	Inuits Ivujivik	35 000	Automne 2002

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
	Centre récréatif pour les jeunes à Ivujivik	Inuits Ivujivik	65 000	Automne 2002
	Centre pour les femmes à Ivujivik	Inuits Ivujivik	100 000	Automne 2002
	Bureaux municipaux d'Akulivik	Inuits Akulivik	500 000	Automne 2002
	Rénovation de l'aréna à Inukjuak	Inuits Inukjuak	500 000	Automne 2002
Projets de développement économique (25)	Yaani Uitangak (Principles of Snow)	Inuits	9 700	Automne 2002
	Mary Tooktoo (Translation Services)	Inuits	3 400	Automne 2002
	Johnny Angma (Translation Services)	Inuits	2 800	Automne 2002
	George Saunders (Translation Services)	Inuits	2 400	Automne 2002
	Elisapie Isaac (Music Recording & Production)	Inuits	2 400	Automne 2002
	Aloupa Watt (AI's Arcade)	Inuits	6 500	Automne 2002
	Johnny Smiler (Variety)	Inuits	4 700	Automne 2002
	Johnny Akpahataq (R&D and Marketing)	Inuits	1 200	Automne 2002
	Nuvumiut Drilling Inc.	Inuits	250 000	Automne 2002
	Umiak Boat Builders Inc.	Inuits	250 000	Automne 2002
	Pat's Parts (Kuujjuaq) Inc.	Inuits	80 000	Automne 2002
	Avataq Inc. (loan not loan guarantee)	Inuits	99 500	Automne 2002
	Kuujjuaq Inn	Inuits	227 800	Automne 2002
	Bob May (Arqsaniit Productions Reg)	Inuits	44 100	Automne 2002
	Les entreprises Tulugak Inc (2 loans)	Inuits	34 935	Automne 2002
	Daniellie and Markusie Qinuajuak (2 Lns Start-Up)	Inuits	10 461	Automne 2002
	Mary Pilurttuut (Recording and Production)	Inuits	2 700	Automne 2002
	Charlie Alaku (Restaurant start-up)	Inuits	43 300	Automne 2002
	Polar Adventures Inc.	Inuits	17 600	Automne 2002
	Mark Kakauk (Angngutigivik)	Inuits	25 000	Automne 2002
	Jamesie Weetaluktuk (Transport Services)	Inuits	25 200	Automne 2002
	Sarah and Caroline Beaulne (Restaurant)	Inuits	22 000	Automne 2002
	Willie Quannanack (Wilding Shop)	Inuits	10 000	Automne 2002
	Alacie Surusila (Vending Machines)	Inuits	12 000	Automne 2002
	Noah Naktairaluk (Restaurant start-up)	Inuits	18 400	Automne 2002
Récolte forestière (débusqueuse)	Achat d'une débusqueuse	Micmacs Gessapegiag	238 000	Automne 2002
Segawat	Construction d'une station service, Segawat	Micmacs Gessapegiag	294 400	Été 2003
C.D.E.L.	Commission de développement économique de Listuguj	Micmacs Listuguj	330 000	2002-2004
Poste de police	Poste de police, Listuguj	Micmacs Listuguj	290 000	Été 2003-2004
Mini-bus	Achat d'un mini-bus, Listuguj	Micmacs Listuguj	25 000	Automne 2002
Planification stratégique de la SDEI	Planification stratégique de la SDEI	Montagnais Mashteuiahtsh	23 900	Printemps 2003
Transport Matimekush	Système de communication : transport Matimekush	Montagnais Matimekosh	23 500	Été 2002
Aventures Ashini	Séjours de découverte de la culture innue, Aventures Ashini	Montagnais Matimekosh	50 000	Automne 2002
Société de développement économique	Soutien au financement du service de soutien au développement économique	Montagnais Matimekosh	82 900	2003-2005
Centre multifonctionnel	Centre multifonctionnel de Shefferville :	Montagnais Matimekosh	1 543 692	Été 2003-2004
Agrandissement de la pourvoirie Nessepikantuet	Agrandissement de la pourvoirie Nessepikantuet	Montagnais Matimekosh	14 900	Été 2003
Développement économique, communautaire et touristique	Service de développement économique, communautaire et touristique de Uashat	Montagnais Uashat-Malioienam	262 400	2003-2006
Centre multifonctionnel	Centre multifonctionnel, Naskapis	Naskapis Kawawachikamach	656 000	Automne 2002
STAQ	STAQ (Tourisme), plan d'action	Autochtones hors-réserve	11 900	Automne 2002
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Construction d'une annexe devant abriter un CPE et un centre pour les jeunes	Autochtones hors-réserve	500 000	Printemps 2003

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Radio, Alliance autochtone, Dolbeau-Mistassini	Achat d'équipement pour l'implantation d'une radio	Autochtones hors-réserve	85 100	Printemps 2003
La Magie du Sous-Bois	Modernisation de l'entreprise	Autochtones hors-réserve	33 750	2003
AAPP Vitrine industrielle	Vitrine industrielle	Autochtones hors-réserve	60 000	Printemps 2003
CDEPNQL - Phase de pré-démarrage	Étude de faisabilité pour la CDEPNQL	Autochtones hors-réserve	26 800	2002
Société culturelle Ojipik	Pitaban : étude de faisabilité	Autochtones hors-réserve	11 800	Automne 2003
Rechapage Longue-Rive	Rechapage de pneus pour véhicules lourds	Autochtones hors-réserve	76 000	2003
SOCCA et CDEM	Soutien aux entreprises autochtones	Autochtones hors-réserve	50 000	Été 2003
Galleries Sarenhes	Étude organisationnelle	Autochtones hors-réserve	3 500	Automne 2002
Abri pour la nuit Kutikuniu	Centre d'accueil, hébergement	Autochtones hors-réserve	130 000	Automne 2002
CDEPNQL - Phase de démarrage	Acquisition d'équipement de bureau	Autochtones hors-réserve	40 000	Automne 2002
CRDAT - Relations entre communautés algonquines et allochtones	Création d'une entreprise - sur 3 ans	Autochtones hors réserve	75 000	Automne 2002
Société de promotion Harricana 2003	Activité hivernale d'un raid de motoneige	Autochtones hors réserve	80 000	2002-2003
Projets de développement économique (19) Budget 2002-2003 phase	Adams Construction	Mohawks Akwasasne	82 300	Automne 2002
	Marina Delray Restaurant	Mohawks Akwasasne	30 000	Automne 2002
	Gerry McDonald Landscaping	Mohawks Akwasasne	12 500	Automne 2002
	General Log Homes & Building Systems	Mohawks Akwasasne	12 500	Automne 2002
	Ace Cab - Taxi service	Mohawks Akwasasne	5 000	Automne 2002
	Francis & Son Plumbing	Mohawks Akwasasne	18 600	Automne 2002
	The Centre for Nation Building & Governance	Mohawks Akwasasne	20 000	Automne 2002
	Germaine Philips - Income Tax Service	Mohawks Akwasasne	10 000	Automne 2002
	Akwasasne Vending	Mohawks Akwasasne	7 200	Automne 2002
	Jock's Haircare - Annulé par le promoteur	Mohawks Akwasasne	0	Annulé
	Akwasasne Sports Annulé par le promoteur	Mohawks Akwasasne	5 500	Automne 2002
	Finishing Touch	Mohawks Akwasasne	45 600	Automne 2002
	Sport Haul Delevry & Pick Up Service	Mohawks Akwasasne	100 000	Automne 2002
	Conseil des Mohawks d'Akwasasne - Département de l'informatique	Mohawks Akwasasne	40 000	Automne 2002
	Snye Development Company	Mohawks Akwasasne	3 000	Automne 2002
	Jacobs Construction	Mohawks Akwasasne	30 000	Automne 2002
	Hugh J. Point Industrial Installations	Mohawks Akwasasne	6 000	Automne 2002
	Cook's Ornamental Welding : annulé par le promoteur	Mohawks Akwasasne	0	Annulé
	Toby Roundpoint Construction : annulé par le promoteur	Mohawks Akwasasne	0	Annulé
Roundpoint Construction	Mohawks Akwasasne	100 000	Automne 2002	
Purple Ribbon - Gift Shop	Mohawks Akwasasne	39 400	Automne 2002	

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
	Bear Hug Liners	Mohawks Akwesasne	75 400	Automne 2002
	Village Mart & Sub Works	Mohawks Akwesasne	50 000	Automne 2002
	R. Jacobs Towing	Mohawks Akwesasne	32 500	Automne 2002
	White's Plumbing & supplies	Mohawks Akwesasne	100 000	Automne 2002
	Oakes Heating Service	Mohawks Akwesasne	25 000	Automne 2002
	Year Round Marina	Mohawks Akwesasne	50 000	Automne 2002
	Lazore's Construction Waste Removal	Mohawks Akwesasne	40 000	Automne 2002 Hiver 2003
Développement économique	Administration	Mohawks Kahnawake	43 000	Hiver 2003
	Beauvais Quarry	Mohawks Kahnawake	8859	Hiver 2003
	CFEL Heavy Equipment Training	Mohawks Kahnawake	13 200	Hiver 2003
	CSX	Mohawks Kahnawake	7969	Hiver 2003
	Canadian Steel Framing (Meloche)	Mohawks Kahnawake	11 125	Hiver 2003
	Call Center	Mohawks Kahnawake	962	Hiver 2003
	Financial Institutions	Mohawks Kahnawake	3 515	Hiver 2003
	IMCO	Mohawks Kahnawake	5 198	Hiver 2003
	Kahnawake Business Complex	Mohawks Kahnawake	22 378	Hiver 2003
	Kahnawake Heritage (SLS) Project	Mohawks Kahnawake	3 135	Hiver 2003
	Kahneki :io	Mohawks Kahnawake	7 250	Hiver 2003
	Technoparc	Mohawks Kahnawake	1 625	Hiver 2003

**Fonds de développement pour les Autochtones**  
**Liste des projets financés par le Fonds de développement pour les Autochtones**  
**2003-2004**

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Centre multifonctionnel Abénaquis Raymond Bernard	Le projet consiste à l'agrandissement du Centre multifonctionnel Abénaquis Raymond Bernard à Wôlinak	Abénaquis Wôlinak	116 500	2004
Canots-Kayaks	Le projet consiste à créer une entreprise offrant de la location d'embarcation et la vente de voyages guidés en canot ou en kayak	Algonquins Hunter's Point	103 100	2004
Station de service Eagle Village	Construction d'un poste d'essence dans la communauté	Algonquins Kebaowek	338 000	2004
Centre de développement communautaire Kitcisakik	Le centre de développement communautaire Kitcisakik aura comme mission principale de préparer la communauté anicinape à vivre la transition entre leurs mode et situation de vie actuelle et ceux qu'elle aura après la construction du village Wanaki	Algonquins Kitcisakik	86 000	2004
Récits et mythes des kitcisakiinis	Le projet vise la création d'un recueil des récits et mythes des gens de Kitcisakik.	Algonquins Kitcisakik	10 000	2004
Agrandissement du dépanneur	Le Conseil projette d'agrandir son dépanneur	Algonquins Kitcisakik	25 500	2004
École Migwan	Une partie du bâtiment sera réaménagée pour y localiser la bibliothèque et le laboratoire informatique	Algonquins Pikogan	274 967	2004
Patinoire couverte-Pikogan	Le projet consiste à la construction d'une patinoire couverte	Algonquins Pikogan	200 000	2004
Étude de pré-faisabilité d'un centre d'affaires à Manawan	La corporation Wapan projette de construire un centre d'affaires devant regrouper différents commerces ainsi que certains services administratifs du Conseil	Attikameks Manawan	7 200	2004
Marché d'alimentation Manawan	Le projet consiste à acquérir le Dépanneur Bianka	Attikameks Manawan	400 000	2004
Stratégie communautaire de relance économique	Projet concernant l'aide au développement économique local	Attikameks Manawan	156 000	2004
Centre administratif d'Opitciwan	Construire un centre administratif et communautaire	Attikameks Obedjiwan	600 000	2004
Club Odanak	Il s'agit d'un projet d'acquisition d'un centre de villégiature	Attikameks Wemotaci Indiens hors réserve	210 000 90 000	2004
Glace artificielle-Wemotaci	Construction d'un aréna extérieur	Attikameks Wemotaci	365 000	2004
Auberge des 4 pattes de Wendake	Réaménagement de l'entreprise	Hurons-Wendats Wendake	25 000	2004
Scierie Wendake	Il s'agit d'un projet d'usine de lames de parquet	Hurons-Wendats Wendake	25 000	2004
Stratégie globale et intégrée Wendake	Ce projet d'ensemble consiste en la promotion des richesses culturelles de la nation huronne-wendat et en le développement du potentiel touristique	Hurons-Wendats Wendake	600 000	2004
Petit moteur Michel Enr.	Acquisition d'équipements informatiques pour la gestion	Hurons-Wendats Wendake	3 900	2004
Infrastructures communautaires (21)	Station FM Aupaluk	Inuits Aupaluk	50 000	2004-2005
	Rénovation de l'aréna	Inuits Kangiqsualujuaq	150 000	2004
	Projet de télé-communications	Inuits	400 000	2003-2004
	Église anglicane St-Columba	Inuits Ivujivik	250 000	2004
	Garage municipal	Inuits Kangiqsujuaq	118 400	2004
	Hôtel Tasiujaq	Inuits Tasiujaq	150 000	2004
	CPE Akulivik	Inuits	500 000	2004

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engagés \$	Période de réalisation
		Akulivik		
	CPE Sukliateet	Inuits Aupaluk	500 000	2004
	CPE Amaarvik	Inuits Ivujivik	500 000	2004
	CPE Kangiqsualujuaq	Inuits Kangiqsualujuaq	500 000	2004
	CPE Mikujuq	Inuits Kangiqsujuaq	500 000	2004
	CPE Saqliavik	Inuits Kuujjuaraapik	500 000	2004
	CPE Tasiursivik	Inuits Salluit	500 000	2004
	CPE Umiujaq	Inuits Umiujaq	500 000	2004
	Centre communautaire	Inuits Inukjuaq	4 M	2004
	Corporation foncière Quarqalik	Inuits Salluit	500 000	2004
	Piscine	Inuits Kuujjuarapik	500 000	2005
	Résidence pour personnes âgées	Inuits Purvinituq	500 000	2005
Développement économique	YVP Shops inc	Inuits	36 411	2004
	Avataq Cultural Institute inc, Inuit Tea R&D 15 000 \$	Inuits	36 411	2004
	Polar Adventures inc	Inuits	36 600	2004
	J. F. Rentals Kuujjuaq inc	Inuits Kuujjuaq	108 821	2004
	Atagotaxi	Inuits	4 000	2004
	Qalingo Ammatuak	Inuits	6 067	2004
	Kuujjuaq Inn inc	Inuits	22 117	2004
	Kuujjuaq Real Estate inc	Inuits	250 000	2004
	Pitsituuq Smoke Plant inc	Inuits	227 700	2004
	Johnny Epoo Lumber	Inuits	25 951	2004
	Limili Sewing Group	Inuits	1 300	2004
	Inukjuak Cooperative Association	Inuits	200 000	2004
	Kamotik Shop (Henri Quissa)	Inuits	10 000	2004
	Atijapik Photo	Inuits	58 800	2004
	Fishing Vessel Safety Gear - A. Keatainak	Inuits	1 514	2004
	Ullautut Children's CD, recording and production	Inuits	3 826	2004
	Norman Snowball	Inuits	9 200	2004
	Kuujjuaq Cooperative Association	Inuits	200 000	2004
	Nanuk Taxi inc.	Inuits	20 773	2004
	M & M Boutique (Mary Johannes & Maggie Johannes)	Inuits	13 622	2004
	Larch Restaurant - Willie Cain	Inuits	33 780	2004
	S. P. Enterprises - Peta Pinguatuk	Inuits	15 348	2004
	Aloupa Watt - arcade	Inuits	25 512	2004
	Davidee Niviaxie	Inuits	6 230	2004
	Polar Adventure inc.	Inuits	36 889	2004
	Pitsituuq Smoke Plant inc.	Inuits	22 300	2004
	Avataq Cultural Institute inc.	Inuits	10 000	2004
	Qimutsiq Transport	Inuits	24 290	2004
	Samisa's Arcade	Inuits Inukjuak	23 713	2004
	Nunavik Lodge - Salluit	Inuits Nunavik	58 797	2004
	Ground Transport Study	Inuits	12 000	2004
	Kuujjuaq Petro	Inuits Kuujjuaq	24 374	2004
	Commercial Fishing - Mr Willie Keatainak	Inuits	8 300	2004
	Translation Business - Mr Pallaya Ezekiel	Inuits	1 700	2004
	J. F. Rentals inc - Garage Project	Inuits	9 000	2004
	Computerization Project - Federation of Cooperatives	Inuits	125 000	2004
	Kagiqsualujuaq Cooperative Association -	Inuits	100 000	2004

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
	New Hotel	Kagiqsualujuaq		
	Inukjuak Cooperative Shopping Mall	Inuits Inukjuak	100 000	2004
	Mr Michael Kasudluak - Corner Store	Inuits	68 300	2004
	Mrs Siasie Naluktuk Fabric Retail	Inuits Umiujaq	5 000	2004
	Mrs Ida Amagoaluk Hair Dressing	Inuits Purvinituq	16 258	2004
	J. Niviaxie Parts and Repairs Shop	Inuits Umiujaq	25 000	2005
	H. Cookie Fabrics	Inuits Kuujuaraapik	10 000	2005
	Nikkuk Kut's Good	Inuits	34 671	2005
	C. Nowkawalk - Carpentry Shop	Inuits	26 706	2005
	Inuksiutiit Expansion	Inuits	17 000	2005
	Pilurttut Taxi	Inuits	25 000	2005
	Kangirsuk Arctic Char - P. Taxi and P. Aero	Inuits Kangirsuk	25 000	2005
	Kotak Tannery	Inuits	20 000	2005
	Municipal Tax Subsidy Program - Regional Participation	Inuits	250 000	2005
	Women Entrepreneurship Program Regional Participation	Inuits	73 333	2005
Entente de pêche	Frais d'une entente de pêche	Micmacs Gaspé (Gespeg)	6 000	2004
Centre multifonctionnel	Il s'agit de la construction d'un centre multifonctionnel	Micmacs Gegapegiag	800 000	2003-2004
Terrain de jeux (Listugujewei Milasuaqaneqati)	Aménagement d'un terrain de jeux pour les jeunes de la communauté	Micmacs Listuguj	51 000	2003
Panneau de signalisation	Achat et installation de panneaux de Bienvenue à l'entrée de la communauté	Micmacs Listuguj	22 500	2003
Jeux d'hiver 2003 à Pointe-à-la-Croix	Activités sportives	Micmacs Listuguj	5 000	2003
Achat d'une écorceuse (Debarker)	Acquérir des installations mobiles ainsi que divers autres équipements	Micmacs Listuguj	847 500	2003
Développement économique ( 19 projets)	Black Ash Consulting	Mohawks Akwasasne	33 000	2004
	Envy	Mohawks Akwasasne	44 500	2004
	River Road Pizza	Mohawks Akwasasne	48 600	2004
	CRC Construction	Mohawks Akwasasne	70 000	2004
	DJ's Marina	Mohawks Akwasasne	50 000	2004
	Wolf Paw Creations	Mohawks Akwasasne	25 000	2004
	Skidders Construction	Mohawks Akwasasne	100 000	2004
	Mitchell's Construction	Mohawks Akwasasne	94 500	2004
	KRC Lawn Care	Mohawks Akwasasne	26 600	2004
	Kim Jacobs	Mohawks Akwasasne	15 000	2004
	Can/Am Vending	Mohawks Akwasasne	2 000	2004
	Debra Oakes	Mohawks Akwasasne	25 000	2004
	Hook, Line and Sinkers Tackle Shop	Mohawks Akwasasne	12 500	2004
	Jacobs Productions	Mohawks Akwasasne	30 000	2004
	Benedict Custom Clubs	Mohawks Akwasasne	10 000	2004
	Native Insight – Holistin Healing Lodge	Mohawks Akwasasne	100 000	2004
	Akwasasne Mohawk Board of Education	Mohawks	10 000	2004

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
		Akwesasne		
	Mad Mohawk Kustom	Mohawks Akwesasne	90 000	2004
	CD Works	Mohawks Akwesasne	52 200	2004
Développement économique	Administration allocation	Mohawks Kahnawake	129 000	2004
	Beauvais Quarry -	Mohawks Kahnawake	8 859	2004
	Bedard Circle Development	Mohawks Kahnawake	900	2004
	Canadian Steel Framing (Meloche)	Mohawks Kahnawake	8 650	2004
	Financial Institutions	Mohawks Kahnawake	7 074	2004
	Heavy Equipment Leasing	Mohawks Kahnawake	54	2004
	Kahnawake Business Complex	Mohawks Kahnawake	198 111	2004
	Kahnawake Heritage (SLS) Project	Mohawks Kahnawake	3 135	2004
	Kahneki :io	Mohawks Kahnawake	5 625	2004
	Riverside Inn	Mohawks Kahnawake	2 800	2004
	Technoparc	Mohawks Kahnawake	6 808	2004
Projet de construction d'un centre administratif à Unamen Shipu	Construction d'un centre administratif	Montagnais La Romaine	846 394	2003-2004
Stabilisation des sols à l'intérieur de la communauté d'Unamen Shipu	Projet de terrassement	Montagnais La Romaine	330 000	2003
Carrefour d'Accueil ILNU	Création d'un kiosque touristique	Montagnais Mashteuiatsh	200 000	2003-2004
Centre communautaire Amishkuisht	Projet de rénovation du centre Amishkuisht construit en 1984-1985	Montagnais Mashteuiatsh	663 778	2003
FILA-Conseil de bande des Montagnais du Lac-St-Jean	Création d'un Fonds d'investissement local autochtone	Montagnais Mashteuiatsh	600 000	2003-2004
Implantation d'un dépanneur - Matimekosh	Implantation d'un dépanneur à Matimekosh	Montagnais Matimekosh	75 000	2003-2004
Rénovation Église Mingan	Rénovation de l'église de Mingan	Montagnais Mingan	110 000	2003
Relocalisation des bureaux administratifs Ekuanitshit	Relocalisation des bureaux administratifs de Mingan	Montagnais Mingan	399 760	2003
Accroissement de la capacité de pêche	Accroissement d'une entreprise de pêche	Montagnais Natashquan	397 200	2003
Construction d'un bateau de pêche polyvalent	Construction d'un bateau de pêche	Montagnais Natashquan	560 000	2003-2004
Recyclage des anciens bureaux du conseil des montagnais de Pakuashipi en hôtellerie (Hôtel Pakuashipi)	Transformation des anciens bureaux du conseil des montagnais de Pakuashipi en hôtellerie (Hôtel Pakuashipi)	Montagnais Pakuashipi	125 000	2003
Déménagement et agrandissement du magasin communautaire de Pakua Shipi	Déménagement et agrandissement du dépanneur	Montagnais Pakuashipi	155 000	2003-2004
Innu Construction	Achat de camion à ordures	Montagnais Uashat- Maliotenam	275 000	2003
Parcs récréatifs ITUM	Aménagement de 9 parcs récréatifs	Montagnais Uashat- Maliotenam	465 000	2004
Manufacture de vêtement ITUM	Étude de faisabilité pour une manufacture de vêtements de travail	Montagnais Uashat- Maliotenam	806	2003

Projets	Description	Clientèle visée	Coûts engendrés \$	Période de réalisation
Restaurant Bianka Régis	Implantation d'un restaurant sur la réserve de Uashat	Montagnais Uashat-Maliotenam	15 560	2004
Consultation Georges Roy	Étude de faisabilité pour un bureau de consultation en activité physique	Montagnais Uashat-Maliotenam	1 000	2003
STAQ - Étude économique	Étude économique sur le tourisme autochtone	Organisme autochtone	46 000	2003
STAQ - Mise en œuvre du 1er plan d'affaires	Implantation de la Société touristique autochtone du Québec (STAQ)	Organisme autochtone	200 000	2003
Société culturelle d'Ojipick-Frais de démarrage	Frais de démarrage d'une entreprise	Organisme autochtone	6 400	2003
Cinéma Chaplin II	Le projet consiste en l'implantation d'un cinéma de trois salles dans la ville de Dolbeau-Mistassini	Autochtones Hors réserve	20 000	2003
Projet Ashukan	Équipement de bureau pour une nouvelle entreprise	Autochtones Hors réserve	3 300	2003-2004
Laflamme - Fontaine Utaïpan	Création d'un bureau de consultants anthropologues	Autochtones Hors réserve	2 500	2003
Makue Production	Création d'une entreprise spécialisée dans le développement d'événements et d'activités culturelles	Autochtones Hors réserve	35 400	2003
Projet d'hôtel Donnacona- Étude de faisabilité	Étude de faisabilité pour la construction d'un hôtel à Donnacona	Autochtones Hors réserve	2 000	2003
Projet Nimocom	Construction d'une auberge nature	Autochtones Hors réserve	35 000	2003-2004
Projet pilote du Vidéo Paradiso (Wapikoni mobile)	Unités mobiles de création et de diffusion vidéo pour les jeunes de la rue et les jeunes de la communautés autochtones	Autochtones Hors réserve	144 000	2004-2007
CDEPNQL-Agent de développement (3 ans)	Engagement d'un agent de développement - sur 3 ans	Autochtones Hors réserve	105 200	2003-2006
Night Hawk Technologies inc.	Expansion d'une entreprise de formation informatique	Autochtones hors réserve	50 000	2003
Maison des cultures amérindiennes	Financement ponctuel de démarrage - sur 3 ans	Autochtones hors réserve	60 000	2003

**Fonds de développement pour les Autochtones  
Liste des projets refusés  
2003-2004**

Projets	Description	Clientèle visée	Raison du refus
Cage aux sports	Projet de rénovation du restaurant la Cage aux sports	Montagnais Mingan Pakuashipi Uashat-Maliotenam	Domaine trop concurrentiel
Projet d'implantation d'un restaurant franchisé chez Cora	Projet d'implantation d'un restaurant franchisé chez Cora	Montagnais Uashat-Maliotenam	Domaine trop concurrentiel
Habitations montagnaises	Projet de construction d'édifices à logements	Montagnais Uashat-Maliotenam	Projet non admissible au FDA
Relocalisation de la salle de danse Le Nashville – Étude de faisabilité	Étude de faisabilité pour la relocalisation de la salle de danse Le Nashville	Montagnais Uashat-Maliotenam	Domaine trop concurrentiel et viabilité du projet non démontrée
Relocalisation de la salle de danse Le Nashville	Déménagement de la salle de danse Le Nashville	Montagnais Uashat-Maliotenam	Domaine trop concurrentiel et viabilité du projet non démontrée
Construction LEM-TEC	Achat d'un bâtiment pour l'entreprise	Autochtones Hors réserve	Domaine trop concurrentiel
Gestion DM	Création d'une usine de vêtements de travail	Autochtones Hors réserve	Domaine trop concurrentiel et viabilité du projet non démontrée
Pourvoirie Haltaparche	Achat d'une pourvoirie	Autochtones Hors réserve	Demande redirigée vers le Conseil de bande de Wemotaci puisque le promoteur habite sur la réserve.
Mise en valeur d'un événement culturel Vatron inc	Publiciser simultanément et à travers les mêmes outils de communication les événements culturels autochtones tenus sur les lieux mêmes des différentes réserves	Autochtones hors réserve	Le SAA a suggéré une étude de faisabilité
Relais des viandes enr – Richard Robertson	Acquisition d'une boucherie	Autochtones hors réserve	Promoteur non admissible et besoins financiers non démontrés

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

13. Dépôt des analyses des retombées du Fonds de développement pour les Autochtones et de la pertinence du renouvellement de ce programme.

**RÉPONSE :**

Une analyse des retombées du Fonds de développement pour les Autochtones et de la pertinence du renouvellement du programme est actuellement en préparation.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

14. Implication du Secrétariat dans le dossier du développement économique dans les conseils de bande depuis 1999.

- a) état des négociations;
- b) programme financier;
- c) évaluation des projets.

**RÉPONSE :**

- a) état des négociations;

en date du 31 mars 2004, trois communautés seulement n'ont pas signé d'entente particulière dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones. Voici un tableau indiquant les communautés qui ont signé ainsi que les dates de signature des ententes :

Nations / communautés	Entente particulière	Date de signature
<b>LES ABENAQUIS</b>		
Odanak		1999-12-21
Wôlinak		1999-12-21
<b>LES ALGONQUINS</b>		
Hunter's Point		2001-01-16
Kebaowek (Kipawa)		2003-11-21
Kitcisakik		2002-02-08
Kitigan Zibi		Non signée
Lac-Rapide		2002-12-20
Lac-Simon		2000-09-21
Pikogan		2000-05-23
Timiskaming		2003-11-21
Winneway		Non signée
<b>LES ATTIKAMEKS</b>		
Manawan		2001-09-19
Obedjiwan		2000-03-30
Wemotaci		2000-02-22
<b>LES CRIS</b>		
		2002-07-02
<b>LES HURONS-WENDATS</b>		
Wendake		2000-02-17

Nations / communautés	Entente particulière	Date de signature
<b>LES INNUS (Montagnais)</b>		
Betsiamites		2000-02-09
Essipit		1999-12-02
La Romaine		2003-05-28
Mashteuiatsh		2001-04-17
Matimekosh		2001-11-08
Mingan		2003-05-28
Natashquan		2000-02-29
Pakua Shipu		2003-05-28
Uashat-Maliothenam		2001-07-04
<b>LES INUITS</b>		
		1999-06-29
<b>LES MALÉCITES</b>		
Malécites de Viger		2000-05-26
<b>LES MICMACS</b>		
Gaspé (Gespeg)		2000-08-30
Gesgapegiag		2001-04-18
Listuguj		2000-08-30
<b>LES MOHAWKS</b>		
Akwesasne		2000-01-28
Kahnawake		2000-10-24
Kanesatake		Non signée
<b>LES NASKAPIS</b>		
Kawawachikamach		2000-06-01
<b>HORS-RESERVE</b>		

b) et c)

Les réponses à cette question sont disponibles dans les documents répondant aux questions 11 et 12.

(Voir annexes 11 et 12).

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

15. Liste des dossiers dont la légalité est contestée. Indiquer les montants des poursuites. Liste des frais encourus par le Secrétariat ou par le gouvernement du Québec pour des fins de défense en cour de justice dans le cadre de dossiers touchant une ou des communautés autochtones ainsi que l'état de ces dossiers.

**RÉPONSE :**

Aucun dossier ni frais impliquant le Secrétariat aux affaires autochtones.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

16. Liste des projets prévus à l'entente de compréhension mutuelle (MOU) conclue avec les Cris et état d'avancement incluant les dates de demandes, les sommes nécessaires et les crédits dépensés pour chaque projet.

**RÉPONSE :**PHASE I (ANNÉES : 1997-98 ET 98-99)MONTANT TOTAL : 14 999 879 \$

Communauté / organisme	Projet	Date : Entente avec SAA	Date : Entente avec instit financ	Montant total (milliers \$)	État d'avancement	Montant reçu par bénéficiaire (milliers \$)
CHISASIBI	ARÉNA	27 mars 98	31 oct 02	575,0	Terminé	575,0
	AÉROPORT	27 mars 98	N/A	689,5	Terminé	689,5
EASTMAIN	GARDERIE	27 mars 98	N/A	125,0	Terminé	125,0
	ARÉNA	27 mars 98	7 sept 00	3325,0	Terminé	3325,0
MISTISSINI	LOCAUX COMM	27 mars 98	9 fév 00	613,0	Terminé	613,0
	PLAN STRATÉG	27 mars 98	9 fév 00	100,0	Terminé	100,0
	TERRASSEMENT	27 mars 98	9 fév 00	169,0	Terminé	169,0
	CENTRE MULTIF	27 mars 98	9 fév 00	283,0	Terminé	283,0
NEMASKA	SITE ENFOUISS	27 mars 98	31 oct 02	80,0	Terminé	80,0
	CENTRE C PHYS	27 mars 98	31 oct 02	338,0	Terminé	338,0
	ENTREPÔT	27 mars 98	31 oct 02	345,0	Terminé	345,0
OUJÉ-BOUGOUMOU	SYST CHAUFF	27 mars 98	15 jul 99	1450,0	Terminé	1450,0
WASKAGANISH	STABILIS RIVES	27 mars 98	N/A	9,3	Terminé	9,3
	CENTRE B-ÊTRE	27 mars 98	N/A	10,0	Terminé	10,0
	DRAINAGE	27 mars 98	N/A	5,2	Terminé	5,2
	CENTRE SOINS	27 mars 98	N/A	9,0	Terminé	9,0
	PLAN STRATÉG	27 mars 98	N/A	100,0	Terminé	100,0
	INFRA CLINIQUE	27 mars 98	29 sep 02	600,0	Terminé	600,0
	CENTRE JEUNES	27 mars 98	29 sep 02	2928,9	Terminé	2928,9
WASWANIPI	SCIÉRIE	27 mars 98	N/A	100,0	Terminé	100,0
	CENTRE JEUNES	27 mars 98	N/A	100,0	Terminé	100,0
WEMINDJI	GARDERIE	27 mars 98	N/A	600,0	Terminé	600,0
	RESERVOIR	27 mars 98	10 avr 01	710,0	Terminé	710,0
WHAPMAGOOSTUI	CENTRE JEUNES	27 mars 98	31 oct 02	470,0	En cours	423,0
ASSOCIATION DES TRAPPEURS CRIS	LOGEMENT	27 mars 98	N/A	300,0	Terminé	300,0
	BUREAU	27 mars 98	N/A	75,0	Terminé	75,0
	RANGEMENT	27 mars 98	13 oct 98	150,0	Terminé	150,0
	RADIO	27 mars 98	13 oct 98	150,0	Terminé	150,0
	AMEUBLEMENT	27 mars 98	13 oct 98	35,0	Terminé	35,0
	CAMION	27 mars 98	13 oct 98	30,0	Terminé	30,0
SOCIÉTÉ DES COMMUNICATIONS CRIES DE LA BAIE JAMES	INFRASTRUCT	27 mars 98	1 <sup>er</sup> fév 99	218,5	Terminé	218,5
	ÉQUIPEMENT	27 mars 98	1 <sup>er</sup> fév 99	140,0	Terminé	140,0
	RELOCALISATION	27 mars 98	1 <sup>er</sup> fév 99	105,5	À venir	105,5
	ORDINATEURS	27 mars 98	1 <sup>er</sup> fév 99	61,0	Terminé	61,0
<b>TOTAUX</b>				<b>14999,9</b>	<b>---</b>	<b>14952,9</b>

Communauté / organisme	Projet	Date : Entente avec SAA	Date : Entente avec instit financ	Montant total (milliers \$)	État d'avancement	Montant reçu par bénéficiaire (milliers \$)
CHISASIBI	PLAN STRATÉG	4 août 00	N/A	100,0	Terminé	100,0
	PLAN TERRAIN	4 août 00	N/A	90,0	Terminé	90,0
	PLAN C JEUNES	4 août 00	N/A	300,0	Terminé	300,0
	TERRASSEMENT	4 août 00	23 oct 00	700,0	Terminé	700,0
EASTMAIN	PLAN STRATÉG	4 août 00	N/A	100,0	Terminé	100,0
MISTISSINI	INFRAS VILLAGE	4 août 00	23 oct 00	1165,0	Terminé	1165,0
	TERRASSEMENT	4 août 00	23 oct 00	611,0	Terminé	611,0
	CENTRE MULTIF	4 août 00	23 oct 00	1108,6	Terminé	1108,6
NEMASKA	PLAN STRATÉG	4 août 00	N/A	100,0	Terminé	100,0
	GAZONNEMENT	4 août 00	N/A	120,0	À venir	120,0
	ÉGLISE	4 août 00	23 oct 00	360,0	Terminé	360,0
	ARÉNA	4 août 00	23 oct 00	3130,0	Terminé	3130,0
OUJÉ-BOUGOUMOU	SYST CHAUFF	4 août 00	23 oct 00	635,0	Terminé	635,0
	PLAN STRATÉG	4 août 00	N/A	100,0	Terminé	100,0
	COMPL SPORTIF	4 août 00	23 oct 00	1835,0	Terminé	1835,0
WASKAGANISH	STABILIS RIVES	4 août 00	23 oct 00	1860,7	Terminé	1860,7
	DRAINAGE	4 août 00	23 oct 00	794,8	En cours	715,3
	CENTRE ADMIN	3 déc 03	2 déc 03	1000,0	En cours	900,0
	TERRAIN SPORT	3 déc 03	2 déc 03	300,0	En cours	270,0
	PAVAGE	3 déc 03	2 déc 03	541,0	En cours	486,9
	INFRA CLINIQUE	4 août 00	N/A	56,3	Terminé	56,3
	POSTE POLICE	4 août 00	31 oct 02	650,0	Terminé	650,0
	TOUR COMMUN	4 août 00	31 oct 02	100,0	Terminé	100,0
WASWANIPI	SCIERIE	4 août 00	23 oct 00	1250,0	Terminé	1250,0
	CENTRE JEUNES	4 août 00	23 oct 00	2305,2	Terminé	2305,2
WEMINDJI	PLAN STRATÉG	4 août 00	N/A	100,0	Terminé	100,0
	DRAINAGE	4 août 00	23 oct 00	700,0	Terminé	700,0
WHAPMAGOOSTUI	CENTRE JEUNES	4 août 00	23 oct 00	1600,0	En cours	1440,0
	PLAN STRATÉG	4 août 00	N/A	100,0	Terminé	100,0
INSTITUT CULTUREL	PLAN STRATÉG	4 août 00	N/A	187,4	Terminé	187,4
<b>TOTAUX</b>				<b>22000,0</b>	<b>---</b>	<b>21576,4</b>

Communauté / organisme	Projet	Date : Entente avec SAA	Date : Entente avec instit financ	Montant total (milliers \$)	État d'avancement	Montant reçu par bénéficiaire (milliers \$)
CHISASIBI	CENTRE JEUNES	17 oct 01	17 oct 01	2500,0	Terminé	2500,0
	CENTRE ADMININ	17 oct 01	17 oct 01	3400,0	Terminé	3230,0
	GARAGE	17 oct 01	17 oct 01	2500,0	En cours	2375,0
	ÉGLISE	17 oct 01	N/A	400,0	Terminé	400,0
	AÉROPORT	17 oct 01	17 oct 01	1500,0	En cours	1425,0
	CENTRE AÎNÉS	17 oct 01	17 oct 01	1660,0	À venir	1577,0
	PLANIF C COMM	17 oct 01	N/A	180,0	Terminé	180,0
EASTMAIN	POSTE POLICE	17 oct 01	N/A	250,0	Terminé	250,0
	INFRASTRUCT	17 oct 01	17 oct 01	1694,5	En cours	1609,8
	RÉPARAT TOITS	17 oct 01	N/A	145,0	En cours	145,0
	RESURFAÇAGE	17 oct 01	17 oct 01	1425,5	En cours	1354,2
	TERRASSEMENT	17 oct 01	N/A	315,0	En cours	315,0
MISTISSINI	ARÉNA	17 oct 01	17 oct 01	3440,0	À venir	3268,0
	TERRASSEMENT	17 oct 01	17 oct 01	1760,0	En cours	1672,0
	SENTIER	17 oct 01	N/A	174,0	Terminé	174,0
	AMÉNAG PLAGE	17 oct 01	N/A	87,1	Terminé	87,1
	TERRAIN JEUX	17 oct 01	N/A	58,0	Terminé	58,0
	SITE RÉCRÉATIF	17 oct 01	N/A	87,0	Terminé	87,0
	CENTRE MULTIF	17 oct 01	17 oct 01	5218,3	En cours	4957,4
NEMASKA	ARÉNA (MULTIF)	17 oct 01	17 oct 01	4063,1	En cours	3860,0
	PAVAGE	17 oct 01	17 oct 01	722,0	À venir	685,9
	REMISES	17 oct 01	N/A	300,0	Terminé	300,0
	AMÉNAG PARC	17 oct 01	17 oct 01	420,0	En cours	399,0
OUJÉ-BOUGOUMOU	COMPL SPORTIF	17 oct 01	17 oct 01	4000,0	Terminé	3800,0
	INFRASTRUCT	17 oct 01	17 oct 01	2080,0	À venir	1976,0
WASKAGANISH	CENTRE ADMIN	17 oct 01	17 oct 01	2500,0	En cours	2375,0
	TERRAIN SPORT	17 oct 01	17 oct 01	500,0	En cours	475,0
	PAVAGE	17 oct 01	17 oct 01	1375,0	En cours	1306,3
	CIMETIÈRE	17 oct 01	N/A	100,0	En cours	100,0
	SENTIERS	17 oct 01	N/A	25,0	Terminé	25,0
	PLAN AÉROPORT	17 oct 01	N/A	50,0	Terminé	50,0
	ENTREPÔT	17 oct 01	17 oct 01	425,0	En cours	403,8
	CENTRE B-ÊTRE	17 oct 01	17 oct 01	600,0	À venir	570,0
	LOCAL ASS TRAP	17 oct 01	17 oct 01	480,0	À venir	456,0
WASWANIPI	SCIERIE	17 oct 01	17 oct 01	3000,0	En cours	2850,0
	PAVAGE	17 oct 01	17 oct 01	1902,0	En cours	1806,9
	CENT PERS ÂGÉ	17 oct 01	17 oct 01	2200,0	En cours	2090,0
	CENTRE ADMINIS	17 oct 01	17 oct 01	3718,4	En cours	3532,5
	ENTREPÔT	17 oct 01	17 oct 01	500,0	Terminé	475,0
	TERRASSEMENT	17 oct 01	17 oct 01	1000,0	À venir	950,0
	TERRAIN SPORT	17 oct 01	17 oct 01	800,0	À venir	760,0
	RÉPAR ÉGLISE-A	17 oct 01	17 oct 01	275,0	Terminé	261,3
	SENTIER	17 oct 01	N/A	84,6	À venir	84,6
	PISCINE	17 oct 01	N/A	100,0	Terminé	100,0
	RÉPAR ÉGLISE-B	17 oct 01	N/A	160,0	Terminé	160,0
	PLANIF ÉGLISE	17 oct 01	N/A	25,0	Terminé	25,0
WEMINDJI	DRAINAGE	17 oct 01	17 oct 01	4956,3	Terminé	4708,5
	CENTRE MULTIF	17 oct 01	17 oct 01	3443,7	En cours	3271,5
	CHAMP D'ÉPUR	17 oct 01	17 oct 01	620,0	Terminé	589,0
WHAPMAGOOSTUI	PLAN STRATÉG	17 oct 01	N/A	100,0	Terminé	100,0
	PELLE HYDRAUL	17 oct 01	N/A	250,0	Terminé	250,0
	CENTRE COMM	17 oct 01	17 oct 01	1012,0	En cours	961,4
	VÉHICULES	17 oct 01	17 oct 01	1068,0	En cours	1014,6
	CENTRE MULTIF	17 oct 01	17 oct 01	440,0	À venir	418,0
ASSOCIATION DES TRAPPEURS CRIS	SYST COMMUNIC	17 oct 01	17 oct 01	1010,0	En cours	959,5
	CAMPS	17 oct 01	17 oct 01	1772,5	En cours	1683,9
	BUREAU	17 oct 01	17 oct 01	915,0	En cours	869,3
	PLAN STRATÉG	17 oct 01	N/A	150,0	Terminé	150,0
INSTITUT CULTUREL	ÉDIFICE	17 oct 01	17 oct 01	6063,0	À venir	5759,9
<b>TOTAUX</b>				<b>80000,0</b>	<b>---</b>	<b>76277,0</b>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

17. Déposer échanges de correspondances avec le gouvernement fédéral sur sa participation financière à *La paix des braves*.

RÉPONSE :

Il n'y a pas eu d'échange de correspondances à ce sujet avec le fédéral.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

18. Actions posées et crédits engagés en 2002-2003 et 2003-2004 auprès des jeunes et des femmes autochtones et prévisions pour 2004-2005.

**RÉPONSE :**

Pour les actions posées et les crédits engagés en 2002-2003 : voir l'annexe 16 de l'étude des crédits 2003-2004.

**Jeunes**

En 2003-2004, le Secrétariat aux affaires autochtones a alloué une somme de 100 000 \$ en collaboration avec le Secrétariat à la Jeunesse au projet de soutien du Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador selon l'entente triennale se terminant en 2004-2005.

En 2004-2005, le Secrétariat aux affaires autochtones allouera une somme de 100 000 \$ en collaboration avec le Secrétariat à la Jeunesse au projet de soutien du Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador selon l'entente triennale se terminant en 2004-2005.

**Femmes autochtones du Québec**

En 2003-2004, le Secrétariat aux affaires autochtones a alloué, selon l'entente quinquennale prenant fin en 2005-2006, une somme de 180 000 \$ à l'organisme *Femmes autochtones du Québec inc.* pour le soutien à la mission globale.

En 2004-2005, le Secrétariat aux affaires autochtones allouera, selon l'entente quinquennale prenant fin en 2005-2006, une somme de 180 000 \$ à l'organisme *Femmes autochtones du Québec inc.* pour le soutien à la mission globale.

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

19. Actions posées et crédits engagés en 2002-2003 et 2003-2004 auprès des Autochtones hors réserves et liste des programmes s'adressant à cette clientèle.

## RÉPONSE :

Programme de soutien financier pour les projets proposés par des organismes et promoteurs amérindiens et inuits :

Pour les actions posées et crédits engagés en 2002-2003, voir l'annexe 17 de l'étude des crédits 2003-2004.

2003-2004

▪ Aataentsic masques & théâtre Échanges culturels (algonquins)	2 500,00 \$
▪ Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuits Organisation d'une conférence sur le suicide	3 000,00 \$
▪ Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador Fonctionnement du Conseil des jeunes	50 000,00 \$
▪ Association d'affaires des Premiers Peuples Organisation du Gala Mishtapew	10 000,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de Montréal inc. Création d'un cercle des jeunes naturalistes	2 500,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de Montréal inc. Politique gouvernementale en matière action communautaire	81 413,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc. Activités – 30 <sup>e</sup> anniversaire et journée nationale	3 000,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc. Politique gouvernementale en matière action communautaire	55 000,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or inc. Journée nationale des Autochtones	2 500,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de Québec inc. Politique gouvernementale en matière action communautaire	84 880,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de La Tuque inc. Politique gouvernementale en matière action communautaire	51 200,00 \$
▪ Centre d'amitié autochtone de La Tuque inc. Festival Plein air 2003	1 400,00 \$

▪ Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre inc. <b>Politique gouvernementale en matière d'action communautaire</b>	44 000,00 \$
▪ Centre indien cri de Chibougamau inc. <b>Politique gouvernementale en matière d'action communautaire</b>	55 000,00 \$
▪ Centre indien cri de Chibougamau inc. <b>Journée nationale des Autochtones</b>	2 000,00 \$
▪ Collège Édouard-Montpetit <b>Journée d'étude chez les Abénaquis</b>	1 000,00 \$
▪ Commission scolaire Kativik <b>Adaptation d'une police de caractère inuktitut</b>	5 000,00 \$
▪ Conseil de Presse du Québec <b>Colloque « La presse et la réalité autochtone »</b>	10 000,00 \$
▪ École Arsanik <b>Projet de théâtre expérimental</b>	5 000,00 \$
▪ Femmes autochtones du Québec inc. <b>Dépenses de fonctionnement</b>	180 000,00 \$
▪ Femmes autochtones du Québec inc. <b>Organisation d'un réseau de maisons d'hébergement</b>	10 000,00 \$
▪ Femmes autochtones du Québec inc. <b>Activités de consultation auprès des membres</b>	3 500,00 \$
▪ Femmes autochtones du Québec inc. <b>Séminaire portant sur la santé</b>	7 000,00 \$
▪ Fondation pour le développement des régions <b>Réalisation d'émissions de portée multiculturelle</b>	2 000,00 \$
▪ Institut culturel et éducatif montagnais <b>Activités de consultation dans le cadre d'un congrès</b>	3 000,00 \$
▪ Institut culturel et éducatif montagnais <b>Programme de sensibilisation à la culture innue</b>	10 000,00 \$
▪ La Boîte rouge vif <b>Production d'un catalogue d'exposition</b>	2 500,00 \$
▪ L'œil culturel autochtone <b>Salon de camping, chasse et pêche</b>	2 000,00 \$
▪ Makue production <b>Festival d'automne Takuatshin</b>	2 500,00 \$
▪ Organisation des jeunes de parc-extension inc. <b>3<sup>e</sup> édition de Parc-O-Fête (volet autochtone)</b>	3 000,00 \$
▪ Productions Carrefour II (Les) <b>Réalisation d'une émission télévisée</b>	2 000,00 \$
▪ Productions Ontara (Les) <b>Gala bénéfique au profit d'artistes autochtones</b>	5 000,00 \$
▪ Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec <b>Fonctionnement</b>	120 000,00 \$
▪ Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec <b>Politique gouvernementale en matière action communautaire</b>	7 684,00 \$

▪ Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador <b>Forum forestier des peuples autochtones</b>	<b>20 000,00 \$</b>
▪ Société de communication Atikamekw-Montagnais <b>Activités 20<sup>e</sup> anniversaire</b>	<b>5 000,00 \$</b>
▪ Société de développement de la Baie-James <b>Rassemblement « Défi des Braves » à Chibougamau</b>	<b>10 000,00 \$</b>
▪ Terres en vues <b>Festival « Présence autochtone »</b>	<b>20 000,00 \$</b>
▪ Terres en vues <b>Fonctionnement de l'organisme</b>	<b>30 000,00 \$</b>
▪ Terres en vues <b>Participation de jeunes Attikameks à la Journée nationale des Autochtones</b>	<b>1 300,00 \$</b>
▪ Tukisivaļirutitsanut parnaitiit <b>Politique gouvernementale en matière d'action communautaire</b>	<b>30 908,00 \$</b>
▪ Université Laval - Gécic <b>Participation des jeunes inuits du Nunavik à un séminaire</b>	<b>5 000,00 \$</b>
▪ Vidéo Femmes inc. <b>Réalisation d'un documentaire sur la violence</b>	<b>2 000,00 \$</b>
▪ Ville de Montréal <b>Animation culturelle</b>	<b>3 000,00 \$</b>

**Fonds de développement pour les Autochtones**

Voir à l'annexe 12

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**  
**Secrétariat aux affaires autochtones**  
**Portefeuille 140**  
**Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements**  
**de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

20. Copie de toutes les ententes signées en 2002-2003, 2003-2004 avec les communautés autochtones.

**RÉPONSE :**

Voir la liste des ententes ci-jointe pour celles signées en 2003-2004. Sur demande, le SAA pourra fournir une copie de toute entente apparaissant sur cette liste. La liste des ententes signées en 2002-2003 a été fournie lors de l'étude des crédits 2003-2004.

## LISTE SOMMAIRE DES ENTENTES

- 1 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Sentier de motoneige - Kitcisakik".  
**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande de Kitcisakik (chef).  
**Date de signature:** 8 avril, 2003

---
- 2 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement de 6 projets de développement économique (a. 1.1).  
**Parties :**  
Gouvernement du Québec (secrétaire général associé aux affaires autochtones);  
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).  
**Date de signature:** 10 avril, 2003

---
- 3 - "Avenant à l'Entente de financement de développement économique pour l'aide au développement économique, communautaire et touristique"  
**Objet :**  
Amender l'article 4 de l'entente de financement conclue par les parties le 22 janvier 2003.  
**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (chef).  
**Date de signature:** 12 mai, 2003

---
- 4 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de rénovation de la Résidence au soleil levant.  
**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef).  
**Date de signature:** 13 mai, 2003

---
- 5 - "Entente de financement de développement d'infrastructures communautaires dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"  
**Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet d'agrandissement du Centre multifonctionnel Abénakis Raymond Bernard (a. 1.1).  
**Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef).  
**Date de signature:** 13 mai, 2003

---

- 6 - "Convention"
- Objet :**  
Engagement du SAA auprès de l'institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur, à même la subvention octroyée par le gouvernement.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Banque de Montréal (directeur relations d'affaires);  
Conseil de bande de Betsiamites (chef).
- Date de signature:** 15 mai, 2003
- 
- 7 - "Entente de financement du développement d'infrastructures communautaires dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet Stratégie globale et intégrée de Wendake.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de la Nation huronne-wendat (directeur du développement économique).
- Date de signature:** 27 juin, 2003
- 
- 8 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de pêche commerciale décrit à l'annexe 1 de l'entente (a. 1.1).
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
- Date de signature:** 5 août, 2003
- 
- 9 - "Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de réaménagement du centre communautaire Amishkuisht de Mashteuiatsh (a. 1.1).
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean (chef).
- Date de signature:** 4 septembre, 2003
- 
- 10 - Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de construction d'un centre multifonctionnel à Matimekosh (a. 1.1).
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac-John (chef).
- Date de signature:** 9 septembre, 2003
-

- 11 - "Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet d'achat d'une écorceuse.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (chef).
- Date de signature:** 12 septembre, 2003
- 
- 12 - "Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de planification et d'aménagement de neuf parcs récréatifs (a. 1.1).
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Innu Takuaihan Uashat Mak Mani-Utenam (chef).
- Date de signature:** 12 septembre, 2003
- 
- 13 - "Avenant numéro un à l'Entente de financement de développement économique - rénovation de la Résidence au soleil levant - dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Amender l'entente intervenue entre les parties le 13 mai 2003.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef).
- Date de signature:** 21 octobre, 2003
- 
- 14 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet d'acquisition de la pourvoirie "Club Odanak"
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Atikamekw de Wemotaci (chef)
- Date de signature:** 22 octobre, 2003
- 
- 15 - "Convention"
- Objet :**  
Engagement du SAA auprès de l'institution financière d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'Emprunteur à même la subvention octroyée à ce dernier par le SAA.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
GE Canada Equipment Financing G.P. (directeur de comptes; directeur principal);  
Conseil de la Nation Listuguj Mi'gmaq (négociateur en chef).
- Date de signature:** 29 octobre, 2003
-

- 16 - "Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de construction d'un centre multifonctionnel.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag (chef).
- Date de signature:** 4 novembre, 2003
- 
- 17 - "Convention"
- Objet :**  
Engagement du SAA auprès de l'institution financière afin d'effectuer directement à celle-ci tous les paiements devant être versés par l'emprunteur, à même la subvention octroyée à ce dernier.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Banque canadienne impériale de commerce (directeur des comptes PME);  
Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (chef).
- Date de signature:** 19 novembre, 2003
- 
- 18 - "Entente de financement concernant des allocations complémentaires pour certains projets à Waskaganish"
- Objet :**  
Remplacer l'Entente de financement en rapport avec un Centre de bienveillance pour Waskaganish conclue le 4 août 2000 et allouer tout le financement y prévu à titre d'allocations complémentaires pour divers projets à Waskaganish.
- Parties :**  
Gouvernement du Québec (secrétaire général associé aux affaires autochtones);  
Les Cris de la Première Nation de Waskaganish (chef).
- Date de signature:** 3 décembre, 2003
- 
- 19 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement des différents projets décrits à l'annexe 1 de l'entente.
- Parties :**  
Gouvernement du Québec (secrétaire général associé aux affaires autochtones);  
Conseil des Mohawks d'Akwesasne (grand chef).
- Date de signature:** 5 décembre, 2003
- 
- 20 - "Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de construction d'un bateau polyvalent (a. 1.1).
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Montagnais de Natashquan (chef).
- Date de signature:** 16 décembre, 2003
-

- 21 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet Innu Construction.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (chef).
- Date de signature:** 8 janvier, 2004
- 
- 22 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de mise sur pied d'une usine modèle de fabrication de composantes de plastique "Les Plastiques Wôlinak inc."
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande des Abénaquis de Wôlinak (chef).
- Date de signature:** 19 janvier, 2004
- 
- 23 - "Entente de financement de développement économique dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet "Stratégie communautaire de relance économique".
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil des Atikamekw de Manawan (chef).
- Date de signature:** 1 mars, 2004
- 
- 24 - "Entente de financement du développement d'infrastructures communautaires dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de centre de développement communautaire de Kitcisakik.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de bande des Anicinapek de Kitcisakik (chef).
- Date de signature:** 8 mars, 2004
- 
- 25 - "Entente de financement d'immobilisation dans le cadre du Fonds de développement pour les Autochtones"
- Objet :**  
Définir les modalités de financement du projet de patinoire couverte à Pikogan.
- Parties :**  
Secrétariat aux affaires autochtones (secrétaire général associé);  
Conseil de la Première Nation Abitibiwinini (chef).
- Date de signature:** 16 mars, 2004
-

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

21. État de situation sur la mise en œuvre des orientations gouvernementales concernant les Autochtones, rendues publiques le 2 avril 1998.

**RÉPONSE :****FONDS DE DÉVELOPPEMENT POUR LES AUTOCHTONES (FDA)**

- Créé le 29 juin 1999, le FDA est une enveloppe d'engagement de 125 M\$.
- 120 M\$ sont répartis par nation ou communauté. Pour avoir accès à la part de l'enveloppe qui lui est dédiée, une communauté doit au préalable signer une entente particulière établissant les modalités de programmation et de concertation en matière de développement économique et d'infrastructures communautaires avec le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones. Une fois cette entente particulière signée, la communauté a droit à un délai de cinq ans pour présenter des projets.
- 29 ententes particulières signées au 31 mars 2004, incluant une entente avec les Cris et une entente avec les Inuits qui englobent l'ensemble de leurs communautés, pour un total de 52 communautés représentant 118,5 M\$.
- Deux volets d'intervention : le *développement économique* et le *développement d'infrastructures communautaires*
- 554 projets dont 427 en *développement économique* et 127 en *développement d'infrastructures communautaires*
- 5 M\$ sont réservés pour des projets réalisés par des Autochtones ou des organismes représentant les Autochtones hors réserve.
- Rappel des objectifs spécifiques :
  - mettre en place les conditions facilitant le développement économique des communautés autochtones de façon à accroître le nombre d'entrepreneurs autochtones;
  - favoriser la création d'emplois en milieu autochtone;
  - bâtir une approche de développement économique adaptée culturellement au milieu autochtone;
  - responsabiliser et accompagner les communautés dans le choix de leurs priorités;
  - poursuivre le développement d'infrastructures afin de réaliser certains engagements avec les nations autochtones signataires des deux conventions nordiques.
- Trois principaux critères de sélection des projets : projet structurant, effet levier en matière de développement économique, social ou culturel, création d'emplois autochtones.
- Le gouvernement du Québec peut contribuer financièrement jusqu'à 50 % du total du projet. Le promoteur doit injecter un minimum de 10 % du coût total du projet, le reste de la somme peut provenir des deux paliers de gouvernement ou d'autres investisseurs.

- Engagements totaux de 91,4 M\$ soit 73 % du FDA répartis comme suit:
  - engagements sur réserve : 95%
  - engagements hors réserve : 5%
  - infrastructures communautaires : 58 %
  - développement économique : 42 %
  - investissements totaux générés : 22,1M\$
  - ratio des investissements générés : 2,5
  - pourcentage de contribution du FDA dans le financement total des projets: 40 %

#### **ENTENTES-CADRES ET DÉCLARATIONS DE COMPRÉHENSION ET DE RESPECT MUTUEL**

13 ententes-cadres et 10 déclarations de compréhension et de respect mutuel ont été conclues avec les communautés et nations autochtones suivantes :

- Odanak (Abénaquis)
- Pikogan (Algonquins)
- Manawan et Obedjiwan (Attikameks)
- Hurons-Wendats
- Essipit et Natashquan (Innus)
- Inuits
- Gespeg, Gesgapegiag et Listuguj (Micmacs)
- Akwesasne et Kahnawake (Mohawks)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

22. Copie à jour de la liste de classement de tous les documents disponibles au ministère et dans ses organismes tel que prescrit par *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Chapitre A-2.1).

**RÉPONSE :**

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, la liste de classement des ministères et organismes est disponible pour consultation sur place.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005

Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01

Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

23. Total des coûts engendrés par la création et le fonctionnement du Conseil conjoint des élus. Fournir aussi la liste des rencontres du Conseil conjoint des élus en indiquant :

- a) les dates et lieux de ces rencontres;
- b) les sujets abordés;
- c) les conclusions des discussions;
- d) les personnes présentes;
- e) le suivi accordé à ces rencontres.

**RÉPONSE :**

Les frais assumés par le gouvernement du Québec pour les trois rencontres du Conseil conjoint des élus totalisent 4 716 \$ (location de salles et frais de traduction simultanée).

**Première rencontre**

- a) La première réunion du Conseil conjoint des élus a eu lieu à Québec, le 30 octobre 2003.
- b) La thématique discutée était le territoire et les ressources.
- c) Aux termes de la réunion, cinq éléments de discussions figurent au titre des actions à prendre, soit : concevoir un mécanisme de suivi entre les différents ministères par rapport aux dossiers du Conseil conjoint des élus; rechercher une façon de faire participer à l'occasion le gouvernement fédéral et les autres provinces au Conseil conjoint des élus; préparer les sujets et les buts d'un projet de sommet social et économique; préparer un portrait réel des services à la population autochtone sur et hors réserve pour la rencontre suivante.
- d) Les participants du gouvernement du Québec étaient M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, et M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme. Du côté autochtone, les participants étaient M. Ghislain Picard, chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), M. Lloyd Phillips, assistant-grand chef de Kahnawake et M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Betsiamites.

**Deuxième rencontre**

- a) La deuxième réunion du Conseil conjoint des élus a eu lieu le 27 novembre 2003 à Québec (Wendake).
- b) La thématique discutée était le territoire et les ressources.
- c) Il a été convenu :
  - que le chef régional de l'APNQL fournisse au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones une proposition quant à la nature d'une forme de forum social et économique et un document sur la cogestion de la décision;
  - de confier au Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones et au Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador la responsabilité d'élaborer conjointement les termes et objectifs d'un mandat de recherche devant permettre de dresser un portrait global de tous les aspects des services à la population autochtone sur et hors réserve.
- d) Ont participé à cette rencontre M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Pierre Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, M. Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, M. Ghislain Picard, chef régional de l'APNQL, M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Betsiamites, et M. Jean-Charles Piétacho, chef du Conseil des Innus de Ekuanitshit (Mingan). La ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau, a profité de la réunion pour présenter aux membres du Conseil le projet de loi sur le ministère du Développement économique et régional, lequel crée les conseils régionaux des élus.

**Troisième rencontre**

- a) La troisième rencontre a eu lieu le 5 février dernier à Québec.
- b) La thématique discutée était le développement de l'économie et la fiscalité.
- c) Il a été convenu de :
  - Reporter le bilan des travaux, initialement prévu pour juin 2004, à l'automne 2004;
  - Finaliser le document de l'APNQL concernant la cogestion;
  - Mettre en œuvre le mandat de recherche : désigner les membres du comité directeur et identifier les secteurs clés;
  - Prendre engagement de part et d'autre de relever les perspectives économiques des communautés en s'entendant sur un objectif commun et, à cette fin, d'organiser une rencontre avec le ministre des Finances;
  - Mettre sur pied une table permanente de discussions spécifiques aux questions fiscales et économiques.

- d) Ont participé à la troisième réunion du Conseil conjoint des élus M. Benoît Pelletier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Yves Séguin, ministre des Finances, M. Lawrence Bergman, ministre du Revenu, M. Ghislain Picard, chef régional de l'APNQL, M. Raphaël Picard, chef du Conseil de bande de Betsiamites, et M. Daniel Pien, chef du Conseil de la nation Anishnabe du Lac-Simon.

- 
- e) Lors de chaque réunion, un retour est effectué sur les engagements pris. Une prochaine réunion du Conseil conjoint des élus est prévue pour le 6 mai 2004. Un bilan des travaux du Conseil conjoint des élus devrait être effectué à l'automne, conjointement avec l'APNQL.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

24. État de situation complet depuis 2001 sur les négociations entre le gouvernement du Québec et la communauté algonquine de Winneway. Échéancier et plan d'action du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) pour la reprise des opérations forestières au Témiscamingue.

**RÉPONSE :**

**Problématique et état de situation**

Depuis la signature d'une entente intérimaire en juillet 2002, le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le conseil de bande des Algonquins de Longue-Pointe (Winneway) tentent de négocier une entente-cadre.

Sans entente-cadre, le conseil de bande refuse de négocier une entente permanente sur la foresterie. En conséquence, les opérations forestières se déroulent dans un climat d'incertitude. Au mieux, grâce à des budgets fournis par le Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) — 600 000 \$ en 2002-2003 et 333 000 \$ en 2003-2004 — certains travaux d'harmonisation sont réalisés permettant ainsi une récolte partielle. Mais ce climat d'incertitude nuit au déroulement des opérations.

Le Secrétariat aux affaires autochtones et le conseil de bande de Winneway ne s'entendent pas sur la portée de cette entente-cadre.

Pour le SAA, une entente-cadre est un document plutôt bref engageant les parties à mettre leurs efforts et leurs pouvoirs en commun afin de régler un ou des problèmes d'intérêt commun.

Pour Winneway, l'entente-cadre doit engager le Québec à respecter une série de principes dont l'effet combiné équivaut à leur reconnaître le droit à la cogestion du territoire et des ressources et le droit à des redevances.

Ce différend, au niveau de la portée des négociations, dure depuis la signature de l'entente intérimaire de juillet 2002. Des accommodements ont été proposés, mais en novembre 2003, l'écart au niveau des mandats respectifs a conduit à l'arrêt des discussions.

Depuis janvier 2004, le chef de Winneway dénonce l'attitude de Québec. Il bloque les opérations forestières en menaçant d'occuper les chantiers. Il occupe une petite centrale hydroélectrique privée située à proximité du village de Winneway.

Des rencontres entre le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones et le chef de Winneway ont eu lieu les 12 février et 22 mars 2004. Ensuite, le groupe de travail s'est réuni le 24 mars et le 8 avril 2004. Le but est de renouer le dialogue et assainir le climat actuel afin que la mise en valeur des ressources naturelles, surtout forestières, puisse à nouveau contribuer au développement régional autant pour les Autochtones que pour les non-Autochtones.

### **Échéancier et plan d'action pour la reprise des opérations forestières au Témiscamingue**

Le SAA travaille en tandem avec le MRNFP dans ce dossier. Le MRNFP a entrepris de délivrer les permis annuels d'intervention forestière aux compagnies forestières au Témiscamingue depuis 13 avril 2004. En parallèle, le MRNFP a réitéré l'offre maintes fois faite à Winneway de mettre sur pied un processus de consultation et d'harmonisation satisfaisant pour les deux parties.

Le MRNFP accompagne ces actions d'une campagne d'information à l'intention du milieu régional.

Enfin, le MRNFP a proposé à Winneway de nombreux projets d'entente, accommodements et budgets depuis cinq ans afin de permettre aux Algonquins de Winneway de participer à la planification forestière, de faire valoir leurs préoccupations et de proposer des mesures d'harmonisation.

Le SAA a rencontré les représentants de Winneway le 8 avril 2004 afin de briser l'impasse, relancer le dialogue et assainir le climat d'incertitude qui persiste dans cette région. À cette fin, un projet d'entente-cadre a été présenté par le SAA.

À cette rencontre du 8 avril, les représentants de Winneway ont dénoncé l'intention du MRNFP d'émettre les permis d'intervention et ont promis de poursuivre et d'intensifier leur campagne de pression sur le gouvernement.

Quant au projet d'entente-cadre, Winneway souhaite davantage de précisions au chapitre des engagements du Québec à l'inclure dans les processus de gestion des ressources naturelles, ce que le SAA accepte de faire.

Les parties ont alors convenu de se rencontrer à nouveau toujours dans le but de s'entendre sur un projet d'entente-cadre qui viendrait à bout de ce climat d'incertitude et qui ouvrirait la porte à des mesures concrètes de participation des Algonquins de Winneway à la mise en valeur des ressources naturelles du Témiscamingue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

25. Total des montants investis en 2003-2004 pour le règlement de la crise à Kanesatake.

**RÉPONSE :**

48 929 \$

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

26. Déposer toutes les études effectuées depuis 1995 par le gouvernement du Québec à propos de l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones au Québec.

**RÉPONSE :**

Selon les informations dont nous disposons, aucune étude de ce type n'a été effectuée depuis 1995 par le gouvernement du Québec.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

27. Détail de l'état d'avancement des travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones.

**RÉPONSE :**

Il n'existe pas de travaux entre le SAA et le MSSS sur un éventuel plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

28. Liste de toutes les personnes responsables de dossiers autochtones dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

**RÉPONSE :**

Voici la liste des coordonnateurs aux affaires autochtones dans les différents ministères et organismes du gouvernement du Québec :

**AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

M. Louis Lecours  
Conseiller - Direction des politiques  
institutionnelles et constitutionnelles  
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes  
Édifice H, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.719  
875, av. Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : (418) 646-5921  
Télécopieur : (418) 643-1138  
[louis.lecours@mce.gouv.qc.ca](mailto:louis.lecours@mce.gouv.qc.ca)

**AFFAIRES MUNICIPALES, SPORT ET LOISIR**

M. Jean Gagnon  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction du soutien aux opérations régionales  
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir  
10, rue Pierre-Olivier Chauveau, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3

Téléphone : (418) 691-2015, poste 3016  
Télécopieur : (418) 644-6725  
[jean.gagnon@mamm.gouv.qc.ca](mailto:jean.gagnon@mamm.gouv.qc.ca)

**AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION**

M. Yvon Laviolette  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Bureau des sous-ministres  
Direction de la planification  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries  
et de l'Alimentation  
200, chemin Sainte-Foy, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : (418) 380-2100, poste 3039  
Télécopieur : (418) 380-2171  
[yvon.laviolette@agr.gouv.qc.ca](mailto:yvon.laviolette@agr.gouv.qc.ca)

**CONSTRUCTION**

M<sup>me</sup> Édith Garneau  
Coordonnatrice aux affaires autochtones  
Commission de la construction du Québec  
3530, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal (Québec) H3R 2G3

Téléphone : (514) 341-7740, poste 6610  
Télécopieur : (514) 341-3302  
[Edith.Garneau@ccq.org](mailto:Edith.Garneau@ccq.org)

**CULTURE ET COMMUNICATIONS**

M. Jean Bissonnette, directeur  
Direction de la Côte-Nord  
Ministère de la Culture et des Communications  
625, boul. Laflèche, bureau 1.806  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Téléphone : (418) 295-4979  
Télécopieur : (418) 295-4070  
[jean.bissonnette@mcc.gouv.qc.ca](mailto:jean.bissonnette@mcc.gouv.qc.ca)

**CURATEUR PUBLIC**

M. Claude Painchaud  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Bureau des plaintes et Direction des communications  
Curateur public du Québec  
600, boul. René-Lévesque Ouest, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4W9

Téléphone : (514) 873-4857  
Télécopieur : (514) 864-2446  
[claud.painchaud@curateur.gouv.qc.ca](mailto:claud.painchaud@curateur.gouv.qc.ca)

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL  
ET DE LA RECHERCHE**

M. Daniel Gaudreau  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche  
900, place d'Youville, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3P7

Téléphone : (418) 643-0060, poste 308  
Télécopieur : (418) 528-8428  
[daniel.gaudreau@mreg.gouv.qc.ca](mailto:daniel.gaudreau@mreg.gouv.qc.ca)

**ÉDUCATION**

M. Paul Rémillard, directeur  
Direction des affaires autochtones et  
des services administratifs  
Ministère de l'Éducation  
Édifice Marie-Guyart  
1035, rue De la Chevrotière, 17<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 643-6242  
Télécopieur : (418) 643-4448  
[paul.remillard@meq.gouv.qc.ca](mailto:paul.remillard@meq.gouv.qc.ca)

**EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE ET FAMILLE**

Emploi-Québec

M<sup>me</sup> Danielle Sévigny  
Coordonnatrice aux affaires autochtones  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille  
425, rue Saint-Amable, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : (418) 643-4864  
Télécopieur : (418) 643-1714  
[danielle.sevigny@messf.gouv.qc.ca](mailto:danielle.sevigny@messf.gouv.qc.ca)

Sécurité du revenu

M. Joseph-Marc Laforest  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction générale des politiques  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille  
425, rue Saint-Amable, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : (418) 643-8402  
Télécopieur : (418) 644-1299  
[joseph-marc.laforest@messf.gouv.qc.ca](mailto:joseph-marc.laforest@messf.gouv.qc.ca)

Famille et enfance

M. Pierre Gaucher  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Bureau du sous-ministre adjoint  
Direction des services à la famille  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille  
600, rue Fullum, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4S7

Téléphone : (514) 864-2442  
Télécopieur : (514) 864-6736  
[pierre.gaucher@messf.gouv.qc.ca](mailto:pierre.gaucher@messf.gouv.qc.ca)

**ENVIRONNEMENT**

M. Daniel Berrouard  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction des affaires autochtones  
Ministère de l'Environnement  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3933, poste 7252  
Télécopieur : (418) 646-0266  
[daniel.berrouard@menv.gouv.qc.ca](mailto:daniel.berrouard@menv.gouv.qc.ca)

**FINANCES**

M. Marc Grandisson (interlocuteur désigné)  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction des finances locales et de la fiscalité autochtone  
Ministère des Finances  
12, rue Saint-Louis, étage B  
Québec (Québec) G1R 5L3

Téléphone : (418) 691-2237  
Télécopieur : (418) 644-5262  
[marc.grandisson@finances.gouv.qc.ca](mailto:marc.grandisson@finances.gouv.qc.ca)

**HABITATION DU QUÉBEC**

M. Victorien Jean  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction du développement de l'industrie et du Nunavik  
Société d'habitation du Québec  
Aile Saint-Amable, 4<sup>e</sup> étage  
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau  
Québec (Québec) G1R 5E7

Téléphone : (418) 646-7910  
Télécopieur : (418) 643-4168  
[victorien.jean@shq.gouv.qc.ca](mailto:victorien.jean@shq.gouv.qc.ca)

**HYDRO-QUÉBEC**

M. Denis Roux  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Relation avec les communautés autochtones  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 17<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, poste 3378  
Télécopieur : (514) 289-2523  
[roux.denis.f@hydro.qc.ca](mailto:roux.denis.f@hydro.qc.ca)

**JUSTICE**

M. Jacques Prigent  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Ministère de la Justice  
1200, route de l'Église, 7<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1

Téléphone : (418) 643-4464  
Télécopieur : (418) 528-1375  
[jpregent@justice.gouv.qc.ca](mailto:jpregent@justice.gouv.qc.ca)

**RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION**

M<sup>me</sup> Marie-Bernarde Pérès  
Coordonnatrice aux affaires autochtones  
Ministère des Relations avec les citoyens  
et de l'Immigration (DPSRC)  
360, rue McGill  
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Téléphone : (514) 873-1629  
Télécopieur : (514) 864-3629  
[marie-bernarde.peres@mrci.gouv.qc.ca](mailto:marie-bernarde.peres@mrci.gouv.qc.ca)

**RELATIONS INTERNATIONALES**

M<sup>me</sup> France Galarneau  
Coordonnatrice aux affaires autochtones  
Direction de la veille de la planification et  
de l'action sectorielle  
Ministère des Relations internationales  
Édifice Hector-Fabre  
525, boul. René-Lévesque Est, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : (418) 649-2400, poste 5260  
Télécopieur : (418) 649-2650  
[france.galarneau@mri.gouv.qc.ca](mailto:france.galarneau@mri.gouv.qc.ca)

**RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS**

M. Mario Gosselin  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction des affaires autochtones  
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A-313  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

Téléphone : (418) 627-6254, poste 3125  
Télécopieur : (418) 646-6442  
[mario.gosselin@mrn.gouv.qc.ca](mailto:mario.gosselin@mrn.gouv.qc.ca)

Forêts

M. Jean-François Gravel  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Service des relations avec les Autochtones  
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (Secteur Forêts)  
880, ch. Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 4X4

Téléphone : (418) 627-8658, poste 4528  
Télécopieur : (418) 528-1278  
[jean-francois.gravel@mrn.gouv.qc.ca](mailto:jean-francois.gravel@mrn.gouv.qc.ca)

**SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS**

M. Gilles Harvey  
Directeur des affaires autochtones  
Société de la Faune et des Parcs du Québec  
Édifice Marie-Guyart, 11<sup>e</sup> étage, boîte 63  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3835, poste 4102  
Télécopieur : (418) 646-5179  
[gilles.harvey@fapaq.gouv.qc.ca](mailto:gilles.harvey@fapaq.gouv.qc.ca)

**REVENU**

M. André Forget  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction des affaires autochtones  
Ministère du Revenu  
Complexe Desjardins, secteur D261RO  
C.P. 5000, Succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1A7

Téléphone : (514) 287-8285  
Télécopieur : (514) 285-3907  
[andre.forget@mrq.gouv.qc.ca](mailto:andre.forget@mrq.gouv.qc.ca)

**SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

M. Daniel Carignan  
Coordonnateur aux affaires autochtones  
Direction des relations avec les clientèles  
Commission de la santé et de la sécurité du travail  
Case postale 6056, Succursale Centre-ville  
1199, rue de Bleury, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3C 4E1

Téléphone : (514) 906-3041, poste 2170  
Télécopieur : (514) 906-3042  
[daniel.carignan@csst.qc.ca](mailto:daniel.carignan@csst.qc.ca)

**SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

M<sup>me</sup> Louise Montreuil  
Directrice générale adjointe aux ententes de gestion  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : (418) 266-5800  
Télécopieur : (418) 266-4612  
[louise.montreuil@msss.gouv.qc.ca](mailto:louise.montreuil@msss.gouv.qc.ca)

**SECRETARIAT À LA JEUNESSE**

M<sup>me</sup> Anny Bussièrès  
Coordonnatrice aux affaires autochtones  
Ministère du conseil exécutif  
Secrétariat à la Jeunesse  
875, Grande Allée Est, bureau 2.400  
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : (418) 643-7339  
Télécopieur : (418) 646-8104  
[anny.bussieres@mce.gouv.qc.ca](mailto:anny.bussieres@mce.gouv.qc.ca)

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

M<sup>me</sup> Geneviève Lamothe  
Coordonnatrice ministérielle des dossiers autochtones  
Direction de la coordination  
Direction générale des affaires ministérielles  
Ministère de la Sécurité publique  
Tour du Saint-Laurent  
2525, boul. Laurier, 8<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2

Téléphone : (418) 643-5298  
Télécopieur : (418) 643-6311  
[genevieve.lamothe@misp.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.lamothe@misp.gouv.qc.ca)

**TOURISME QUÉBEC**

M<sup>me</sup> Louise Séguin  
Coordonnatrice aux affaires autochtones  
Direction générale des régions et des produits touristiques  
Tourisme Québec  
900, boul. René-Lévesque Est, bureau 400  
Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : (418) 643-3184  
Télécopieur : (418) 643-0549  
[seguin.louise@tourisme.gouv.qc.ca](mailto:seguin.louise@tourisme.gouv.qc.ca)

**TRANSPORTS**

M<sup>me</sup> Josée Arseneault  
Coordonnatrice aux affaires autochtones  
Ministère des Transports  
Place Haute-Ville, 29<sup>e</sup> étage  
700, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5H1

Téléphone : (418) 643-7604  
Télécopieur : (418) 644-9964  
[jarseneault@mtq.gouv.qc.ca](mailto:jarseneault@mtq.gouv.qc.ca)

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2004-2005**

**Secrétariat aux affaires autochtones  
Portefeuille 140  
Programme 04 Élément 01**

**Demande de renseignements  
de l'Opposition officielle**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**

29. Liste des comités interministériels et avec d'autres partenaires, en indiquant leurs mandats, le nom des membres, les budgets investis, les résultats obtenus et attendus.

**RÉPONSE :**

Des coordonnateurs désignés dans divers ministères et organismes s'occupent expressément des dossiers concernant les Autochtones. Ils sont les premiers répondants dans leur organisation en ce qui a trait aux questions autochtones. Ils appuient le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) dans la mise en oeuvre des orientations gouvernementales et dans son action auprès des diverses instances administratives, centrales et régionales. Le Secrétariat aux affaires autochtones réunit régulièrement ces coordonnateurs au sein d'un comité interministériel appelé « **Table des coordonnateurs aux affaires autochtones** » afin d'assurer une meilleure cohérence des actions gouvernementales. Pour connaître la liste des coordonnateurs, voir la réponse apportée à la question 28 (section « Renseignements particuliers »).

Par ailleurs, le traitement de certains dossiers autochtones requiert de temps à autre la mise en place de comités interministériels ad hoc. Ces comités informels, établis par le SAA ou les ministères et organismes, ont une durée limitée et leurs mandats sont variés.